

Rapport annuel

1er juillet 2021 – 30 juin 2022

Un monde, un Internet



TABLE DES MATIERES

| | |
|---|------------|
| À PROPOS DE L'ICANN | 3 |
| LETTRE DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL | 4 |
| LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 7 |
| APERÇU FINANCIER DE L'EXERCICE FISCAL 2022 | 9 |
| REALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN | 17 |
| REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE L'ICANN | 22 |
| REALISATIONS DE L'ORGANISATION ICANN | 35 |
| RAPPORTS REGIONAUX | 50 |
| RAPPORT DE TRANSPARENCE | 80 |
| RAPPORT SUR LA DIVERSITE | 87 |
| RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DES REVISIONS | 91 |
| REMBOURSEMENT DE FRAIS ET AUTRES PAIEMENTS VERSES AUX ADMINISTRATEURS | 105 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTE ET EQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN | 106 |
| REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTE | 112 |
| TERMES ET ACRONYMES DE L'ICANN | 114 |
| <u>BUREAUX DE L'ICANN</u> | <u>115</u> |

À propos de l'ICANN

La mission de l'ICANN consiste à garantir un Internet mondial sûr, stable et unifié. Pour contacter une personne sur Internet, vous devez saisir une adresse sur votre ordinateur ou autre dispositif : un nom ou un numéro. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN coordonne ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. L'ICANN a été fondée en 1998 en tant qu'organisation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle rassemble au sein de sa communauté des participants du monde entier.

[POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS au sujet de la mission, des engagements et des valeurs fondamentales de l'ICANN, consultez ses statuts constitutifs.](#)

[POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS sur l'exigence relative à la présentation de rapports annuels, consultez les statuts constitutifs de l'ICANN.](#)

Lettre du président-directeur général

Au cours des 12 derniers mois, l'ICANN n'a cessé d'évoluer pour relever les défis les plus récents. Depuis que nous avons pris la décision de fermer nos locaux en 2020, au début de la pandémie, des préparatifs sont en place pour le retour aux bureaux, aux voyages et aux réunions en face à face de manière sûre et progressive.

L'année dernière a été marquée par le retour aux réunions publiques hybrides de l'ICANN après deux ans et demi de rencontres virtuelles. L'ICANN74 a eu lieu en juin 2022 à La Haye, aux Pays-Bas, en mode à la fois présentiel et virtuel. Pour ce Forum de politiques, nous avons appliqué les leçons tirées de 11 réunions publiques virtuelles et introduit de nouveaux protocoles de santé et de sécurité pour créer une expérience de réunion hybride améliorée.

Pendant ce temps, les bureaux de l'organisation ICANN ont commencé à ouvrir progressivement en réponse aux conditions de santé locales. Le personnel avec un schéma vaccinal complet est progressivement retourné à notre bureau de liaison à Nairobi (Kenya), en avril 2022. Tout au long de l'année, nous n'avons cessé de faire évoluer notre approche en matière de déplacements et d'événements en présentiel en fonction des risques.

De même, l'organisation ICANN a multiplié ses efforts pour prendre en considération les tendances géopolitiques identifiées. Au moment où les législateurs européens ont rédigé la directive de l'UE sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information et la législation relative aux services numériques, l'équipe de l'ICANN chargée de la relation avec les gouvernements a mené des activités de sensibilisation auprès des responsables gouvernementaux de l'UE et du public sur le DNS, le rôle de l'ICANN et les effets potentiels de ces propositions. Outre le dialogue avec les gouvernements mondiaux, l'organisation ICANN organise à chaque réunion publique de l'ICANN une séance consacrée à la discussion de ces développements avec la communauté. Le premier forum géopolitique a eu lieu à l'ICANN73.

Dans un contexte géopolitique incertain, caractérisé par des risques imprévisibles, l'organisation ICANN a néanmoins accompli les tâches essentielles qui relèvent de sa mission. Nous avons fait de grands progrès dans nos efforts pour soutenir les noms de domaine internationalisés (IDN) et promouvoir l'acceptation universelle (UA) de tous les noms de domaine et des adresses de courrier électronique. En mai 2022, l'ICANN a publié la cinquième version des règles de génération d'étiquettes pour la zone racine. Ce nouvel ensemble de règles, qui intègre 26 nouveaux scripts, est le fruit de huit années de travail acharné des bénévoles qui forment les panels de génération. En juin 2022, l'ICANN a signé un [protocole d'accord](#) (MoU) avec le Registre européen des domaines Internet vzw, qui assure la gestion du domaine de premier niveau .eu. Le protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de nos efforts visant à renforcer notre collaboration en matière d'IDN et d'UA.

L'organisation ICANN a également travaillé en étroite collaboration avec la communauté pour finir sa première étape de conception opérationnelle (ODP). L'évaluation de la conception opérationnelle qui en a résulté, présentée en janvier 2022, a fourni au Conseil d'administration de l'ICANN des informations qui lui permettront d'évaluer les recommandations de politique formulées par l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) relatives à un système normalisé d'accès et de divulgation de données d'enregistrement de domaines génériques de premier niveau (gTLD) non publiques. En janvier, l'organisation ICANN a lancé

sa deuxième ODP sur les recommandations finales du processus d'élaboration de politiques de la GNSO relatif à des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Nous avons également continué à solliciter des commentaires sur notre travail auprès des parties prenantes et de la communauté. Au cours de l'année dernière, l'organisation ICANN a mis en place 12 [consultations publiques](#), qui ont donné lieu à plus de 60 commentaires. Une fonctionnalité améliorée pour les commentaires publics en ligne a été également mise en œuvre dans le cadre de la plateforme de transparence des informations.

[Les révisions spécifiques](#) sont un autre moyen important dont dispose la communauté pour évaluer le travail de l'organisation ICANN. C'est pourquoi nous avons travaillé à la mise en œuvre des recommandations issues de ces révisions menées par la communauté. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la deuxième piste de travail du groupe intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN, l'organisation ICANN a créé de nouvelles pages web sur icann.org et dans l'espace de travail de la communauté.

En avril et mai 2022, l'équipe de planification de l'organisation ICANN a travaillé avec la communauté à la mise en œuvre d'un projet pilote de cadre de définition des priorités de la planification, qui serait appliqué pour mettre en œuvre des recommandations issues des révisions spécifiques approuvées par le Conseil d'administration. Cet exercice a donné lieu à la publication d'une liste de 45 recommandations prioritaires. Ensuite, notre équipe chargée des opérations de mise en œuvre a créé une équipe de projet interdisciplinaire dans le but de mettre en œuvre le plus grand nombre possible de ces recommandations d'ici la fin de l'exercice fiscal 2023.

Ces efforts ont contribué à l'accomplissement de la mission et des objectifs stratégiques de l'ICANN, ainsi qu'à la réalisation de mes propres objectifs annuels en tant que PDG. Tous les ans, je travaille avec le Conseil d'administration et l'équipe de direction de l'organisation ICANN à établir les objectifs de l'exercice fiscal à venir. Ces objectifs nous aident à définir des priorités et à faire face aux nouveaux défis. Parmi mes [objectifs pour l'exercice fiscal 2022](#) figuraient le signalement d'incidents par l'Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA) et le serveur racine géré par l'ICANN (IMRS). Dans le cadre de cet objectif, l'organisation ICANN a créé une nouvelle page consacrée aux [activités IMRS et au signalement d'incidents](#), qui contient des rapports sur les activités et les incidents liés à l'IMRS. Par ailleurs, le [site web de l'IANA](#) a été mis à jour pour inclure des statistiques de performance et d'autres indicateurs clés, ainsi qu'un nouveau registre d'incidents de sécurité.

Un autre de mes objectifs était de travailler avec les parties prenantes mondiales qui participent à la gouvernance de l'Internet et qui partagent l'objectif d'un Internet unique et ouvert pour tous. Ainsi, au cours de l'exercice fiscal 2022, les forums DNS régionaux de l'ICANN, qui permettent aux praticiens et aux experts de la gouvernance de l'Internet d'échanger des idées, ont été étendus à la région Asie-Pacifique, avec l'inauguration du Forum DNS de la région APAC.

Alors que nous nous penchons sur les risques et les opportunités de l'année à venir, il est également important de revenir sur tout ce que nous avons accompli jusqu'à présent. Après avoir eu la chance de diriger l'organisation ICANN pendant cette période exceptionnelle, je suis impatient de voir ce que nous - l'organisation, la communauté et le Conseil d'administration de l'ICANN - accomplirons ensemble à l'avenir.

Cordialement,

Göran Marby
Président-directeur général

[EN SAVOIR PLUS sur le bureau du président-directeur général.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les objectifs de Göran Marby pour l'exercice fiscal 2022.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les objectifs de Göran Marby pour l'exercice fiscal 2023.](#)

Lettre du président du Conseil d'administration

Dans un monde en constante évolution, nous continuons ensemble à accomplir notre mission. En juin 2022, les membres de la communauté, de l'organisation et du Conseil d'administration de l'ICANN se sont réunis en mode virtuel et présentiel à La Haye dans le cadre du [Forum de politiques ICANN74](#). Après plus de deux ans de réunions entièrement virtuelles, le Conseil s'est réjoui de revenir à l'ère pré-pandémique des réunions publiques de l'ICANN, qui sont au cœur du modèle multipartite depuis la création de l'ICANN. Ensemble, nous avons pu améliorer le format de réunion hybride grâce aux leçons apprises et aux améliorations apportées à l'expérience à distance au cours des dernières années, tout en ajoutant de nouveaux protocoles visant à assurer la sécurité des participants sur place. L'ICANN74 a marqué un jalon important vers des réunions hybrides de premier ordre, avec une participation égalitaire et efficace à la fois en présentiel et en virtuel. Nous nous engageons à continuer à rechercher des possibilités d'améliorer encore nos interactions hybrides afin de garantir que les réunions publiques soient inclusives et permettent le bon fonctionnement du modèle multipartite, avec la participation de parties prenantes du monde entier.

Entre-temps, le paysage géopolitique, économique et juridique autour de nous évolue rapidement et affecte notre capacité à accomplir notre mission et à respecter les priorités définies dans notre [plan stratégique](#). Au cours des dernières années, nous avons consacré beaucoup de temps à étudier comment nous pouvons renforcer la confiance des utilisateurs de l'Internet, notamment en atténuant les menaces qui pèsent sur le DNS. Nous avons pleinement confiance dans la capacité de la communauté de l'ICANN à relever les défis auxquels elle est confrontée et à concevoir des politiques DNS permettant d'assurer la continuité de notre mission. Le Conseil d'administration est prêt à accompagner ces discussions menées par la communauté lorsque cela s'avère utile, comme nous l'avons fait l'année dernière. Outre le fait d'inviter la communauté à une [séance d'information](#) sur les différents aspects de l'utilisation malveillante du DNS, le Conseil d'administration consacre des ressources à cette question importante par le biais de son nouvellement créé Caucus sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous sommes impatients d'approfondir ce travail au cours de l'année prochaine.

Fidèle à son engagement en faveur de la mission de l'ICANN, le Conseil d'administration a demandé cette année à l'organisation ICANN d'allouer une aide financière d'un million de dollars américains pour soutenir l'accès à Internet dans des situations d'urgence. L'objectif initial de cette [décision](#) du Conseil était celui de garantir l'accès à Internet aux personnes en Ukraine touchées par les événements soudains et inattendus liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Il s'agit de la première initiative de ce type pour l'ICANN. Le Conseil d'administration a reconnu la valeur que ce type de soutien pourrait avoir dans d'autres situations d'urgence et a demandé au président-directeur général de l'ICANN d'évaluer la possibilité et la manière d'envisager des contributions similaires à l'avenir. Avec cette résolution, le Conseil a confirmé que la préservation de l'accès au DNS et aux identifiants uniques de l'Internet va dans le sens de la mission de l'ICANN et de l'intérêt public mondial.

Le processus décisionnel de type ascendant est un élément essentiel pour mener à bien la mission de l'ICANN. L'approche multipartite peut prendre du temps, mais elle permet de mettre en œuvre des politiques et des initiatives communautaires solides. En juin 2022, le Conseil a approuvé les recommandations du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes de la

vente aux enchères des domaines génériques de premier niveau (gTLD). Avant cette décision, la communauté a travaillé pendant de nombreuses années à l'élaboration de recommandations de consensus pour la distribution des recettes provenant de la vente aux enchères de dernier recours prévues dans le programme 2012 des nouveaux gTLD. Le Programme d'aide financière de l'ICANN qui a fait suite à ce travail permettra d'allouer des millions de dollars à des projets du monde entier qui cherchent à soutenir l'interopérabilité, la fiabilité et la sécurité des identificateurs uniques de l'Internet à l'échelle globale.

Cet aboutissement, tout comme le fonctionnement stable du DNS, témoignent de la puissance du modèle multipartite. Face aux nouveaux défis que nous réserve l'année à venir, nous devons nous efforcer de préserver et de renforcer encore plus le modèle multipartite, tout en gardant une approche d'amélioration continue. Un élément important de cette démarche consiste à s'appuyer sur le travail que nous avons réalisé ensemble, afin que les priorités établies par la communauté nous aident à concentrer nos efforts là où ils sont le plus nécessaires. Il s'agit notamment de trouver la manière la plus responsable d'assurer la protection des données et de la vie privée ; de se préparer pour la prochaine série de nouveaux gTLD ; et de veiller à ce que nos politiques répondent aux enjeux de notre époque.

De nouveaux défis devront sans doute être relevés, mais grâce à notre approche solide et fiable, l'ICANN sera en mesure de continuer à accomplir sa mission. Le DNS fonctionne sans faille depuis plus de 40 ans. Le Conseil d'administration apprécie le dévouement et l'engagement des membres de la communauté de l'ICANN et de l'organisation qui rendent tout cela possible. Nous travaillons ensemble pour qu'il en soit toujours ainsi à l'avenir.

Cordialement,

Maarten Botterman

Président du Conseil d'administration

[EN SAVOIR PLUS sur le Conseil d'administration.](#)

Aperçu financier de l'exercice fiscal 2022

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

[CONSULTER les états financiers consolidés et audités.](#)

Remarque : toute incohérence arithmétique et toute divergence entre les chiffres du rapport annuel de l'exercice fiscal 2022 et les états financiers audités de l'exercice fiscal 2022 résultent des arrondis.

Faits saillants des finances de l'exercice fiscal 2022

(chiffres en millions de dollars US)

Financement (soutien et revenus) : 150 millions de dollars US

Le financement des opérations de l'organisation ICANN a représenté 150 millions de dollars US et provient de fonds obtenus des opérateurs de registre, des bureaux d'enregistrement, des contributions et des revenus issus des frais de candidature au programme des nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD). Les fonds obtenus par l'organisation ICANN proviennent des droits d'enregistrement perçus par les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement auprès des titulaires de noms de domaine ainsi que des frais fixes annuels recouvrés auprès des parties contractantes de l'organisation ICANN.

Le financement provenant des registres, résultant des frais de transaction des registres et des frais fixes, a représenté 59 % du financement total de l'organisation ICANN. Le financement provenant des bureaux d'enregistrement, résultant des frais d'accréditation, des frais variables par bureau d'enregistrement, des frais de candidature et des frais de transaction a représenté 35 % du financement total de l'organisation ICANN. Six pour cent du financement total de l'organisation ICANN correspondait à des contributions liées aux améliorations en matière de sécurité, de stabilité et de résilience du système de noms de domaine (DNS), ainsi qu'à la maintenance des domaines de premier niveau géographiques et des Registres Internet régionaux.

Sources de financement de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2022

| | |
|--------------------------|---------|
| Opérateurs de registre | 88 USD |
| Bureaux d'enregistrement | 53 USD |
| Contributions | 9 USD |
| Total | 150 USD |

Total charges de trésorerie (hors dépréciation et créances douteuses) : 133 USD

Les coûts relatifs au personnel constituent la principale dépense de l'ICANN. Ils correspondent à une masse salariale moyenne de 389 employés pour l'exercice fiscal 2022 et représentent 60 % des dépenses de trésorerie. Les services professionnels ont représenté 23 % des dépenses de trésorerie et concernent principalement les services sous-traités, les services juridiques et les services linguistiques de transcription, traduction et interprétation. Les charges de gestion courante représentent 13 % des dépenses de trésorerie et concernent principalement les coûts de location et autres coûts liés aux bureaux de l'organisation ICANN, ainsi que les coûts associés aux télécommunications et aux réseaux. Les coûts des immobilisations ont représenté 1 % des dépenses de trésorerie et concernent principalement l'infrastructure des TI et l'amélioration de la sécurité. Les coûts relatifs aux déplacements et aux

réunions concernent les frais de déplacement, de logement et de location de salles pour les différentes réunions et ont représenté 12 % des dépenses de trésorerie. Au cours de l'exercice fiscal 2022, les frais de déplacement ont été inférieurs aux tendances historiques en raison des mesures de restriction des déplacements qui ont persisté pendant la plus grande partie de l'exercice fiscal. Toutefois, ces pourcentages de dépenses comprennent l'ICANN74, la première réunion publique hybride depuis le début de la pandémie de COVID-19, tenue en juin 2022.

Total charges de l'ICANN

| | |
|--------------------------|--------|
| Personnel | 80 USD |
| Services professionnels | 31 USD |
| Gestion courante | 17 USD |
| Capital | 1 USD |
| Déplacements et réunions | 4 USD |

Fonds sous gestion : 506 USD

À compter du 30 juin 2022, l'ICANN a géré un total de 506 millions de dollars US. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers mondiaux a eu un effet modéré sur les fonds gérés par l'organisation ICANN, atténué par les politiques d'investissement prudentes adoptées les années précédentes par le Conseil d'administration de l'ICANN.

Le fonds de roulement correspond à l'encaisse utilisée pour financer les opérations quotidiennes de l'organisation ICANN. Il sert à recueillir des fonds qui sont utilisés pour payer les employés, les fournisseurs et d'autres tiers. Le fonds de roulement doit contenir au moins un montant correspondant à une moyenne de trois mois de dépenses de fonctionnement. L'organisation ICANN réévalue périodiquement le niveau des fonds de roulement et des fonds de réserve.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le financement de l'ICANN est resté stable et les dépenses sont restées faibles, notamment en raison des mesures de restriction des déplacements. Au cours de l'exercice fiscal 2022, 15 millions de dollars US d'excédent net d'exploitation de l'exercice fiscal 2021 ont été transférés au fonds de réserve. Dans l'ensemble, le fonds d'exploitation a augmenté de 5 millions de dollars US, soit de 79 millions de dollars US pour l'exercice 2021 à 84 millions de dollars US pour l'exercice 2022, en raison d'un excédent net de trésorerie de 20 millions de dollars US, dont 15 millions de dollars US ont été transférés au fonds de réserve.

Le fonds de réserve est conservé par l'organisation ICANN pour des dépenses éventuelles résultant de tout événement inattendu et inévitable. Il assure la stabilité financière et la viabilité de l'organisation. Le fonds de réserve est investi conformément à la politique d'investissement de l'ICANN, qui limite l'exposition aux fluctuations des marchés financiers. Les revenus générés

par les investissements sont entièrement réinvestis dans le fonds de réserve. Entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022, le fonds de réserve a diminué de 11 millions de dollars US. Au cours de l'exercice fiscal 2022, les investissements ont diminué de 9 % pour un total de 26 millions de dollars US, compensés par 15 millions de dollars US de fonds transférés au fonds de réserve à partir des excédents opérationnels de l'exercice fiscal 2021. Grâce à la stratégie et à la diversité des investissements, ceux-ci ont connu une baisse beaucoup plus faible que la plupart des indices de référence financiers. Le fonds de réserve vise un horizon à long terme et la stratégie d'investissement continue de porter ses fruits au fil du temps. Au cours des cinq dernières années, le fonds de réserve a généré des gains d'investissement nets de 9 millions de dollars US, y compris les baisses de l'exercice fiscal 2022. Au cours des 10 dernières années, le retour sur investissement moyen a été d'environ 6 % par an.

Les fonds issus du programme des nouveaux gTLD comprennent à la fois les frais de candidature non dépensés et les recettes provenant des enchères. Les fonds du programme des nouveaux gTLD résultent des frais de candidature non dépensés payés par les candidats du programme entre janvier et juin 2012 et incluent les retours sur investissements. Ils sont utilisés exclusivement pour payer les dépenses liées au programme des nouveaux gTLD. Les fonds non dépensés correspondant aux nouveaux gTLD sont investis conformément à la politique d'investissement des nouveaux gTLD. Les fonds issus des frais de candidature aux nouveaux gTLD ont diminué depuis juin 2012, en raison des dépenses engagées pour mener à bien l'évaluation des candidatures aux nouveaux gTLD et du remboursement des frais des candidatures retirées. Au cours de l'exercice fiscal 2022, 5 millions de dollars US ont été transférés du fonds du programme des nouveaux gTLD au fonds de roulement pour le remboursement des dépenses engagées au titre du programme des nouveaux gTLD pendant et avant l'exercice fiscal 2022.

Dans sa [résolution](#) du 12 septembre 2021, le Conseil d'administration de l'ICANN a demandé à l'organisation ICANN de lancer l'étape de conception opérationnelle (ODP) afin de répondre aux questions décrites dans le [document de cadrage de l'étape de conception opérationnelle relative à des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#). Le Conseil d'administration a approuvé un montant maximal de 9 millions de dollars US pour la réalisation de l'ODP SubPro et a précisé que les fonds du programme des nouveaux gTLD seraient la source initiale des fonds. L'ODP SubPro a débuté en janvier 2022 et des dépenses à hauteur de 2 millions de dollars US ont été engagées jusqu'au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2022, le revenu net des ventes aux enchères effectuées par l'organisation ICANN dans le cadre du programme des nouveaux gTLD s'élevait à 210 millions de dollars US. Ce chiffre inclut les retours sur investissements. Les recettes proviennent de la vente aux enchères que l'organisation ICANN a proposée comme mécanisme de dernier recours pour résoudre les conflits de chaînes dans le cadre de la série 2012 du programme des nouveaux gTLD.

Le Conseil d'administration [a approuvé](#) le fonds supplémentaire pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté (SFICR) en mai 2021. Le SFICR constitue une source de financement pour des projets et des initiatives d'envergure s'étalant sur plusieurs années. Les projets déjà approuvés ou à adopter par le Conseil d'administration qui dépassent le budget annuel en raison de leur coût et de leur durée sont éligibles au SFICR. Ces projets sont inclus dans le plan opérationnel annuel et le plan quinquennal. En juillet 2021, le Conseil [a approuvé](#) un transfert de 15 millions de dollars US au SFICR pour le financement de projets futurs. En octobre 2021, le Conseil d'administration [a approuvé](#) le transfert de 5 millions de dollars US

supplémentaires au SFICR (le solde total fait partie du fonds de roulement de l'organisation ICANN, qui est géré et suivi en interne).

Trésorerie des opérations de l'ICANN

| | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|--------------------|--------------|--------------|
| Fonds de réserve | 143 USD | 154 USD |
| Fonds de roulement | 84 USD | 79 USD |
| Total | 226 USD | 233 USD |

Fonds du programme des nouveaux gTLD

| | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|---|--------------|--------------|
| Frais de candidature aux nouveaux gTLD | 70 USD | 76 USD |
| Recettes provenant de la vente aux enchères des nouveaux gTLD | 210 USD | 212 USD |
| Total | 280 USD | 288 USD |

Résumé des flux de trésorerie

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Fonds sous gestion au 30 juin 2021 | 521 USD |
| Paiement aux fournisseurs | (53,5 USD). |
| Paiement aux employés | (80,3 USD). |
| Capital et autres | (1,0 USD). |
| Variation de la valeur de marché | (28,9 USD). |
| Revenus provenant de tierces parties | 148,3 USD |

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Fonds sous gestion au 30 juin 2022 | 505,6 USD |
|------------------------------------|-----------|

Les flux de trésorerie liés aux activités régulières de l'organisation ICANN comprennent essentiellement le recouvrement des frais et des contributions des parties contractantes et d'autres contributeurs, la rémunération des salariés et les paiements aux fournisseurs pour les dépenses opérationnelles et les immobilisations.

États financiers consolidés (Extrait)

| Actifs | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|---|----------------|----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 84 USD | 79 USD |
| Placements | 422 USD | 442 USD |
| Créances | 35 USD | 35 USD |
| Capital et autres actifs | 17 USD | 20 USD |
| Total Actifs | 558 USD | 576 USD |

| Passif | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|-------------------------------|----------------|----------------|
| Créditeurs et charges à payer | 14 USD | 15 USD |
| Revenus différés | 4 USD | 5 USD |
| Total passif | 18 USD | 20 USD |
| Actifs nets non affectés | 540 USD | 556 USD |
| Total passif et actif | 558 USD | 576 USD |

La diminution du total des actifs reflète l'impact des fluctuations du marché sur les investissements de l'organisation ICANN au cours de l'exercice fiscal 2022.

Bilan consolidé des activités (Extrait)

| | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|--|--------------|--------------|
| Soutien et revenus non affectés (financement) | | |
| Opérateurs de registre | 88 USD | 87 USD |
| Bureaux d'enregistrement | 53 USD | 51 USD |
| Contributions | 9 USD | 4 USD |
| Revenus provenant des frais de candidature aux nouveaux gTLD | 0 USD | 0 USD |
| Total soutien et revenus | 150 USD | 142 USD |

| Charges | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Personnel | 80 USD | 76 USD |
| Déplacements et réunions | 3 USD | 1 USD |
| Services professionnels | 31 USD | 27 USD |
| Gestion courante | 23 USD | 19 USD |
| Total charges | 137 USD | 123 USD |

| | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Actif net avant autres revenus | 13 USD | 19 USD |
| Autres revenus | | |

| | | |
|---|----------|---------|
| Total autres revenus : gains des activités d'investissement | (29 USD) | 21 USD |
| Variation actif net | | |
| Variation actif net | (16 USD) | 40 USD |
| Actifs nets non affectés | | |
| Début d'exercice | 556 USD | 483 USD |
| Ajustement cumulatif à la suite de l'adoption de la norme ASC 606 | 0 USD | 33 USD |
| Actif net ajusté, début d'exercice | 556 USD | 516 USD |
| Fin d'exercice | 540 USD | 556 USD |

Au cours de l'exercice 2022, l'augmentation du montant total du soutien et des revenus est principalement due aux paiements contractuels de VeriSign liés à des améliorations de la sécurité, de la stabilité et de la résilience du DNS.

Les dépenses totales ont augmenté principalement en raison de la reprise des déplacements et des réunions en présentiel, à compter de la réunion hybride ICANN74 en juin 2022.

Le total des dépenses de 137 millions de dollars US figurant dans l'état consolidé des activités est présenté conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Les 133 millions de dollars US indiqués dans les dépenses totales de trésorerie excluent les dépenses hors trésorerie telles que l'amortissement et les créances irrécouvrables, et comprennent les dépenses en capital, qui ne sont pas incluses dans les dépenses selon les principes susmentionnés.

Réalisations du Conseil d'administration de l'ICANN

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Réalisations du Conseil d'administration de l'ICANN

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES SORTANTS

Au cours de l'exercice fiscal 2022, quatre nouveaux membres du Conseil d'administration ont occupé leurs sièges : Alan Barrett, Edmon Chung, James Galvin et Katrina Sataki.

Le Conseil d'administration de l'ICANN exprime ses sincères remerciements et sa reconnaissance aux membres sortants Ron da Silva, Lito Ibarra, Merike Kão et Nigel Roberts pour leurs services au sein du Conseil d'administration.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE FISCAL 2022

Aide financière d'urgence pour préserver l'accès à Internet

Le Conseil d'administration [a chargé](#) le président-directeur général de l'ICANN de développer un processus permettant à l'ICANN de distribuer des aides financières afin de soutenir la sécurité, la stabilité et la résilience des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet dans des situations d'urgence et a alloué une somme initiale d'un million de dollars américains pour préserver l'accès à Internet des internautes en Ukraine.

Programme d'aide financière de l'ICANN

Le Conseil d'administration [a approuvé](#) les recommandations du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes provenant de la vente aux enchères des domaines génériques de premier niveau (gTLD) et a demandé au président-directeur général de l'ICANN de mettre en place un programme d'aide financière.

Utilisation malveillante du système des noms de domaine

Le Conseil a formé un Caucus sur les abus du système des noms de domaine (DNS) pour contribuer à mettre au point une stratégie organisationnelle sur cette question.

En octobre 2021, le Conseil d'administration de l'ICANN a tenu une [discussion avec des professionnels chevronnés de la sécurité de l'Internet](#) sur l'utilisation malveillante du DNS. La séance, diffusée publiquement, a permis aux membres du Conseil d'administration d'échanger directement avec des experts, tout en formulant leurs points de vue par rapport aux rôles et aux responsabilités de l'ICANN dans l'atténuation des abus du DNS.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PENDANT L'EXERCICE FISCAL 2022

Les activités du Conseil d'administration pour l'exercice fiscal 2022 sont divisées en cinq principaux domaines ou « catégories » de responsabilité. Ces « catégories » permettent au Conseil de s'organiser, d'examiner son travail et d'identifier des priorités opérationnelles. Pour chacune de ces catégories, les principales activités du Conseil d'administration sont le plus souvent déterminées par la communauté.

CATÉGORIE 1 : suivi des initiatives intercommunautaires et des processus d'élaboration de politiques

- ⊙ **Processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD** : après avoir reçu l'[évaluation de la conception opérationnelle](#) relative au système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) des données d'enregistrement des gTLD non publiques préparée par l'organisation ICANN, le Conseil a lancé des consultations avec le Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) afin de définir les prochaines étapes pour l'examen des recommandations sur le SSAD formulées dans le [rapport final](#) de l'étape 2 de l'EPDP. Le Conseil [a adopté](#) la recommandation complémentaire 12 de l'étape 1 de l'EPDP de la GNSO. Le Conseil [a adopté](#) les recommandations de politique de l'étape 2A de l'EPDP.
- ⊙ **Cadrage du travail sur l'exactitude des données des gTLD** : pour éclairer les discussions sur l'exactitude des données, le Conseil d'administration a demandé à l'organisation ICANN de mener des consultations auprès du Comité européen de la protection des données pour déterminer si l'organisation ICANN a un motif légitime pour demander aux parties contractantes de fournir un accès aux enregistrements individuels ainsi qu'un accès groupé aux données d'enregistrement.
- ⊙ **Étape de conception opérationnelle (ODP) relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (SubPro)** : le Conseil d'administration [a demandé](#) au président-directeur général de l'ICANN de mettre en place une ODP pour évaluer les recommandations du [Rapport final](#) du processus d'élaboration de politiques (PDP) relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (SubPro). L'ODP vise à fournir au Conseil d'administration de l'ICANN des réponses aux questions spécifiées dans son document de cadrage. Les travaux de l'ODP ont commencé en janvier 2022 et le Conseil a demandé que les réponses soient fournies dans les 10 mois à compter du lancement de l'ODP. Le Conseil a autorisé l'organisation à dépenser jusqu'à 9 millions de dollars américains pour entreprendre l'ODP.
- ⊙ **Candidatures aux domaines génériques de premier niveau fermés** : le Conseil a envoyé au Conseil de la GNSO une [lettre](#) et [un document de cadrage](#) proposant un processus facilité par le Conseil d'administration pour mettre en place un dialogue entre le Conseil de la GNSO et le Comité consultatif gouvernemental à propos des candidatures aux domaines génériques de premier niveau fermés, dans le cadre du PDP relatif à des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.
- ⊙ **Candidatures communautaires aux nouveaux gTLD** : le Conseil d'administration a demandé à l'équipe de l'ICANN chargée de la recherche en politique et des programmes pour les parties prenantes d'élaborer des approches alternatives pour le processus d'évaluation de la priorité communautaire dans le cadre du PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.
- ⊙ **Recettes provenant de la vente aux enchères des nouveaux gTLD** : le Conseil d'administration [a approuvé](#) les recommandations du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes provenant de la vente aux enchères des nouveaux gTLD et a demandé au président-directeur général de l'ICANN de mettre en œuvre un programme d'aide financière conforme à la mission de l'ICANN et basé sur des pratiques de gouvernance appropriées.
- ⊙ **Utilisation malveillante du DNS** : le travail du Caucus du Conseil d'administration sur les abus du DNS a pour objectif de contribuer à la création d'une stratégie organisationnelle autour de ce problème et de superviser sa mise en œuvre et son évolution continue. L'une des priorités opérationnelles du Conseil d'administration est de développer une matrice des abus du DNS afin de cartographier les comportements abusifs et de les mettre en correspondance avec leurs auteurs.

-
- ⊙ **PDP relatif à la révision de tous les mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD** : le Conseil [a adopté](#) les 35 recommandations finales du [Rapport final](#) de l'étape 1 du PDP de la GNSO.
 - ⊙ **Troisième PDP du Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)** : le Conseil d'administration a formé un groupe *ad hoc* pour se préparer à l'examen de la politique proposée pour le retrait des ccTLD.
 - ⊙ **Cadre sur l'intérêt public mondial (GPI)** : le Conseil d'administration a prévu que l'organisation ICANN fasse un essai du cadre GPI et supervise sa mise en place à l'aide de deux projets pilotes : SSAD et SubPro. Le projet pilote SSAD a été achevé au cours de l'exercice fiscal 2022, tandis que le projet pilote SubPro a commencé pendant l'exercice fiscal 2022 et est toujours en cours.

CATÉGORIE 2 : suivi du travail de l'organisation ICANN

- ⊙ **Plan stratégique de l'ICANN** : après avoir examiné l'analyse des tendances, le Conseil d'administration [a affirmé](#) que le [Plan stratégique de l'ICANN](#) pour les exercices fiscaux 2021-2025 restera en vigueur et inchangé. Le Comité de planification stratégique du Conseil d'administration facilite les séances des ateliers du Conseil consacrées à la planification et aux priorités stratégiques, destinées à examiner et à discuter du plan stratégique de l'ICANN.
- ⊙ **Plan opérationnel et budget** : le Conseil d'administration a adopté le [plan opérationnel et le budget pour les exercices fiscaux 2023-2027, le plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2023](#) et le [budget pour l'exercice fiscal 2023](#) de l'organisation ICANN.
- ⊙ **Rapports de l'organisation ICANN au Conseil d'administration** : l'organisation ICANN travaille à une analyse approfondie des observations et des recommandations du Conseil d'administration pour améliorer la production de rapports.

CATÉGORIE 3 : réflexion stratégique et prospective

- ⊙ **Aide financière d'urgence pour préserver l'accès à Internet** : le Conseil d'administration [a chargé](#) le président-directeur général de l'ICANN d'élaborer un processus permettant à l'ICANN de fournir des aides financières pour soutenir la sécurité, la stabilité et la résilience des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet dans des situations d'urgence. Le Conseil a alloué 1 million de dollars américains du budget de l'exercice fiscal 2022 de l'ICANN pour soutenir l'accès à Internet dans des situations d'urgence et s'attend à ce que ces fonds soient utilisés pour maintenir l'accès à Internet des internautes en Ukraine. Si le Conseil d'administration a pris ces mesures pour répondre aux effets de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur la sécurité et la stabilité de l'Internet, il a toutefois reconnu que ce type d'aide reste un moyen important de soutenir la mission de l'ICANN et d'atténuer les problèmes d'accès à Internet dans d'autres situations d'urgence. Le Conseil d'administration a demandé au président-directeur général d'évaluer la possibilité de poursuivre cette initiative dans des exercices budgétaires futurs.
- ⊙ **Dialogue sur l'évolution du modèle multipartite** : le Conseil a confié le projet de dialogue sur l'évolution du modèle multipartite à son Comité de planification stratégique. Des mises à jour régulières sont publiées sur un [espace de travail dédié](#).

CATÉGORIE 4 : gouvernance et responsabilités fiduciaires

- ⊙ **Révision des recommandations du rapport final de la deuxième équipe de révision de la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS (SSR2)** : le Conseil a examiné toutes les recommandations du Rapport final de la révision de la SSR2 et a placé chacune d'entre elles dans l'un des trois statuts en instance. Le Conseil s'engage à se prononcer sur ces

recommandations après l'achèvement d'un certain nombre d'étapes intermédiaires, comme cela est indiqué dans la [fiche de suivi](#).

- ⊙ **Révisions spécifiques et organisationnelles** : dans le cadre de son engagement à mettre en œuvre les recommandations de la communauté de l'ICANN et à faire évoluer les révisions spécifiques, le Conseil [a reporté](#) la troisième révision de la SSR (SSR3) afin de permettre à la communauté et à l'organisation de disposer du temps suffisant pour mettre en œuvre les recommandations pertinentes de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3). Le Conseil d'administration a demandé à l'organisation ICANN d'élaborer un plan pour le prochain cycle de révisions organisationnelles en consultation avec la communauté.
- ⊙ **Renforcement de l'efficacité du Conseil d'administration** : le Conseil s'efforce d'améliorer l'efficacité de son travail et le niveau de confiance du public envers lui, à la lumière des résultats de l'ATRT3.

CATÉGORIE 5 : relation avec la communauté et relations externes

- ⊙ **Améliorer l'interaction avec la communauté** : le Conseil d'administration a approuvé la reprise des réunions publiques hybrides de l'ICANN à l'aide d'un outil de prise de décisions conçu pour atténuer les risques et protéger les personnes.
- ⊙ **Politique anti-harcèlement** : le Conseil d'administration continue de travailler avec l'organisation ICANN pour s'assurer que la communauté comprend la politique anti-harcèlement. Une fois que l'organisation ICANN aura effectué une révision ponctuelle du degré de sensibilisation de la communauté à la politique anti-harcèlement, le Conseil d'administration assurera la supervision des éventuels changements qui pourraient en découler et qui seront mis en œuvre par l'organisation ICANN.
- ⊙ **Noms de domaine internationalisés (IDN) et Acceptation universelle (UA)** : le Conseil d'administration poursuit les interactions avec la communauté sur les IDN et l'UA. Le Conseil supervise les progrès réalisés en matière de préparation à l'UA par l'intermédiaire de son groupe de travail IDN-UA.

[EN SAVOIR PLUS sur les réunions du Conseil d'administration en 2021.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les réunions du Conseil d'administration en 2022.](#)

Réalisations de la communauté de l'ICANN

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Réalisations de la communauté de l'ICANN

COMMUNAUTÉ HABILITÉE

La communauté habilitée examine les budgets et les plans opérationnels

La communauté habilitée demeure une composante concrète et essentielle des engagements de l'ICANN en matière de responsabilité et de transparence.

En mai 2022, la Communauté habilitée a eu l'occasion d'examiner le budget et le plan opérationnel annuels pour l'exercice fiscal 2023. En mars 2022, il en a été de même pour le budget et le plan opérationnel annuels de l'Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA) pour l'exercice fiscal 2023. Aucune pétition de la communauté de l'ICANN n'a été déposée pour demander à la Communauté habilitée d'exercer son pouvoir de rejeter ces plans, si bien que les budgets et les plans opérationnels approuvés sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

La communauté habilitée a désigné ses représentants au Conseil d'administration de l'ICANN à partir des candidatures proposées par l'ensemble de la communauté de l'ICANN.

[EN SAVOIR PLUS sur la Communauté habilitée.](#)

ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET COMITÉS CONSULTATIFS

Organisation de soutien à l'adressage (ASO)

- ⦿ En janvier 2022, le Conseil de l'adressage de l'ASO a réélu Kevin Blumberg à la présidence et Hervé Clément et Mike Silber à la vice-présidence.
- ⦿ En mai 2022, le Conseil de l'adressage de l'ASO a reconduit le mandat de Brajesh Jain au Comité de nomination de l'ICANN.

Téléconférences mensuelles du Conseil de l'adressage de l'ASO

Les téléconférences mensuelles du Conseil de l'adressage de l'ASO sont ouvertes aux observateurs. Pour plus d'informations, ainsi que pour connaître le programme des téléconférences, les droits des observateurs et les détails sur la participation à distance, veuillez vous rendre sur le [site web de l'ASO](#).

Nouveaux membres du Conseil de l'adressage de l'ASO

Di Ma, Chris Quesada et Sander Steffann ont rejoint le Conseil de l'adressage de l'ASO en tant que nouveaux membres au cours de l'exercice fiscal 2022. Ils représentent respectivement la région desservie par APNIC, la région desservie par ARIN et celle desservie par RIPE NCC.

Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)

- ⦿ En mars 2022, le Conseil de la ccNSO a réélu Alejandra Reynoso (.gt) à la présidence, et Jordan Carter (.nz) et Biyi Aladipo (.ng) à la vice-présidence.

-
- ⊙ En septembre 2021, après le vote du conseil et des membres de la ccNSO, la ccNSO a conclu son processus d'élaboration de politiques (PDP) sur le retrait des domaines de premier niveau géographiques (ccTLD). Le Conseil de la ccNSO a soumis ses recommandations de politiques au Conseil d'administration de l'ICANN pour approbation en septembre 2021.
 - ⊙ En avril 2022, le Conseil et les membres de la ccNSO ont adopté de nouvelles règles internes. Il s'agissait de la première mise à jour des règles internes initiales adoptées en 2004.
 - ⊙ À la suite d'une vaste consultation menée depuis l'ICANN71 jusqu'à l'ICANN73 sur le rôle de la ccNSO en matière d'atténuation des abus du système de noms de domaine (DNS), le Conseil de la ccNSO a créé le Comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS.

PDP relatif au retrait des ccTLD

La politique proposée pour le retrait des ccTLD, issue du troisième PDP de la ccNSO (ccPDP), a été soumise au Conseil d'administration de l'ICANN pour approbation en septembre 2021. De novembre 2021 à janvier 2022, le Conseil d'administration a ouvert une consultation publique afin de recueillir des commentaires sur les recommandations.

PDP relatif à l'introduction d'un mécanisme de révision

Le groupe de travail consacré au troisième ccPDP sur l'élaboration d'un mécanisme de révision concernant les décisions relatives à la délégation, au transfert, à la révocation et au retrait des ccTLD a poursuivi son travail. Après avoir identifié les décisions qui devraient faire l'objet du mécanisme de révision proposé, le groupe a commencé à élaborer une procédure simple et allégée.

Procédure accélérée d'établissement de noms de domaine internationalisés (IDN) pour des extensions de premier niveau géographiques (ccTLD)

Le quatrième PDP de la ccNSO sur la (dé)sélection des chaînes ccTLD de noms de domaine internationalisés (IDN) comprend trois sous-groupes. Le sous-groupe chargé de la gestion des variantes a poursuivi sa révision des recommandations sur les variantes des noms de domaine de premier niveau internationalisés (IDN). Le sous-groupe qui s'occupe de la (dé)sélection, chargé de définir les événements qui déclencheront le lancement du processus de retrait des ccTLD IDN, a également terminé son travail. Le troisième sous-groupe chargé de la similitude portant à confusion a commencé son travail fin mars 2022.

Nouvelles règles internes de la ccNSO

En mars 2022, la ccNSO a adopté des règles internes mises à jour, qui remplacent les règles établies en 2004. Les nouvelles règles auront un impact direct sur la gouvernance de la ccNSO, en particulier sur les rôles respectifs du conseil et des membres de la ccNSO.

Comité permanent de la ccNSO sur l'utilisation malveillante du DNS

Après de longues consultations avec la communauté des ccTLD sur le rôle de la ccNSO en matière d'abus du DNS, le Conseil de la ccNSO a créé le Comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS (DASC) en mars 2022. L'objectif principal de cette initiative est de mieux comprendre les problèmes liés à l'utilisation malveillante du DNS, de sensibiliser, de promouvoir un dialogue ouvert et constructif et d'aider les gestionnaires ccTLD dans leurs efforts pour atténuer l'impact des abus du DNS. Le but du DASC est de mettre à disposition des gestionnaires ccTLD un forum consacré aux discussions sur des sujets liés à l'utilisation malveillante du DNS et au partage d'informations, d'idées et de pratiques. L'initiative est principalement destinée aux gestionnaires ccTLD qui participent au travail de la communauté

de l'ICANN, mais ne se limite pas aux membres de la ccNSO. La participation est purement volontaire. Conformément au mandat de la ccNSO, le DSAC n'a pas pour objectif de formuler des politiques ou des normes, dans la mesure où l'élaboration de politiques dans ce domaine ne fait pas partie des attributions de la ccNSO.

Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)

- ⊙ Le Conseil de la GNSO a approuvé plus de 20 mesures, allant de nominations à des recommandations de politiques.
- ⊙ Le Comité permanent du Conseil de la GNSO chargé du budget et des opérations a présenté ses commentaires sur la version préliminaire du plan opérationnel et du budget pour l'exercice fiscal 2023 de l'entité Identificateurs techniques publics et de l'IANA, ainsi que sur la version préliminaire du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2023-2027 et la version préliminaire du plan opérationnel et du budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2023.
- ⊙ Le Comité permanent de sélection du Conseil de la GNSO a mené à bien deux processus de sélection.
- ⊙ En plus de ses réunions mensuelles, le Conseil de la GNSO a organisé plusieurs séminaires en ligne pour mieux préparer sa prise de décisions en matière d'élaboration de politiques. En outre, le Conseil de la GNSO a eu un dialogue constructif avec le Conseil d'administration et l'organisation ICANN pour faire progresser son travail.
- ⊙ Le Conseil de la GNSO a tenu sa séance annuelle de planification stratégique en format virtuel.
- ⊙ Les groupes de parties prenantes et les unités constitutives de la GNSO ont présenté 30 commentaires publics.

Processus accéléré d'élaboration de politiques relatif aux noms de domaine internationalisés (EPDP-IDN)

L'équipe a en grande partie terminé les premières délibérations sur près de la moitié des questions concernant sa charte. Elle s'est notamment penchée sur des questions liées à une définition et une utilisation technique cohérentes des règles de génération d'étiquettes pour la zone racine, ainsi que sur la question des principes concernant la « même entité » au niveau supérieur. Les délibérations ont également abordé des thématiques liées au cycle de vie des noms de domaine, et en particulier aux éventuels ajustements à apporter au contrat de registre de base et au processus de transition entre opérateurs de registre. Elles ont également porté sur des politiques et des procédures liées au programme des nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD), avec l'accent mis sur d'éventuels ajustements à introduire dans les processus d'objection, la révision de la similarité de chaînes, la résolution des conflits de chaînes et les chaînes réservées. En raison de la complexité des sujets et de la nécessité de comprendre un grand nombre de processus différents, l'équipe a rencontré des difficultés pour respecter son planning. Néanmoins, elle a fait des progrès importants et devrait présenter son rapport initial en décembre 2022.

EPDP relatif à des protections spécifiques des droits curatifs des organisations intergouvernementales (EPDP-IGO)

L'équipe a terminé son examen des commentaires publics sur son rapport initial et a mis à jour ses recommandations finales lorsque cela s'est avéré nécessaire. Après un appel à consensus sur ses recommandations, l'équipe a remis son rapport final au Conseil de la GNSO en avril 2022. Le Conseil de la GNSO a approuvé les cinq recommandations finales en juin 2022.

EPDP sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des domaines génériques de premier niveau (EPDP-TempSpec)

- ⦿ **Étape 2A** : en mars 2022, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé le rapport final de l'étape 2A de l'EPDP-TempSpec. Le Conseil d'administration a décidé qu'au regard des informations actuelles et sous réserve de nouveaux éléments fournis par les autorités de protection des données et d'une analyse juridique, les recommandations ne semblent pas être en conflit avec le Règlement général sur la protection des données, les exigences existantes pour les opérateurs de registre gTLD et les bureaux d'enregistrement, ou le mandat de l'ICANN visant à garantir la stabilité, la sécurité et la résilience du DNS.
- ⦿ **Étape 2** : le Conseil de la GNSO a formé une petite équipe chargée d'analyser l'évaluation de la conception opérationnelle (ODA) et les recommandations pour les prochaines étapes, en consultation avec le Conseil d'administration de l'ICANN. À ce stade, la petite équipe croit que l'ODA ne fournit pas suffisamment d'information pour déterminer le coût et les avantages du système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD). La petite équipe a présenté son travail au Conseil de la GNSO en avril 2022. Le Conseil de la GNSO a par la suite envoyé une lettre au Conseil d'administration pour lui recommander de suspendre l'examen des recommandations liées au SSAD. La lettre demandait également à l'organisation ICANN d'élaborer un concept de design pour le système de divulgation des données WHOIS. Les données et l'expérience résultant de la mise en œuvre du système de divulgation des données WHOIS devraient permettre de déterminer la marche à suivre pour la mise en œuvre des recommandations relatives au SSAD.

PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (SubPro)

Le Conseil d'administration de l'ICANN a demandé à l'organisation de lancer une étape de conception opérationnelle (ODP) sur les résultats du rapport final du PDP SubPro. L'ODP a commencé en décembre 2021 et l'ODA devrait faciliter l'examen des résultats du PDP SubPro par le Conseil d'administration.

PDP sur la révision de tous les mécanismes de protection des droits (RPM) dans tous les gTLD

La GNSO a mené ce PDP en deux étapes. La première étape a concerné l'ensemble des RPM applicables aux gTLD lancés dans le cadre du programme des nouveaux gTLD de 2012. En janvier 2022, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté les recommandations consensuelles de l'étape 1 du PDP sur la révision de tous les RPM dans tous les gTLD. L'étape 2 du PDP relatif aux RPM est une révision de la politique de règlement uniforme de litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP). Afin d'aider le Conseil de la GNSO à élaborer la charte et à définir la portée des travaux de l'étape 2, l'organisation ICANN a préparé un rapport de situation sur la politique UDRP destiné à aider la GNSO à évaluer l'efficacité de l'UDRP par rapport aux objectifs visés. Le rapport de situation a été publié pour consultation publique. Le rapport de situation final, qui tiendra compte des commentaires du public, sera présenté au Conseil de la GNSO pour examen.

PDP relatif à la révision de la politique de transfert

Le groupe de travail consacré au PDP sur la révision de la politique de transfert est chargé de déterminer s'il est nécessaire d'apporter des modifications à la politique afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité des transferts entre titulaires de noms de domaine et entre bureaux d'enregistrement. Le groupe de travail a achevé ses délibérations sur les thématiques de l'étape 1A : formulaire d'autorisation, codes AuthInfo et refus de transfert. En juin 2022, le groupe de travail a publié son rapport initial pour consultation publique. Le groupe de travail a entamé des

délibérations sur les thématiques de l'étape 1B, qui portent sur le changement des exigences pour les titulaires de noms de domaine.

Équipe de cadrage du travail sur l'exactitude des données d'enregistrement des gTLD

L'équipe est actuellement en train de finir sa description des exigences actuelles en matière d'exactitude et leur mise en application, ainsi que ses recommandations pour mesurer les niveaux d'exactitude. L'équipe travaille avec l'organisation ICANN à l'élaboration de scénarios permettant à l'organisation ICANN d'accéder de manière légitime aux données d'enregistrement des gTLD afin de confirmer leur exactitude en vertu du RGPD.

Petite équipe chargée des abus du DNS

Une petite équipe du Conseil de la GNSO a été chargée d'examiner s'il existe des problèmes d'abus du DNS qui devraient être abordés spécifiquement par le biais de l'élaboration de politiques relatives aux gTLD. Dans le cadre de son travail, la petite équipe a lancé un appel à contributions auprès de la communauté de l'ICANN et a cherché à mieux comprendre les exigences contractuelles actuelles et l'application des dispositions relatives aux abus du DNS dans le contrat de registre et le contrat d'accréditation des bureaux d'enregistrement. La petite équipe a reçu des commentaires de toute la communauté de l'ICANN qu'elle a examinés avec diligence. Au moment de finir sa révision des commentaires de la communauté de l'ICANN, la petite équipe prendra également en considération ses discussions avec le département de l'ICANN chargé de la conformité au sujet des exigences contractuelles et de leur application.

Projet pilote d'application du cadre d'amélioration continue

Le Conseil de la GNSO a identifié un certain nombre de domaines de travail axés sur l'amélioration des processus et des procédures. Le Conseil de la GNSO a estimé que ce travail serait mieux assuré par le biais d'un cadre général. Afin de déterminer si le cadre est adapté aux objectifs, le Conseil de la GNSO a lancé un projet pilote avec la création d'un Comité chargé de l'amélioration continue. Le projet pilote comprend deux thématiques : une révision du processus de la GNSO pour la présentation de manifestations d'intérêt et une révision de l'enquête d'auto-évaluation du groupe de travail de la GNSO. Le comité du Conseil de la GNSO chargé de superviser le projet pilote a commencé son travail en septembre 2021 et a terminé le traitement de la thématique 2 en février 2022. La nouvelle enquête d'auto-évaluation a été testée avec succès avec le processus accéléré d'élaboration de politiques relatif à des protections spécifiques des droits curatifs des organisations intergouvernementales (EPDP-IGO). Un groupe de travail travaille activement sur la thématique 1. La mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 applicables au Conseil de la GNSO a également été ajoutée au mandat du projet pilote.

Groupes de parties prenantes et unités constitutives

- ⦿ **Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG)** : le RrSG a poursuivi son travail sur le processus de révision des modifications apportées aux contrats entre opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement des gTLD. Au cours de l'ICANN73, les dirigeants du RrSG ont présenté aux membres un nouvel outil de tri applicable à la lutte contre les abus du DNS. Le RrSG a également élaboré trois présentations de commentaires publics.
- ⦿ **Groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG)** : le RySG a poursuivi son travail sur le processus de révision des modifications apportées aux contrats entre

opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement des gTLD. Le RySG a élaboré 15 présentations de commentaires publics et a poursuivi la révision de sa charte.

- ⊙ **Groupe des représentants des entités commerciales (CSG)**
 - **Unité constitutive des utilisateurs commerciaux (BC)** : la BC a lancé un nouveau cours sur la plateforme d'apprentissage ICANN Learn. Il décrit sa mission et sa structure, la participation proactive de ses membres à l'élaboration de politiques de l'ICANN et à la gouvernance de l'Internet, et les possibilités pour d'autres entreprises de s'y joindre. Ce cours fait partie de la stratégie de sensibilisation de la BC destinée à accroître sa visibilité et à attirer de nouveaux membres. La BC a également élaboré huit présentations de commentaires publics.
 - **Unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle (IPC)** : en décembre 2021, les nouveaux président et vice-président, Lori Schulman et Brian King, ont commencé leur mandat. L'IPC a poursuivi la révision de ses statuts constitutifs et a élaboré deux présentations de commentaires publics.
 - **Unité constitutive des fournisseurs de services Internet et de services de connectivité (ISPCP)** : l'ISPCP a élu Susan Mohr comme vice-présidente. L'ISPCP a poursuivi la révision de sa charte et a élaboré une présentation de commentaires publics.
- ⊙ **Groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG)** : le NCSG a élaboré une présentation de commentaires publics.
 - **Unité constitutive des entités non commerciales (NCUC)** : en novembre 2021, le NCUC a élu une nouvelle équipe de direction : Benjamin Akinmoieje comme président, et Olga Kyrlyiuk, Lia Hernandez Perez, Ines Hfaiedh et Ken Herman comme membres du Comité exécutif.
 - **Unité constitutive responsable des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif (NPOC)** : en mai 2022, la NPOC a modifié sa charte pour refléter ses pratiques actuelles, s'aligner sur ses procédures opérationnelles et répondre à ses besoins en constante évolution. La charte modifiée prend également en compte les meilleures pratiques décrites dans les procédures opérationnelles de la GNSO, la Recommandation 6 de la piste de travail 2 et les statuts constitutifs de l'ICANN.

At-Large

- ⊙ La communauté At-Large est actuellement composée de 15 membres du Comité consultatif At-Large (ALAC), de cinq organisations régionales At-Large (RALO), de 253 structures At-Large dans 105 pays et territoires et de 155 membres individuels.
- ⊙ L'ALAC a soumis deux avis au Conseil d'administration de l'ICANN sur l'EPDP-TempSpec de la GNSO et sur le document d'acceptation concernant le voyage pour assister à l'ICANN74.
- ⊙ L'ALAC a soumis 10 déclarations en réponse à des consultations publiques.
- ⊙ Le Groupe de travail sur le renforcement des capacités d'At-Large (CBWG) a organisé cinq ateliers, notamment sur des sujets tels que le bénévolat dans un environnement interculturel et les compétences en matière de persuasion.
- ⊙ At-large a tenu un total de 32 séances à l'occasion de trois réunions publiques de l'ICANN.
- ⊙ En mai 2022, l'ALAC et cinq RALO ont terminé leur sélection annuelle de dirigeants, leurs élections et leurs nominations.

Les membres de l'ALAC, les agents de liaison, les dirigeants des RALO et la communauté At-Large ont continué de renforcer les activités en matière de politiques, de sensibilisation et de promotion de la participation, ainsi que les activités opérationnelles afin d'agir dans le meilleur intérêt des utilisateurs finaux de l'Internet. Parmi ces activités on peut citer des conseils stratégiques adressés au Conseil d'administration de l'ICANN, des réponses aux consultations publiques, une série d'ateliers de renforcement des capacités d'At-Large et la présentation de commentaires sur le plan opérationnel, le budget et le plan financier de l'ICANN.

Déclarations d'avis de l'ALAC relatifs à des dossiers de politiques

L'ALAC a publié 12 déclarations d'avis de politique générale, dont deux déclarations d'avis adressés au Conseil d'administration de l'ICANN. Le Groupe de travail At-Large sur les politiques consolidées (CPWG) et le Groupe de travail At-Large sur les opérations, les finances et le budget (OFBWG) ont régulièrement organisé des visioconférences destinées à préparer les déclarations d'avis d'At-Large relatives à des politiques.

La sécurité et la stabilité du DNS continuent également d'être une priorité pour At-Large. En avril 2022, le CPWG a répondu aux questions de la petite équipe du Conseil de la GNSO sur l'utilisation malveillante du DNS à propos de la réponse que les politiques élaborées au sein de l'ICANN pourraient apporter à ce problème.

Groupes de travail

Les groupes de travail d'At-Large sont organisés autour de trois pistes : politiques ; sensibilisation et promotion de la participation ; et opérations.

- ⊙ **Politiques** : le CPWG a organisé des réunions hebdomadaires pour discuter des dossiers de politique liés aux gTLD en cours à l'ICANN et élaborer des déclarations d'avis d'At-Large. Les réunions ont inclus régulièrement des présentations sur des dossiers de politique faisant l'objet de procédures de consultation publique. Des rapports d'activité sont également présentés dans le cadre de ces réunions par l'agent de liaison de l'ALAC auprès de la GNSO et par les représentants de l'ALAC auprès des groupes de travail PDP. Outre le travail de préparation des déclarations d'avis sur des politiques, les membres du CPWG ont organisé des sessions pendant les réunions publiques de l'ICANN, consacrées à l'abus de DNS et aux génériques fermés.
- ⊙ **Sensibilisation et promotion de la participation** : la communauté At-Large s'est concentrée sur des ateliers de renforcement des capacités visant à promouvoir la participation des membres actuels et des nouveaux membres de la communauté At-Large. Le CBWG a organisé cinq ateliers sur des sujets tels que le bénévolat dans un environnement interculturel et les compétences en matière de persuasion. Les dirigeants du sous-comité de l'ALAC sur la sensibilisation et la promotion de la participation se sont préparés pour la reprise des activités en présentiel.
- ⊙ **Opérations** : le groupe de travail OFBWG a créé un calendrier pour présenter des commentaires de manière efficace et inclusive lors des consultations de l'ICANN portant sur des aspects opérationnels, financiers et budgétaires. Les membres ont travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de planification de l'organisation ICANN afin d'identifier des initiatives prioritaires et ont également classé par priorité plusieurs révisions et recommandations de politiques en interne. L'objectif était d'évaluer les consultations à venir pouvant présenter un intérêt pour l'ALAC du point de vue d'At-Large et de l'intérêt des utilisateurs individuels de l'Internet. Au cours de l'ICANN73, l'OFBWG a organisé une

séance intitulée « Cadre pour l'établissement de priorités : révision de l'outil d'évaluation des priorités de l'ALAC ».

Activités des RALO

Les cinq RALO ont continué à participer activement à l'élaboration de déclarations d'avis sur des politiques ainsi qu'à des activités de sensibilisation et de promotion de la participation. Voici les principales activités des RALO :

- ⦿ **Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO)**
 - La communauté AFRALO a présenté trois déclarations.
 - Les webinaires de renforcement des capacités d'AFRALO ont porté sur des sujets tels que la protection de la vie privée et des données.
 - AFRALO a publié deux bulletins d'information.
 - AFRALO a fêté son 15e anniversaire.
- ⦿ **Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)**
 - Le Forum de politiques d'APRALO a facilité le développement de positions régionales éclairées et inclusives sur des questions relevant du mandat de l'ICANN.
 - Des séances de discussion informelles d'APRALO ont été introduites en mai 2022 pour favoriser des débats sur des dossiers de politiques importants.
 - APRALO a élaboré six bulletins d'information sur des sujets d'intérêt.
- ⦿ **Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)**
 - LACRALO a organisé cinq webinaires de renforcement des capacités.
 - Les membres de LACRALO ont organisé le Panel numérique de LAC, un événement virtuel de trois jours qui a eu lieu du 17 au 19 mai 2022. La connectivité, l'acceptation universelle, les IDN, les droits humains, la diversité et l'accès équitable figurent parmi les sujets abordés par le panel.
- ⦿ **Organisation régionale At-Large européenne (EURALO)**
 - EURALO a organisé trois tables rondes pour aborder des dossiers de politique importants pour la région.
 - EURALO a tenu deux séances au cours de l'ICANN74.
 - EURALO a organisé six séances d'information multilingues après l'ICANN72, l'ICANN73 et l'ICANN74.
 - EURALO a élaboré quatre bulletins d'information sur des sujets d'intérêt.
- ⦿ **Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord (NARALO)**
 - NARALO a organisé neuf webinaires de renforcement des capacités.
 - En janvier et février 2022, NARALO a organisé une série de formations sur l'acceptation universelle dans le cadre d'un effort conjoint entre NARALO, l'organisation ICANN et le Groupe directeur sur l'acceptation universelle. Cette série de formations a été conçue pour accroître la sensibilisation dans toute la région Amérique du Nord et dialoguer directement avec les parties prenantes techniques.

Comité consultatif gouvernemental (GAC)

- ⊙ Le GAC compte à l'heure actuelle 179 membres gouvernementaux et 38 organisations observatrices.
- ⊙ Le GAC a poursuivi son travail malgré la pandémie de COVID-19 et a réussi à produire trois communiqués.
- ⊙ Les représentants gouvernementaux du GAC ont participé activement à un certain nombre de dossiers prioritaires pour les gouvernements, dont notamment les SubPro, l'atténuation des abus du DNS, les données d'enregistrement et la protection des données, et la protection des droits curatifs des OIG.
- ⊙ Dans son Communiqué de l'ICANN72, le GAC a élaboré et approuvé un avis consensuel concernant la mise en œuvre du rapport final de la deuxième révision de la sécurité, la stabilité et la résilience. Le GAC a également présenté des commentaires de fond sur un certain nombre de questions importantes dans ses trois communiqués.
- ⊙ Le GAC a accueilli dans son équipe de direction quatre nouveaux vice-présidents appartenant aux gouvernements du Burundi, de l'Inde, de la République de Corée et de la Suède.

Basculement en mode virtuel

Le GAC a réussi à gérer de manière efficace sa charge de travail tout au long de la pandémie de COVID-19, en se focalisant sur des dossiers de politiques considérés prioritaires, tout en faisant évoluer un certain nombre de ses processus internes dont celui utilisé pour l'élaboration des communiqués du GAC.

Groupes de travail du GAC

Les groupes du GAC ont poursuivi leur travail productif sur des dossiers en cours entre les réunions publiques de l'ICANN. Les SubPro, les politiques relatives aux services de données d'enregistrement et à la protection des données, les mesures d'atténuation des abus du DNS et les mécanismes de protection des droits pour les OIG figurent parmi les sujets prioritaires pour le GAC. Les groupes de travail du GAC se sont également penchés sur des questions internes, notamment la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 en matière de responsabilité ainsi que l'introduction de principes opérationnels améliorés, de nouveaux processus et de ressources pour soutenir le travail des gouvernements au sein de l'ICANN.

Participation à des activités intercommunautaires

Les membres du GAC ont pris part à un certain nombre d'autres activités de l'ICANN au cours de l'exercice fiscal 2022. Il s'agit notamment du Programme de bourses de l'ICANN, du Comité permanent de clients, de l'équipe de supervision de la mise en œuvre du processus de révision indépendante, du groupe de la communauté chargé de la coordination de la piste de travail 2, du projet pilote de cadre de définition des priorités de la planification de l'ICANN et de l'équipe de révision des fonctions IANA. Le GAC a également fait sa contribution annuelle au Comité de nomination de l'ICANN et a poursuivi une collaboration efficace avec l'ALAC, la ccNSO et la GNSO.

Participation et communication

Face aux difficultés que pose l'environnement virtuel actuel, le GAC s'est efforcé de faire évoluer ses activités de communication et de promotion de la participation afin que les nouveaux membres puissent participer efficacement aux discussions le plus vite possible. Le GAC a mis en place des séances d'information pour aider tous les représentants à se préparer

aux réunions publiques à venir. Les experts techniques et les responsables de l'organisation ICANN ont contribué efficacement à ces réunions d'information.

Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC)

- ⦿ Le RSSAC a publié cinq nouveaux documents et a mis à jour deux de ses publications existantes.
- ⦿ Deux groupes de travail du Caucus RSSAC ont achevé leur travail.
- ⦿ Le RSSAC a terminé la mise en œuvre de sa deuxième révision organisationnelle avec la présentation de son cinquième et dernier rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.
- ⦿ Le RSSAC a élu Ken Renard comme nouveau vice-président pour un mandat de deux ans jusqu'au 31 décembre 2023.

Publications du RSSAC

Au cours de l'exercice fiscal 2022, le RSSAC a publié sept documents, dont cinq sont nouveaux et deux sont des mises à jour de documents existants :

- ⦿ [RSSAC000v6](#) : Procédures opérationnelles du RSSAC
- ⦿ [RSSAC047v2](#) : Rapport consultatif du RSSAC sur les indicateurs pour les serveurs racine du DNS et le système des serveurs racine
- ⦿ [RSSAC055](#) : Principes à la base du fonctionnement du système public des serveurs racine
- ⦿ [RSSAC056](#) : Rapport consultatif du RSSAC sur des opérateurs de serveurs racine DNS malveillants
- ⦿ [RSSAC057](#) : Spécifications pour mesurer la perspective locale sur le système des serveurs racine
- ⦿ [RSSAC058](#) : Critères de réussite pour la structure de gouvernance du système des serveurs racine
- ⦿ [RSSAC059](#) : Rapport consultatif du RSSAC sur les critères de réussite pour la structure de gouvernance du système des serveurs racine

Caucus RSSAC

Le rôle principal du Caucus RSSAC consiste à mener des recherches et à produire des publications sur des sujets relevant de la mission du RSSAC. Le Caucus RSSAC est composé d'experts du DNS intéressés au système des serveurs racine (RSS), qui apportent une expertise technique diversifiée au travail du RSSAC. Le RSSAC désigne les membres du caucus RSSAC par le biais du Comité d'adhésion du Caucus RSSAC. Par ailleurs, tous les membres du RSSAC sont membres du Caucus RSSAC. Le Caucus RSSAC compte actuellement plus de 100 membres issus de plus de 20 pays.

Deux groupes de travail du Caucus RSSAC ont terminé leur travail au cours de l'exercice fiscal 2022. L'un d'entre eux s'est penché sur les spécifications pour mesurer une perspective locale sur le système des serveurs racine, et l'autre a mis à jour le document [RSSAC047](#) : Rapport consultatif du RSSAC sur les indicateurs pour les serveurs racine du DNS et le système des serveurs racine.

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)

- ⦿ Le SSAC a publié cinq nouveaux rapports, a introduit deux annexes à des rapports existants et a effectué huit envois de correspondance.

-
- ⊙ Le SSAC a lancé deux nouveaux groupes de travail : l'un pour élaborer des recommandations pour la gestion automatisée des enregistrements de signataire de délégation et l'autre pour explorer l'état actuel et la nature évolutive de la résolution du DNS.
 - ⊙ Le groupe de discussion sur le projet d'analyse de la collision de noms (CNAP) a produit deux documents préliminaires qui contribuent aux objectifs de l'étude 2 du NCAP.

Publications du SSAC

Au cours de l'exercice fiscal 2022, le SSAC a publié les documents suivants portant sur la sécurité et la stabilité du DNS :

- ⊙ [Addendum au document SAC114](#) : Contexte supplémentaire pour les recommandations 1, 3 et 7, et des références supplémentaires
- ⊙ [SAC117](#) : Rapport sur les systèmes d'alerte précoce du service racine
- ⊙ [SAC118v2](#) : Commentaires du SSAC sur la deuxième version du rapport initial de l'équipe chargée de l'étape 2A de l'EPDP sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD
- ⊙ [Addendum au document SAC118v2](#) : Arguments supplémentaires pour la recommandation 3C
- ⊙ [SAC119](#) : Commentaires adressés au groupe de travail sur le PDP de la GNSO relatif à la révision des politiques de transfert
- ⊙ [SAC120](#) : Commentaires du SSAC concernant l'EPDP de la GNSO sur les variantes d'IDN
- ⊙ [SAC121](#) : Document d'information du SSAC sur la sécurité du routage

Les groupes de travail du SSAC continuent de progresser dans l'élaboration de recommandations pour la gestion automatisée des enregistrements de signataire de délégation et l'exploration de l'état actuel et de la nature évolutive de la résolution du DNS.

Projet d'analyse de la collision de noms

Le Conseil d'administration de l'ICANN a chargé le SSAC de mener des études sur les collisions de noms afin de lui présenter des données, des analyses et des avis. Au cours de l'exercice fiscal 2022, le groupe de discussion du NCAP a produit deux documents de travail destinés à aider la communauté à comprendre l'impact des collisions de noms et comment les mesures prises aux différents niveaux de la hiérarchie du DNS reflètent cet impact. Le groupe de discussion élabore actuellement un avis adressé au Conseil d'administration pour l'évaluation des collisions de noms, avec des conseils pour examiner les risques liés à la délégation à la lumière de l'existence de collisions de noms.

Ateliers DNSSEC et sécurité

Lors de l'ICANN72, l'ICANN73 et l'ICANN74, le SSAC a organisé des ateliers consacrés aux extensions de sécurité du DNS (DNSSEC) et à d'autres problématiques liées à la sécurité de l'Internet. Ces ateliers font partie intégrante des réunions publiques de l'ICANN depuis plusieurs années et sont devenus un point de rencontre des participants expérimentés et des nouveaux venus pour s'informer, présenter et discuter du déploiement de DNSSEC et d'autres problèmes liés à la sécurité de l'Internet.

AUTRES GROUPE DE LA COMMUNAUTÉ

Comité permanent de clients (CSC)

- ⊙ En mars 2022, le CSC a renouvelé les mandats de son président, Lars-Johan Liman (représentant du RSSAC), et de son vice-président, Brett Carr (représentant de la ccNSO).
- ⊙ Le CSC s'est réuni tous les mois et a fait part de ses conclusions sur la performance des services de nommage de l'IANA aux clients directs de la fonction de nommage de l'IANA et aux parties intéressées. Aucun problème n'a été identifié.
- ⊙ Le CSC a collaboré activement avec l'équipe qui effectue la deuxième révision de l'efficacité du CSC.
- ⊙ Le CSC s'est réuni tous les mois, à l'exception du mois d'août 2021, pour effectuer son travail de suivi et de surveillance.
- ⊙ En août 2021, la deuxième révision de l'efficacité du CSC a commencé, conformément aux exigences des statuts constitutifs de l'ICANN et de la charte du CSC. Il s'agit d'un effort de la communauté de l'ICANN, qui se concentre sur une fonction critique : la surveillance des performances de la fonction de nommage de l'IANA au nom des clients directs et des opérateurs de registre ccTLD et gTLD.

Comité de révision de l'évolution de la zone racine (RZERC)

- ⊙ Au cours de l'exercice fiscal 2022, le RZERC a lancé la première révision de sa charte. La révision vise à déterminer si sa charte fournit une base suffisante pour que le RZERC puisse s'acquitter de ses responsabilités, comme prévu dans la proposition de transition du rôle de supervision des fonctions IANA.
- ⊙ Le RZERC examine les changements architecturaux proposés au contenu de la zone racine du DNS, aux systèmes (matériel et logiciel) utilisés pour modifier la zone racine du DNS et aux mécanismes utilisés pour la distribution de la zone racine du DNS.

Groupe de travail sur la gouvernance (GWG) du système des serveurs racine (RSS)

- ⊙ Le Conseil d'administration de l'ICANN a créé le GWG RSS pour élaborer un modèle final de gouvernance du système des serveurs racine et de responsabilité de l'opérateur de serveur racine (RSO), sur la base de l'avis du RSSAC de 2018.
- ⊙ Le GWG RSS a adopté des critères de réussite pour la gouvernance du RSS élaborés par le RSSAC et a augmenté le nombre de ses membres pour inclure tous les RSO. Ces deux mesures ont contribué à accorder davantage de légitimité à un résultat qui est accepté par les parties prenantes du système des serveurs racine.

Réalisations de l'organisation ICANN

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Réalisations de l'organisation ICANN

Comme indiqué à l'[article 22.3 des statuts constitutifs de l'ICANN](#), le Conseil d'administration de l'ICANN rédige le présent rapport annuel afin de décrire ses activités et d'évaluer les progrès réalisés par l'organisation ICANN au regard des objectifs du [plan stratégique](#) et de ses plans opérationnel et financier.

Cette section présente les faits marquants des progrès accomplis par l'organisation. Un aperçu plus détaillé des activités de l'organisation est disponible dans les rapports que le président-directeur général de l'ICANN adresse régulièrement au Conseil d'administration.

La plupart des progrès décrits dans cette section ont été accomplis au cours de l'exercice fiscal 2022. Toutefois, étant donné que ce rapport est publié en octobre 2022, certaines réalisations figurant dans cette section relèvent de l'exercice fiscal 2023 qui a débuté en juillet 2022.

[LIRE les rapports du président-directeur général de l'ICANN au Conseil d'administration.](#)

PLANIFICATION

L'un des objectifs du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025 concerne la durabilité financière de l'ICANN à long terme, avec différentes finalités destinées à renforcer l'efficacité et la précision de la planification financière et opérationnelle pluriannuelle et annuelle de l'ICANN.

PLAN STRATÉGIQUE

Le [plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025](#) est entré en vigueur en juillet 2020. Ce plan contient la vision de l'ICANN et une série d'objectifs et de finalités qui encadrent sa mission. Il constitue une composante fondamentale de la gouvernance de l'ICANN, prévue dans ses statuts constitutifs.

Le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 formule une nouvelle vision pour l'ICANN : se faire le défenseur d'un Internet unique, ouvert et interopérable à l'échelle mondiale, en étant le gardien multipartite, indépendant et digne de confiance des identificateurs uniques de l'Internet, et en proposant un espace ouvert et collaboratif où les différents groupes de parties prenantes travaillent ensemble dans l'intérêt public.

Le plan définit cinq objectifs stratégiques destinés à permettre à l'ICANN de continuer à remplir sa mission et de concrétiser sa vision :

- ⊙ Renforcer la sécurité du système des noms de domaine (DNS) et du système des serveurs racine du DNS.
- ⊙ Renforcer l'efficacité du modèle multipartite de gouvernance de l'ICANN.
- ⊙ Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.
- ⊙ S'attaquer aux problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN afin de garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.
- ⊙ Assurer la durabilité financière à long terme de l'ICANN.

Chaque objectif stratégique comprend une série de finalités stratégiques qui identifient les résultats escomptés. Pour chaque finalité stratégique, une série connexe de résultats ciblés illustre ce à quoi ressemble la réalisation d'un objectif stratégique.

Lors de l'élaboration du plan, la communauté, le Conseil d'administration et l'organisation ont identifié des tendances susceptibles d'avoir un impact sur l'ICANN. Étant donné que des changements et des tendances peuvent survenir de manière inattendue, le nouveau Comité de planification stratégique du Conseil d'administration supervise la révision annuelle du plan et son adaptation afin de tenir compte des événements en cours. À la suite d'une analyse des effets de la pandémie et d'autres tendances actuelles, le Conseil d'administration [a affirmé](#), en octobre 2021, que le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 devait rester en vigueur tel quel, sans qu'il soit nécessaire de le reformuler.

[LIRE le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025.](#)

PLAN OPÉRATIONNEL ET FINANCIER QUINQUENNAL, BUDGET ANNUEL

Le plan opérationnel et financier quinquennal décrit comment l'ICANN utilisera ses ressources pour atteindre les objectifs et les finalités du plan stratégique. Les statuts constitutifs de l'ICANN exigent la préparation et l'adoption d'un plan opérationnel quinquennal, accompagné d'un plan annuel. Le plan quinquennal présente un aperçu complet des opérations envisagées par l'organisation ICANN sur cette période, alors que le plan annuel décrit la gestion quotidienne de l'organisation et précise les activités et les événements qui doivent être organisés en vue de mettre en œuvre les stratégies. Considérés ensemble, le plan opérationnel et le plan financier servent à garantir que l'ICANN avance dans la réalisation de son plan stratégique.

Le plan opérationnel et financier 2023-2027 établit la faisabilité et le calendrier des services, des activités et des jalons identifiés pour atteindre les objectifs et les finalités décrits dans le [Plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025](#). Le plan opérationnel et le budget pour l'exercice fiscal 2023 fournissent plus de détails sur les activités et les ressources prévues pour l'exercice fiscal à venir, qui commence le 1^{er} juillet 2022 et se termine le 30 juin 2023.

Les documents opérationnels et budgétaires comportent les éléments suivants :

- ⦿ [Les points saillants du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2023-2027 et du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2023.](#)
- ⦿ [Le plan opérationnel pour les exercices fiscaux 2023-2027 et le plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2023](#)
- ⦿ [Le budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2023](#)

En mai 2021, le Conseil d'administration [a annoncé](#) l'adoption du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2023-2027 et du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2023. Ce plan est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

[CONSULTER le plan opérationnel pour les exercices fiscaux 2023-2027 et le plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2023.](#)
[CONSULTER le budget pour l'exercice fiscal 2023.](#)

COMMENT L'ICANN PLANIFIE-T-ELLE SON TRAVAIL ?

Le plan stratégique quinquennal de l'ICANN est un élément essentiel du cycle de planification à trois volets de l'ICANN, au même titre que le plan opérationnel et financier quinquennal et le plan opérationnel et budget annuels.

CADRE DE DÉFINITION DES PRIORITÉS DE LA PLANIFICATION

La « planification à l'ICANN » fait partie des 15 initiatives opérationnelles qui figurent dans le plan opérationnel de l'ICANN depuis l'exercice fiscal 2021. L'objectif clé de cette initiative est de renforcer la capacité de l'organisation à définir des priorités lors du processus de planification annuel. Dans le cadre de cette initiative, en avril 2021, l'équipe de planification de l'organisation ICANN a lancé un projet de cadre de définition des priorités de la planification, afin d'aider l'écosystème de l'ICANN à définir les priorités de son travail d'une manière transparente, inclusive et efficace tout au long du cycle de planification.

L'organisation ICANN a tenu 17 séminaires en ligne et a mené des consultations auprès de la communauté pendant le mois de janvier 2022. Au cours de ces consultations, l'organisation ICANN a recueilli les commentaires de la communauté sur la version préliminaire du cadre proposé. Ensuite, l'organisation ICANN a préparé un projet pilote avec des membres de la communauté. Le projet pilote, qui s'est déroulé en avril et mai 2022, a appliqué la version préliminaire du cadre proposé à la mise en œuvre des recommandations des révisions spécifiques. L'organisation et la communauté ont pu ainsi tester les processus et les méthodologies du cadre et identifier les domaines à améliorer. Les recommandations classées par ordre de priorité devraient être mises en œuvre au cours de l'exercice fiscal 2023.

L'organisation ICANN a publié le cadre final de définition des priorités de la planification en août 2022. Le cadre décrit et souligne ce à quoi il faut donner la priorité, qui le fera, quand et comment, etc., afin que la communauté, l'organisation et le Conseil d'administration puissent collaborer de manière efficace et efficiente pendant le processus de planification. Le cadre de définition des priorités de la planification sera mis en œuvre au cours du processus de planification annuel de l'exercice fiscal 2024 pour les travaux de mise en œuvre approuvés par le Conseil d'administration.

L'organisation ICANN remercie tous les membres de la communauté qui ont contribué au projet et en particulier les membres du groupe chargé du cadre de définition des priorités de la planification qui ont participé au projet pilote.

[CONSULTER la version 2 du cadre de définition des priorités de la planification.](#)
[EN SAVOIR PLUS sur le projet de cadre de définition des priorités de la planification.](#)

ÉTAPE DE CONCEPTION OPÉRATIONNELLE

La première évaluation de la conception opérationnelle (ODA) de l'ICANN a été présentée en janvier 2022. Ce document est le premier produit achevé de l'étape de conception opérationnelle (ODP) lancée par l'ICANN en 2021 afin d'établir un cadre formel pour l'évaluation que fait l'organisation ICANN des recommandations de politique consensuelle de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) en vue de faciliter leur examen par le Conseil d'administration de l'ICANN.

Le nouveau processus ODP officiel consiste à estimer les besoins en ressources, les délais, les interdépendances et les risques associés aux recommandations de politiques consensuelles approuvées par la GNSO.

Le Conseil d'administration de l'ICANN tient compte de l'évaluation de la conception opérationnelle dans ses délibérations pour décider d'approuver ou non des recommandations. L'objectif de l'ODP est de faciliter la prise de décision du Conseil d'administration concernant des recommandations de politiques en se basant sur les statuts de l'ICANN ainsi que sur les risques et les coûts associés à leur mise en œuvre et à leur fonctionnement.

[EN SAVOIR PLUS sur l'ODP.](#)

- ⊙ **ODP relative au système normalisé d'accès et de divulgation** : la première ODP, [achevée en janvier 2022](#), a évalué les ressources requises pour la mise en œuvre du système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD), le mécanisme de gestion centralisée des demandes de données d'enregistrement de noms de domaine génériques de premier niveau non publiques proposé par les [recommandations de politique de la GNSO](#) dans le cadre de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP), en juillet 2020.

[EN SAVOIR PLUS sur l'ODP relative au SSAD.](#)

- ⊙ **ODP relative aux procédures pour des séries ultérieures des nouveaux gTLD** : une [ODP a été lancée](#) par le Conseil d'administration en septembre 2021 afin de répondre aux questions sur les résultats du rapport final du processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (SubPro). Étant donné que ces résultats concernent des exigences opérationnelles complexes, le Conseil d'administration a enjoint au président-directeur général de l'ICANN de lancer une ODP afin d'évaluer l'impact de leur mise en œuvre. L'ODP a été lancée en janvier 2022 pour répondre aux questions décrites dans le [document de cadrage de l'ODP SubPro](#). L'évaluation est en cours et devrait se terminer à la fin de 2022.

[EN SAVOIR PLUS sur l'ODP SubPro.](#)

PARTICIPATION

RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'ICANN PENDANT L'EXERCICE FISCAL 2022

Les réunions publiques de l'ICANN offrent aux différents groupes de personnes et d'organisations au niveau mondial la possibilité de se rencontrer, d'échanger et d'élaborer des politiques pour les systèmes de nommage de l'Internet. Les réunions de l'ICANN constituent le fondement du modèle ascendant et multipartite de recherche de consensus de l'ICANN depuis sa création en 1998.

La participation à distance fait partie intégrante de toute réunion publique de l'ICANN, mais elle s'est élargie avec la pandémie de COVID-19. Le retour aux réunions hybrides intervient pendant cette année fiscale, après deux ans de réunions uniquement virtuelles. L'ICANN74, le Forum de politiques de juin 2022, a réuni des participants en ligne et en personne. La réunion

générale annuelle ICANN72 et le Forum de la communauté ICANN73 se sont déroulés en mode virtuel.

[EN SAVOIR PLUS sur les dates et les lieux des prochaines réunions.](#)

ICANN72

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE

25 au 28 octobre 2021

L'ICANN72 a rassemblé 1 305 participants représentant 156 pays et territoires. Sur les 78 séances, celles qui ont attiré le plus grand nombre de participants ont été le Forum public et une séance plénière intitulée « Concevoir des réunions publiques de l'ICANN hybrides pour mettre sur un pied d'égalité la participation en personne et à distance ».

[CONSULTER le rapport « L'ICANN72 en chiffres ».](#)

ICANN73

Forum virtuel de la communauté

7 au 10 mars 2022

Près de 1 580 personnes de 146 pays et territoires ont participé au Forum virtuel de la communauté de l'ICANN. La séance qui a attiré le plus grand nombre de participants a été une séance plénière intitulée « Évolution des discussions sur l'utilisation malveillante du DNS ».

[CONSULTER le rapport « L' ICANN73 en chiffres ».](#)

ICANN74

Forum de politiques hybride, La Haye, Pays-Bas

13 au 16 juin 2022

L'ICANN74 a été le premier événement hybride de la communauté depuis novembre 2019, conçu pour permettre la participation en présentiel et à distance. Près de 1 817 personnes ont assisté à l'événement, dont environ 900 en personne et le reste en ligne.

[CONSULTER le rapport « L'ICANN en chiffres ».](#)

FORUMS DE L'ICANN SUR LE DNS

L'ICANN invite régulièrement les principaux professionnels et experts en matière de gouvernance de l'Internet à discuter de l'avenir du système d'adressage de l'Internet dans ses forums DNS régionaux. Ces rencontres offrent une plateforme de discussion unique pour ceux qui s'intéressent à la gouvernance de l'Internet et à l'espace des noms de domaine, et réunissent un ensemble diversifié de participants issus de l'industrie, du gouvernement, du milieu universitaire et de la société civile.

Depuis 2014, en collaboration avec des hôtes locaux, l'ICANN a organisé des forums DNS en Afrique, en Europe orientale et en Asie centrale, en Amérique latine et aux Caraïbes (LAC), et au Moyen-Orient. Les réunions se tiennent dans différentes régions et se concentrent sur des problématiques locales, mais elles servent toutes le même objectif : encourager le partage de connaissances, le réseautage et les discussions sur l'industrie des noms de domaine, et promouvoir la coopération entre l'ICANN et la communauté DNS mondiale.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'ICANN a tenu son premier forum DNS dans la région Asie-Pacifique, du 30 mars au 1^{er} avril 2022. Sous le thème « Au-delà de la technologie : la révolution du DNS », l'événement s'est déroulé en format virtuel.

Les autres forums DNS tenus cette année ont été les suivants :

-
- ⊙ **Forum africain sur le DNS**, 27 et 28 juillet 2021.
 - ⊙ **Semaine des noms de domaine de la région LAC**, 25 au 29 avril 2022.
 - ⊙ **Forum du Moyen-Orient sur le DNS**, 16 au 18 mai 2022.

RELATION AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

La prise en compte d'enjeux géopolitiques susceptibles d'avoir un impact sur la mission de l'ICANN, qui consiste à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale, constitue une partie importante du plan stratégique de l'ICANN. Par l'intermédiaire de son équipe chargée de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (GE), l'ICANN mène des activités de veille destinées à identifier de manière précoce des difficultés et des opportunités, et met en place des activités de sensibilisation auprès des parties prenantes mondiales afin de mieux faire connaître sa mission technique et l'élaboration multipartite de politiques.

Amélioration de l'accès aux informations

En mars 2022, l'équipe GE a lancé une nouvelle section améliorée sur le site web de l'ICANN consacrée au travail des organisations gouvernementales et intergouvernementales (OIG). Les nouvelles pages concernent des publications de l'équipe GE, une liste des présentations envoyés par l'ICANN à différentes OIG, des événements de l'écosystème Internet et des fonctions améliorées de recherche et d'abonnement.

[EN SAVOIR PLUS sur les nouvelles pages web de l'équipe GE.](#)

Publications du département en charge de la relation avec les gouvernements

L'équipe GE, constituée d'experts techniques dans le domaine des politiques, met en place des activités de veille et examine le travail des OIG et des gouvernements afin de s'assurer que l'ICANN possède les informations et les outils nécessaires pour répondre à des enjeux géopolitiques qui ont des effets sur sa mission. Dans le cadre de ce travail, l'équipe publie des documents analytiques, qui explorent des structures, des politiques et des processus législatifs, réglementaires et gouvernementaux pertinents.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'équipe GE a ajouté deux nouveaux documents à sa page de publications. Les deux publications de l'exercice fiscal 2022 sont des rapports de pays : l'un d'entre eux concerne les « Initiatives et lois de la Chine en matière de politiques liées à l'Internet », et l'autre est un rapport mis à jour consacré aux « Lois sur l'Internet en Fédération de Russie et délibérations aux Nations Unies ».

[EN SAVOIR PLUS sur les publications de l'équipe GE.](#)

SYSTÈMES D'IDENTIFICATEURS UNIQUES

Un autre objectif du plan stratégique de l'ICANN consiste à faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées, afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier. Le rôle de l'ICANN est crucial pour garantir une infrastructure Internet unique, stable et interopérable, notamment en assurant les fonctions de l'Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA). La promotion et le renforcement de l'acceptation universelle, ainsi que la mise en œuvre des noms de domaine internationalisés (IDN) sont nécessaires pour diversifier davantage la base d'utilisateurs de l'Internet.

FONCTIONS IANA

Le mois d'octobre 2021 a marqué le cinquième anniversaire du transfert de la coordination et la gestion des identificateurs uniques de l'Internet de l'Administration nationale des télécommunications et de l'information des États-Unis à la communauté Internet mondiale. L'ICANN a célébré ce jalon en publiant [une annonce](#) qui décrit ses progrès au cours des cinq dernières années.

Le transfert de la supervision a été la dernière étape d'un processus qui a débuté plus de deux décennies avant la création de l'ICANN. Ce transfert est passé largement inaperçu pour le grand public, car il n'y a pas eu de changement dans l'expérience en ligne des internautes. Néanmoins, des centaines de membres de la communauté de l'ICANN et de la communauté plus large des parties prenantes mondiales de l'Internet ont travaillé sans relâche afin de mettre au point la proposition finale et les recommandations pour le transfert du rôle de supervision des fonctions IANA.

Au cours des années qui ont suivi la transition, et en particulier au cours de l'exercice fiscal 2022, l'ICANN a soutenu avec succès tous les aspects des fonctions IANA, conformément aux contrats et aux engagements pris envers les différentes communautés desservies, y compris la réalisation de la première révision de la fonction de nommage de l'IANA.

Parmi les points saillants de ce travail on peut citer :

- ⦿ Le Comité permanent de clients de la fonction de nommage reste actif et a fourni tous les livrables prévus.
- ⦿ La fonction IANA relative aux numéros a toujours donné satisfaction aux Registres Internet régionaux.

La fonction IANA relative aux paramètres de protocole a été exécutée de manière régulière et satisfaisante pour le Groupe de travail de génie Internet, conformément aux dispositions de [leurs contrats](#).

L'ICANN a également fait de grands progrès dans l'application des mesures d'amélioration de sa responsabilité approuvées et mises en œuvre parallèlement à la transition. La communauté habilitée a été active et a poursuivi son travail de renforcement de la responsabilité par le biais des efforts de la piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN qui sont en cours de mise en œuvre.

Systeme de gestion de la zone racine de nouvelle génération

En mai 2022, l'ICANN a mis à niveau la plateforme du système de gestion de la zone racine (RZMS) et a mis en place un système modulaire moderne qui s'adaptera mieux aux besoins futurs. Reconstituée depuis ses fondations par l'équipe d'Ingénierie et technologies de l'information de l'ICANN, la nouvelle plateforme RZMS inclut un nouveau modèle de contact qui identifie les personnes autorisées à interagir avec l'IANA, un système de contrôle technique indépendant et une interface de programmation d'application préliminaire qui permettra aux gestionnaires de domaines de premier niveau de concevoir ou d'utiliser des outils pour communiquer avec notre système. Des versions ou des améliorations futures seront déployées en fonction des besoins.

Rapports d'audit sans faille

Au cours de l'exercice fiscal 2022, les fonctions IANA ont à nouveau obtenu une certification de contrôle de sociétés de service (SOC) niveau 3 sans exceptions pour sa gestion de la clé de signature de clé de la zone racine. C'est la douzième année consécutive que les fonctions IANA obtiennent une certification d'audit sans exceptions. Les systèmes utilisés pour assurer les fonctions IANA ont également obtenu une certification SOC sans exceptions pour la neuvième année consécutive ; l'audit SOC de niveau 2 a conclu que des contrôles appropriés étaient en place pour garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité du traitement des requêtes IANA.

[EN SAVOIR PLUS sur les audits SOC.](#)
[EN SAVOIR PLUS sur les fonctions IANA.](#)

OPÉRATIONS DU SYSTÈME DES SERVEURS RACINE

En septembre 2021, l'ICANN a ajouté une nouvelle [page web sur le serveur racine \(IMRS\) géré par l'ICANN](#) qui regroupe des rapports publics sur les activités et les incidents liés à l'IMRS.

L'IMRS fait partie du système des serveurs racine, dont il existe des milliers d'instances réparties à travers le monde. L'ICANN gère plus de 180 instances IMRS, dont la plupart sont hébergées par des tierces parties. L'organisation ICANN a continué à déployer des instances IMRS dans les réseaux d'organisations agréées.

En février 2022, l'ICANN a annoncé l'installation et la gestion de [deux nouvelles grappes IMRS en Afrique](#), dont une au Kenya. Il s'agit pour l'ICANN du tout premier investissement de ce type en Afrique. Ces deux grappes s'ajouteront à deux autres en Amérique du Nord, une en Europe et une en Asie.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, des instances IMRS ont été installées à :

- ⊙ Hainan, Chine
- ⊙ Hunan, Chine
- ⊙ Jaipur, Inde
- ⊙ Erbil, Irak (2)
- ⊙ Harare, Zimbabwe

À la fin de l'exercice fiscal 2022, on comptait 197 instances IMRS dans 86 pays et territoires.

NOMS DE DOMAINE INTERNATIONALISÉS

Le programme des IDN de l'ICANN a été mis en place pour permettre aux utilisateurs d'accéder à Internet dans leurs langues et scripts locaux, tels que l'arabe, le chinois, le cyrillique, le dévanagari et le thaï.

En mai 2022, après une période de consultation publique, le programme a franchi un cap important lorsque l'ICANN a publié la cinquième version des règles de génération des étiquettes de la zone racine (RZ-LGR-5) qui intègre 26 nouveaux scripts. Ces règles constituent un mécanisme cohérent utilisé pour déterminer les étiquettes de domaines de premier niveau IDN valides dans différents langues et scripts. Les nouveaux scripts sont les suivants : arabe, arménien, bengali, chinois (Han), cyrillique, dévanagari, éthiopien, géorgien, grec, gujarati, gurmukhi, hébreu, japonais (hiragana, katakana et kanji [Han]), kannada, khmer, coréen (hangeul et hanja [Han]), lao, latin, malayalam, birman, oriya, cingalais, tamoul, télougou et thaï.

[EN SAVOIR PLUS sur la RZ-LGR-5.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur le programme des IDN de l'ICANN.](#)

PROGRAMME D'ACCEPTATION UNIVERSELLE (UA)

Le Programme d'acceptation universelle soutient le travail de la communauté pour parvenir à l'acceptation universelle des noms de domaine et des adresses électroniques, quels qu'en soient la longueur, la langue ou le script. Le travail se fait par le biais de plusieurs groupes de travail et d'activités du groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG).

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2022, on peut citer :

- ⊙ En juin 2022, l'UASG a nommé Göran Marby, président-directeur général de l'ICANN, [ambassadeur honoraire de l'UASG](#), avec pour mission de contribuer à promouvoir l'importance du travail de l'UA pour permettre un Internet multilingue.
- ⊙ L'ICANN et EURid ont signé un [protocole d'accord](#) en juin 2022 pour renforcer leur collaboration en matière d'UA et de promotion des IDN.
- ⊙ L'UASG a publié son [rapport sur la préparation à l'UA](#) pour l'exercice fiscal 2021, qui présente une synthèse de la portée de l'UA, identifie les lacunes actuelles en matière de technologies prêtes à l'UA à ce jour et résume les activités de formation et de sensibilisation liées à l'UA.
- ⊙ L'ICANN a organisé [des programmes régionaux de formation à l'acceptation universelle](#) en Amérique du Nord et en Afrique.
- ⊙ L'ICANN a collaboré avec l'Association des noms de domaine de premier niveau d'Asie-Pacifique pour publier un [livre blanc](#) sur le rôle des domaines de premier niveau géographiques dans la préparation à l'UA.
- ⊙ L'ICANN a organisé des séances au cours de réunions publiques pour informer et impliquer la communauté, en particulier une [séance d'information pour la communauté](#) pendant la semaine de préparation à l'ICANN74 et une [séance](#) à l'ICANN73.

FORUM D'INTÉRÊT SPÉCIAL SUR LA TECHNOLOGIE

L'équipe du Bureau du directeur de la technologie (OCTO) a créé une nouvelle plateforme de discussion pour permettre à la communauté d'échanger sur les technologies des identificateurs. Le Forum d'intérêt spécial sur la technologie (SIFT) est une communauté ouverte que tout le

monde peut rejoindre pour participer à des discussions sur l'évolution des technologies des identificateurs qui peuvent aboutir à des présentations et à des recherches. Joignez-vous à la [liste de diffusion](#) ou visitez l'[espace de travail SIFT](#).

INITIATIVE D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE POUR L'INFRASTRUCTURE INTERNET

Le Réseau des télécommunications d'urgence des Nations Unies a été sélectionné par l'organisation ICANN pour recevoir une aide financière d'urgence à hauteur d'un million de dollars américains destinée à préserver l'accès à Internet en Ukraine. Le Conseil d'administration a autorisé les fonds et a demandé à l'organisation ICANN de mettre au point un processus et de débloquer une aide financière pour renforcer la sécurité, la stabilité et la résilience des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet, avec une première imputation destinée aux internautes ukrainiens, touchés par la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Le processus vise spécifiquement à soutenir la mise en place de mesures d'atténuation lorsque l'accès à l'infrastructure Internet est compromis par des événements soudains, inattendus et indépendants de la volonté des utilisateurs concernés.

[EN SAVOIR PLUS sur l'Initiative d'aide financière d'urgence pour l'infrastructure Internet.](#)

SÉCURITÉ DU SYSTÈME DES NOMS DE DOMAINE

Le renforcement de la sécurité du DNS et du système des serveurs racine du DNS est l'un des objectifs énoncés dans le plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025. Ce renforcement est assuré en partenariat avec les opérateurs des serveurs racine du DNS, les opérateurs des serveurs faisant autorité et des serveurs de résolution, et d'autres parties prenantes du DNS. L'ICANN contribue à accroître la sensibilisation à ces menaces et à promouvoir la réflexion afin d'anticiper au mieux ces défis et d'y apporter une réponse. Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'ICANN a encore effectué des progrès significatifs vis-à-vis de cet objectif grâce à ses initiatives liées à la sécurité du DNS et à ses activités de sensibilisation.

DSFI-TSG

En 2020, Göran Marby, président-directeur général de l'ICANN, a créé le Groupe d'étude technique sur l'initiative de facilitation de la sécurité du système des noms de domaine (DSFI-TSG) afin d'étudier les moyens d'améliorer la communication et la collaboration sur des questions liées à la sécurité du DNS. En octobre 2021, le groupe a publié son [rapport final](#) où il passe en revue les attaques les plus fréquentes contre le DNS et propose des recommandations pour renforcer les activités de recherche, d'éducation et de sensibilisation. L'OCTO pilote les efforts de l'ICANN pour [élaborer un processus](#) d'éventuelle mise en œuvre des recommandations du rapport final.

[EN SAVOIR PLUS sur le DSFI-TSG.](#)

DNSTICR

L'organisation ICANN a poursuivi l'identification de domaines enregistrés récemment qui auraient profité d'événements ponctuels comme la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la pandémie de COVID-19 pour mener des campagnes d'hameçonnage ou distribuer des logiciels

malveillants à des fins d'escroquerie en ligne. L'OCTO a développé le projet DNSTICR (signalement et collecte d'information sur des menaces à la sécurité des noms de domaine) pour suivre et signaler ces menaces à la sécurité.

Une synthèse des travaux menés dans le cadre du DNSTICR depuis le début de la pandémie de COVID-19 est commentée dans ce [billet](#) et se trouve également disponible dans un [rapport](#) publié en novembre 2021. Selon les résultats décrits dans le rapport, entre 1,8 % et 6,1 % des domaines examinés pourraient être impliqués dans des cas d'hameçonnage ou de distribution de logiciels malveillants.

[EN SAVOIR PLUS sur l'inclusion dans DNSTICR de termes liés à la Russie et à l'Ukraine.](#)
[EN SAVOIR PLUS sur le travail de l'initiative DNSTICR depuis avril 2020.](#)

RAPPORT SUR LES TENDANCES DANS L'UTILISATION MALVEILLANTE DU DNS

L'ICANN publie un rapport faisant état des tendances et de la concentration des menaces à la sécurité du DNS identifiées par le biais du projet de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR). Le système DAAR assure un suivi des données liées aux menaces à la sécurité afin d'identifier les domaines victimes d'hameçonnage, de logiciels malveillants, de commande et contrôle de réseau zombie, ainsi que les courriers indésirables. En mars 2022, l'organisation ICANN a publié une étude basée sur quatre années de données qui montrent que les menaces à la sécurité du DNS ont tendance à diminuer aussi bien en termes absolus qu'en taux normalisés. Les auteurs recommandent toutefois de lire ces résultats avec prudence, dans la mesure où ils peuvent varier en fonction des études concernées, des questions posées, des données utilisées et des périodes examinées. Le travail de lutte contre les menaces à la sécurité du DNS est très important et n'est certainement pas fini.

[LIRE « Rétrospective des quatre dernières années : une brève revue des tendances dans l'utilisation malveillante du DNS ».](#)

SOUTIEN À L'ÉLABORATION DE POLITIQUES

Une partie essentielle de la mission de l'ICANN consiste à coordonner l'élaboration de politiques liées au système d'identificateurs uniques de l'Internet. Les statuts constitutifs de l'ICANN stipulent que les politiques doivent être élaborées selon un processus multipartite, ascendant et basé sur le consensus. L'élaboration de politiques de la communauté de l'ICANN a lieu par le biais de processus de consultation ouverts où les politiques sont élaborées par les organisations de soutien (SO) avec la contribution de comités consultatifs (AC). L'élaboration de politiques tient compte des avis d'experts, des commentaires du public et des aspects opérationnels. Afin de faciliter le consensus, l'ICANN emploie des outils transparents et des mécanismes qui facilitent la collaboration avec les parties prenantes mondiales les plus affectées par les politiques de l'ICANN. Cette section contient des informations sur le travail de soutien à l'élaboration de politiques. La discussion sur les initiatives en matière de politiques se trouve dans la section « Réalisations de la communauté ».

[EN SAVOIR PLUS sur l'élaboration multipartite de politiques au sein de l'ICANN.](#)

COMMUNAUTÉ HABILITÉE

La communauté habilitée comprend l'Organisation de soutien à l'adressage, l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, l'Organisation de soutien aux extensions génériques, le Comité consultatif At-Large et le Comité consultatif gouvernemental, qui peuvent faire valoir les pouvoirs qui leur ont été conférés en vertu des statuts constitutifs de l'ICANN. L'équipe chargée du soutien à l'élaboration de politiques de l'organisation ICANN continue d'apporter une aide au travail de ces groupes, notamment en soutenant des efforts de mise à jour et de simplification des procédures opérationnelles afin que leurs mécanismes soient aussi efficaces et transparents que possible.

[EN SAVOIR PLUS sur la Communauté habilitée.](#)

NOUVELLE FONCTIONNALITÉ POUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le mécanisme de consultation publique donne à la communauté de l'ICANN, aux parties prenantes de l'Internet et au grand public la possibilité de donner leur avis sur les travaux et les politiques de l'ICANN. En août 2021, l'organisation ICANN a annoncé la mise en place d'une fonctionnalité améliorée pour les consultations publiques, dans le cadre de l'Initiative relative à la transparence des informations. L'organisation ICANN a pris en considération les commentaires de la communauté de l'ICANN pour le développement de cette fonctionnalité. Dans le cadre de ce lancement, l'organisation ICANN a publié une [infographie](#) et des [conseils d'utilisation](#), et a organisé [des séances de formation](#) et [de démonstration](#).

COMMUNICATION EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'équipe en charge du soutien à l'élaboration de politiques de l'organisation ICANN crée et diffuse des mises à jour et des informations sur le travail d'élaboration de politiques afin de s'assurer que le travail de l'ICANN reste ouvert et inclusif. Parmi ces outils de communication, on peut citer les rapports de politiques élaborés avant et après les réunions publiques de l'ICANN. Ces rapports font le point sur les activités générales des SO et des AC et fournissent aux participants un résumé des actualités avant et après les réunions publiques de l'ICANN.

Rapports de politiques pour les réunions publiques de l'exercice fiscal 2022

- ⦿ [Rapport de perspectives politiques de l'ICANN72](#)
- ⦿ [Rapport de résultats de l'ICANN72 en matière de politiques](#)
- ⦿ [Rapport de perspectives politiques de l'ICANN73](#)
- ⦿ [Rapport de résultats de l'ICANN73 en matière de politiques](#)
- ⦿ [Rapport de perspectives politiques de l'ICANN74](#)
- ⦿ [Rapport de résultats de l'ICANN74 en matière de politiques](#)

PROCESSUS DE RECHERCHE DE CONSENSUS

Le [Manuel du consensus](#) reste le guide de référence pour les formations et les activités autour de la recherche de consensus au sein de la communauté de l'ICANN. Au cours de l'exercice fiscal 2022, il a servi de base pour un séminaire en ligne interactif organisé par At-Large et consacré aux compétences en matière de facilitation et de leadership pour l'Organisation de soutien aux extensions génériques. En outre, le document est une lecture obligatoire pour les participants au Programme de bourses de l'ICANN et au Programme NextGen@ICANN. Les compétences préconisées dans le Manuel du consensus sont la base d'une formation interactive en deux parties organisée à chaque réunion publique de l'ICANN.

INITIATIVE RELATIVE À LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS

Grâce aux efforts permanents de l'ICANN pour améliorer la repérabilité des informations sur <https://icann.org>, de nouveaux contenus améliorés et de nouvelles fonctionnalités ont vu le jour pendant l'exercice fiscal 2022. Dans le cadre de l'initiative relative à la transparence des informations, l'organisation a amélioré le contenu de milliers de pages et de fichiers, et a rendu ce contenu accessible à la communauté de l'ICANN par le biais de nouveaux systèmes de gestion documentaire et de gestion de contenus. Une amélioration majeure de la fonctionnalité utilisée pour les consultations publiques a été [lancée en août 2021](#) avec une nouvelle fonction de recherche et un processus de soumission amélioré. D'autres améliorations apportées au cours de l'exercice fiscal 2022 concernent la section sur la relation avec les gouvernements, la page « Carrières » de l'ICANN et de nouvelles pages consolidées pour d'[Autres consultations publiques](#).

[EN SAVOIR PLUS sur l'Initiative relative à la transparence des informations.](#)

PERSONNEL DE L'ORGANISATION ICANN

NOMINATIONS DE CADRES SUPÉRIEURS

En octobre 2021, **Giovanni Seppia** a été nommé vice-président des opérations de mise en œuvre de l'ICANN. M. Seppia est un vétéran de l'industrie et a précédemment occupé le poste de directeur des relations extérieures d'EURid, un opérateur de registre basé à Bruxelles, en Belgique.

En janvier 2022, **John Crain** a été nommé au poste de vice-président senior de l'organisation ICANN et directeur de la technologie. M. Crain était auparavant responsable de la sécurité, la stabilité et la résilience de l'ICANN.

RÉOUVERTURE DES BUREAUX

Deux ans après la fermeture des bureaux et de la mise en œuvre du télétravail pour les employés de l'organisation ICANN, le retour aux bureaux, aux voyages et aux réunions en présentiel se met en place de manière progressive, dans le respect des mesures de sécurité. Tout au long de cette période, l'organisation a fait évoluer son approche vis-à-vis de ces activités en fonction des risques, au fil de l'évolution de la pandémie. Un nouveau cadre régit

désormais les voyages d'affaires et les activités locales. Les bureaux ouvrent progressivement à mesure que les conditions sanitaires locales évoluent. Le personnel avec un schéma vaccinal complet a commencé à retourner au bureau de liaison de l'ICANN à Nairobi, au Kenya, en avril 2022 et aux bureaux de Los Angeles et de Washington, en juillet 2022.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES EMPLOYÉS

Depuis 2016, l'organisation ICANN mène chaque année une enquête de satisfaction auprès de son personnel afin de recueillir des commentaires et d'identifier des domaines prioritaires à améliorer du point de vue de l'expérience du personnel. L'enquête de 2022, menée de manière indépendante par DecisionWise, a eu lieu entre le 31 mai et le 14 juin de cette année. Le taux de participation a été de 93 %, semblable à celui de 2021, ce qui démontre que le personnel apprécie cette initiative.

Rapports régionaux

1er juillet 2021 - 30 juin 2022

Rapport régional Afrique

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Neuvième Forum africain sur le DNS

Le neuvième Forum africain sur le système des noms de domaine (DNS), organisé par l'Organisation africaine de noms de domaine de premier niveau (AfTLD), l'Association de bureaux d'enregistrement africains et l'organisation ICANN, s'est tenu en mode virtuel les 27 et 28 juillet 2021, sous le thème « L'évolution de l'écosystème du DNS en Afrique ». L'objectif principal du Forum est d'aider l'industrie des noms de domaine en Afrique à se développer à un rythme compétitif et à se placer sur un pied d'égalité avec le reste du monde. Le Forum a attiré 140 participants.

Webinaire avec les opérateurs de ccTLD africains

Le 31 août 2021, l'équipe de l'ICANN en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales en Afrique a organisé un séminaire en ligne avec les opérateurs de domaines de premier niveau géographiques (ccTLD) africains. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de dialogue régulier sur un éventail de sujets avec les opérateurs africains de ccTLD, qui vise à les tenir informés et à connaître leur point de vue. La communauté des ccTLD est un groupe de parties prenantes incontournable en Afrique et dans l'écosystème du DNS, si bien que le travail en étroite collaboration avec eux reste un objectif clé pour l'ICANN en Afrique.

La réunion s'est tenue en format virtuel via Zoom et a attiré 43 participants représentant environ 30 opérateurs de registre ccTLD de toute l'Afrique. Un service d'interprétation simultanée en français et en anglais a été mis à disposition pour le webinaire.

Partenariat avec AfTLD pour promouvoir l'acceptation universelle en Afrique

Cette initiative conjointe de l'ICANN et de l'AfTLD a pour objectif de sensibiliser la région aux défis de l'acceptation universelle (UA), de contribuer à renforcer les capacités pour répondre à ces défis, et d'aider les opérateurs ccTLD et d'autres parties prenantes à développer et à mettre en œuvre des systèmes et des politiques robustes en matière de noms de domaine internationalisés (IDN) et d'acceptation universelle.

Le programme conjoint de formation s'est déroulé sous forme de webinaires mensuels qui ont commencé en décembre 2021. Les séances virtuelles, assurées par des experts et des professionnels des chefs de file de l'industrie, ont porté sur plusieurs sujets liés à l'UA et aux IDN, et ont visé un public régional composé de législateurs, d'administrateurs techniques, d'opérateurs ccTLD, de bureaux d'enregistrement et revendeurs, de régulateurs et d'entreprises locales. Trois séries de séminaires en ligne ont été organisées.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN en Afrique tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| <u>Évènements</u> | <u>Projets</u> |
|---|---|
| Objectif stratégique 1. Renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. | |
| Finalité 1.1 : améliorer la responsabilité commune de maintien de la sécurité et de la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées. | |
| <p>Les membres de l'équipe GSE Afrique ont participé à différents événements en tant que conférenciers, panélistes ou sponsors. Parmi ces événements figurent la huitième « Réunion du Groupe de travail d'Interpol sur la cybercriminalité dans la région Afrique à l'intention des chefs d'unité » et un séminaire en ligne de l'ICANN intitulé « Guide de déploiement DNSSEC pour les ccTLD ».</p> | <p>L'ICANN et l'AfTLD ont travaillé en partenariat pour sensibiliser la région Afrique aux défis de l'acceptation universelle, contribuer à renforcer les capacités pour répondre à ces défis, et aider les opérateurs ccTLD et d'autres parties prenantes à développer et à mettre en œuvre des systèmes et des politiques robustes en matière d'IDN et d'acceptation universelle. Au total, trois séries de formations ont été organisées, ce qui a permis de former plus de 60 participants au déploiement de l'UA.</p> <p>En même temps, une instance du serveur racine géré par l'ICANN (IMRS) a été déployée avec succès au Zimbabwe.</p> |
| Finalité 1.3 : identifier et atténuer les menaces à la sécurité du DNS via le renforcement des relations avec les fournisseurs de matériel, de logiciels et de services concernés. | |
| | <p>Une enquête sur la mise en œuvre de DNSSEC en Afrique a été menée auprès des organisations exploitant des services DNS dans la région Afrique. L'objectif principal était de comprendre l'état de déploiement de DNSSEC en Afrique et les principaux problèmes qui empêchent un plus grand déploiement et une plus grande adoption de DNSSEC en Afrique.</p> <p>L'enquête a été amplement diffusée par le biais de plusieurs listes de diffusion et 46 organisations y ont répondu. Parmi les répondants, 63 % étaient des opérateurs de registre DNS.</p> |
| Objectif stratégique 2. Renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN. | |
| Finalité 2.1 : renforcer le processus ascendant et multipartite de prise de décision de l'ICANN et s'assurer que le travail est accompli et que les politiques sont élaborées de manière efficace et en temps opportun. | |
| <p>⊙ Les membres de l'équipe GSE de l'ICANN ont participé à différents événements en tant que conférenciers, panélistes ou sponsors.</p> | <p>Une enquête sur les activités de l'ICANN en matière de promotion de la participation mises en place en Afrique entre juillet 2016 et mars 2022 a permis de connaître le</p> |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Tenue d'une séance d'information sur l'ICANN72. ⊙ Participation à la Conférence Lawtech Afrique 2022. | <p>niveau de satisfaction par rapport au travail effectué par l'organisation ICANN en Afrique, et de recueillir des commentaires sur les domaines à développer et à améliorer. Trente-six personnes provenant de 14 pays de la région Afrique y ont participé.</p> |
| <p>Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes.</p> | |
| <p>Au cours de cette période, les membres de l'équipe GSE Afrique ont participé à différents événements en tant que conférenciers, panélistes ou sponsors, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ École sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique de l'Ouest (SIG) et Forum sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique de l'Ouest (FGI) 2021. ⊙ Formation des formateurs de la gouvernance de l'Internet (FFIG) 2021 (École africaine de gouvernance de l'Internet en français). ⊙ Symposium Technologies de l'information et de la communication-Afrique 2021. ⊙ Édition 2021 de l'école sur la gouvernance de l'Internet (SIG) d'Arusha pour les femmes. ⊙ École sur la gouvernance de l'Internet (SIG) du Kenya et FGI du Kenya. ⊙ Webinaire avec la communauté africaine sur les futures réunions de l'ICANN. ⊙ Atelier de l'Association des universités africaines pour les réseaux nationaux d'éducation et de recherche (NREN) en Afrique. ⊙ FGI 2022 de l'Afrique de l'Ouest. <p>Les forums sur la gouvernance de l'Internet à l'échelle régionale et sous-régionale, ainsi que ceux adressés à la jeunesse demeurent, tout comme les écoles sur la gouvernance de l'Internet, des initiatives clés dans le cadre de nos efforts de renforcement des capacités et de formation visant à promouvoir une participation efficace des parties prenantes.</p> | |
| <p>Objectif stratégique 3. Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.</p> | |
| <p>Finalité 3.1 : stimuler la concurrence, le choix du consommateur et l'innovation dans l'espace Internet en renforçant la sensibilisation à l'acceptation universelle, aux IDN et à l'IPv6, et en encourageant leur utilisation et mise en œuvre.</p> | |

| | |
|--|--|
| | L'ICANN et l'AfTLD se sont associées pour promouvoir l'acceptation universelle en Afrique, avec le soutien d'AFRALO. Au total, trois séries de formations ont été organisées, ce qui a permis de former plus de 60 participants au déploiement de l'UA. |
| Finalité 3.2 : améliorer l'évaluation et la réactivité face à de nouvelles technologies qui ont un impact sur la sécurité, la stabilité et la résilience des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet grâce à un plus grand engagement auprès des parties concernées. | |
| | Le soutien et la participation à certains forums nationaux sur le DNS ont été au cœur des projets clés de l'exercice fiscal 2022. Il s'agit notamment du Forum national sur le DNS du Kenya, du Forum africain sur le DNS 2021, du Forum béninois sur le DNS 2021 et du Forum africain sur le DNS 2022. Ces événements contribuent à la sécurité, à la stabilité et à la résilience de l'Internet et augmentent la visibilité du DNS au niveau national. |
| Objectif stratégique 4. Résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale. | |
| Finalité 4.1 : identifier les défis et opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale et y répondre dans le cadre de sa mission, en développant de nouveaux systèmes d'alerte précoce, tels que les rapports sur l'évolution des lois et réglementations à l'échelle mondiale préparés par l'ICANN. | |
| Afin de rester visible et de poursuivre le dialogue avec les délégués gouvernementaux, l'équipe GSE Afrique a participé à la 63e réunion du conseil de gouvernance d'AFRALTI, au Sommet « Connected 2022 » tenu au Kenya, et à la CMDT 2022 de l'UIT. Ces événements ont été l'occasion de dialoguer avec les OIG et les représentants gouvernementaux présents. | |
| Finalité 4.2 : continuer d'établir des alliances au sein de l'écosystème de l'Internet et au-delà afin d'échanger avec les parties prenantes mondiales et les sensibiliser à la mission et au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN. | |
| | L'ICANN a organisé une série de séminaires en ligne pour les ccTLD africains, qui ont permis de présenter différentes initiatives telles que le projet DAAR et de fournir des informations sur les contributions financières volontaires des ccTLD. |

Rapport régional Asie-Pacifique

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Lancement du Forum de la région Asie-Pacifique sur le système des noms de domaine

Le premier Forum sur les DNS de la région APAC s'est tenu du 30 mars au 1er avril 2022. Placé sous le thème « Au-delà de la technologie : la révolution du DNS », l'événement a réuni des parties prenantes régionales pour échanger des informations, partager des points de vue et explorer des possibilités de collaboration pour répondre aux défis et aux opportunités qui se profilent pour le DNS. Cette première édition du forum a été couronnée de succès, avec plus de 1000 inscriptions provenant de 84 économies. Le Forum sur le DNS de la région APAC restera un événement annuel et deviendra une « plateforme » proposant des séances régulières tout au long de l'année afin de favoriser la discussion et la collaboration de la communauté de manière durable.

Progrès en matière d'UA et d'IDN

La région APAC a réalisé des progrès significatifs dans ses efforts de sensibilisation et de communication en matière d'acceptation universelle (UA) et de noms de domaine internationalisés (IDN). Plusieurs gouvernements locaux ont manifesté leur soutien, comme en témoigne [le 14e Plan quinquennal de la Chine](#), qui compte parmi ses objectifs celui « d'améliorer l'environnement d'utilisation des noms de domaine chinois et de promouvoir davantage la diffusion et l'usage des noms de domaine chinois », ainsi que la décision du gouvernement indien de créer un comité pour guider les travaux sur l'acceptation universelle à l'échelle locale. Par ailleurs, les initiatives locales en matière d'UA en Chine, en Thaïlande et en Inde poursuivent le dialogue avec les principales parties prenantes et organisent régulièrement des événements et des formations techniques sur les IDN, l'UA et l'internationalisation des adresses de courrier électronique.

Participation d'anciens élèves d'APIGA à des événements consacrés à la gouvernance de l'Internet

Depuis 2016, un élève sur quatre de l'Académie sur la gouvernance de l'Internet d'Asie-Pacifique (APIGA) continue de participer à des forums sur la gouvernance de l'Internet au niveau local, régional et même mondial. Après son annulation en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, le programme APIGA a repris en 2021 dans sa première édition entièrement virtuelle. Le programme de six semaines a été bien accueilli. Des anciens élèves ont participé en tant que conférenciers au premier Forum sur le DNS de la région APAC et à la séance d'information sur l'ICANN72 du Japon, entre autres événements. Des anciens élèves malaisiens du programme ont également été nommés à des postes clés du Chapitre malaisien de l'Internet Society, une structure At-Large qui fait partie d'APRALO à l'ICANN.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN dans la région Asie-Pacifique tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| Événements | Projets |
|--|--|
| Objectif stratégique 1. Renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. | |
| Finalité 1.1 : améliorer la responsabilité commune de maintien de la sécurité et de la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Sensibilisation autour du projet de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR) à l'occasion de trois événements régionaux. ⊙ Organisation du Troisième forum de discussion APAC-TWNIC de l'ICANN tenu en format hybride, en partenariat avec le Centre d'information de réseaux de Taïwan. <ul style="list-style-type: none"> ● Des membres du Conseil d'administration et du personnel de l'organisation ICANN ont fait des présentations dans plusieurs séances sur des sujets tels que les meilleures pratiques des résolveurs DNS et les programmes de renforcement des capacités destinés aux jeunes. | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ La Fondation Internet de l'Inde a rejoint le projet d'indicateurs de santé des technologies des identificateurs. ⊙ Des protocoles d'accord ont été conclus avec les entités suivantes en vue d'établir des partenariats techniques : <ul style="list-style-type: none"> ● Centre d'information de réseau de l'Académie chinoise de sciences ● Centre de recherche conjoint de l'université de TsingHua-Qi Anxin ⊙ À la suite du succès du programme « Formation des formateurs », le partenariat avec le Centre pour le développement de l'informatique avancée (Inde) s'est poursuivi pour organiser un atelier consacré au DNS sur HTTPS et au DNS sur TLS. ⊙ En partenariat avec le Centre d'excellence pour l'Internet des objets (IoT) et l'intelligence artificielle (IA) de l'Association nationale des entreprises de logiciels et de services d'Inde, un « concours de projets sur le DNS » a été organisé. Le concours s'adressait à des étudiants universitaires intéressés à développer des projets de recherche liés au DNS. Vingt-six propositions de 16 universités ont été reçues. Les quatre meilleures équipes se sont vu attribuer des allocations financières pour poursuivre le développement de leurs projets. |
| Finalité 1.2 : renforcer la gouvernance des opérations des serveurs racine du DNS en coordination avec les opérateurs de serveurs racine du DNS. | |
| Sensibilisation autour de sujets liés aux serveurs racine du DNS ; par exemple, à l'occasion de l'édition 2021 de la Conférence de Beijing sur la cybersécurité, le personnel de l'organisation ICANN a parlé des critères pour considérer les activités d'un opérateur de serveur racine malveillant. | |
| Finalité 1.3 : identifier et atténuer les menaces à la sécurité du DNS via le renforcement des relations avec les fournisseurs de matériel, de logiciels et de services concernés. | |

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Dialogue sur des sujets liés à la sécurité du DNS à l'occasion de 11 événements locaux et régionaux et de trois événements du Groupe d'opérateurs de réseau (NOG). Quatre séances de formation technique ont eu lieu dans la région : <ul style="list-style-type: none"> ● Lors de l'édition 2022 du Forum et salon commercial de l'Association des télécommunications des îles du Pacifique, Göran Marby, président-directeur général de l'ICANN, a prononcé un discours d'ouverture soulignant la nécessité de continuer à établir des relations étroites, notamment avec les fournisseurs de services, afin de garantir la sécurité, la stabilité et l'interopérabilité de l'Internet. ● Lors du Sommet de Wuzhen 2021, John Crain, directeur de la technologie de l'ICANN, a parlé des aspects techniques qui contribuent à la sécurité, à la stabilité et à la résilience de l'Internet. ● Lors de l'édition 2022 du Forum sur le DNS de la région APAC, plusieurs séances ont été consacrées aux mesures d'atténuation des menaces à la sécurité du DNS. ● En partenariat avec la Commission malaisienne des communications et du multimédia, un stage de formation technique sur les menaces à la sécurité du DNS et l'atténuation des risques a été proposé aux organismes d'application de la loi. ⊙ Sensibilisation au DNSSEC à l'occasion de quatre conférences régionales. Formations consacrées au DNSSEC : <ul style="list-style-type: none"> ● À PacNOG29, l'organisation ICANN a présenté un tutoriel sur DNSSEC et a encouragé sa mise en œuvre par les ccTLD des îles du Pacifique. ● Formation sur DNSSEC pour les ccTLD .lk et .pg. | <p>Deux instances IMRS ont été installées en Chine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ une à Changsha, dans la province du Hunan, par le Centre d'information de réseaux de Chine (CNNIC) ; ⊙ une à Haikou, dans la province de Hainan, par CNNIC. |
| <p>Objectif stratégique 2. Renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.</p> | |
| <p>Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes.</p> | |

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Tenue de cinq séminaires en ligne sur l'espace APAC, portant sur des politiques, des actualités de l'ICANN au niveau régional et mondial, et des comptes-rendus des sujets abordés lors des réunions publiques de l'ICANN. ⊙ Soutien apporté à trois forums sur la gouvernance de l'Internet (FGI) régionaux : APriGF2021, PacIGF2021 et SEA-IGF 2021, auxquels s'ajoutent huit FGI locaux. Un large éventail de sujets ont été abordés, dont une introduction à la gouvernance de l'Internet (IG), au rôle technique de l'ICANN, au modèle multipartite, aux IDN et à l'UA. ⊙ Soutien apporté à sept autres conférences et événements régionaux et locaux sur la gouvernance de l'Internet, à six Forums de la jeunesse sur la gouvernance de l'Internet (YIGF), ainsi qu'à des écoles sur la gouvernance de l'Internet (SIG) et à des activités de renforcement des capacités destinées aux jeunes. ⊙ Tenue de la toute première académie virtuelle sur la gouvernance de l'Internet d'Asie-Pacifique. Le programme APIGA2021 a incorporé de nouveaux éléments visant à garantir une participation efficace dans l'environnement virtuel. Vingt-six jeunes de 14 économies de la région APAC ont complété le programme. | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Lancement de l'Espace Chine, une plateforme conçue pour permettre à la communauté chinoise de discuter sur des sujets liés à l'industrie. Cinq séances ont été organisées, portant sur un éventail de sujets allant des actualités de l'industrie à des sujets techniques, en passant par les impacts potentiels de la réglementation et de la législation locales. ⊙ Lancement du premier Forum sur le DNS de la région APAC. L'édition 2022 du Forum sur le DNS de la région APAC a été organisée en partenariat avec MYNIC Berhad. Six séminaires préparatoires en ligne, tenus de septembre 2021 à mars 2022, ont jeté les bases pour des discussions plus approfondies lors du forum. Une cérémonie d'ouverture hybride a eu lieu à Kuala Lumpur, en Malaisie, en amont de l'événement. |
| <p>Finalité 2.3 : maintenir et améliorer l'ouverture, l'inclusion, la responsabilité et la transparence.</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Réalisations exceptionnelles : Satish Babu a reçu le prix Dr Tarek Kamel du développement des capacités 2021. ⊙ Dirigeants de la communauté issus de la région APAC : 21 des 46 dirigeants de la communauté de la région APAC ont été récemment nommés/réélus au cours de l'exercice fiscal 2022. ⊙ La communauté APAC a soumis des commentaires publics sur plusieurs dossiers. Sur le total des soumissions, les contributions de la région APAC ont représenté : <ul style="list-style-type: none"> ● 75 % des commentaires sur la proposition de règles de génération d'étiquettes (RZ-LGR) en script birman. |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ● 62 % des commentaires sur les RZ-LGR-5. ● 50 % des commentaires sur la proposition des RZ-LGR en script japonais. ● 50 % des commentaires sur les scripts Unicode supplémentaires pour la prise en charge des IDN. ● 22 % sur la proposition des RZ-LGR en script latin. ● 15 % des commentaires sur l'UDRP. |
| <p>Objectif stratégique 3. Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.</p> | |
| <p>Finalité 3.1 : [...] encourager la préparation pour l'acceptation universelle (UA), la mise en œuvre des IDN et l'adoption d'IPv6</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Le personnel de l'organisation ICANN a organisé ou animé des séances sur des questions liées aux IDN, à l'UA et à l'internationalisation des adresses de courrier électronique (EAI) à l'occasion de neuf événements locaux et régionaux, et a assuré une formation technique sur la préparation à l'UA. Voici les points saillants: <ul style="list-style-type: none"> ● Lors de la conférence Bhashanthara 2021, le personnel de l'organisation ICANN a été invité à participer à la séance « Acceptation universelle : le fondement d'un Internet multilingue et inclusif », dont l'enregistrement a par la suite été visionné plus de mille fois. ● Lors du SEA-IGF2021, le personnel de l'organisation ICANN a assuré un atelier intitulé « Acceptation universelle des noms de domaine et des adresses électroniques pour un Internet plus inclusif et diversifié sur le plan linguistique ». ○ Soutien apporté à l'organisation d'une séance de l'APTLD81, avec des intervenants appartenant à différents ccTLD de la région APAC (.in, .cn, .th, .la). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien apporté aux activités organisées par les initiatives locales en matière d'acceptation universelle en Chine, en Thaïlande et en Inde. ○ Dialogue avec les gouvernements locaux sur des thèmes liés aux IDN, à l'UA et l'EAI. ○ Soutien apporté au Groupe directeur de l'UA pour la mise en place d'activités de sensibilisation auprès de la communauté de l'ICANN (par exemple, élaboration d'une enquête en hindi destinée aux utilisateurs finaux afin de recueillir des données sur les IDN et l'UA auprès de la communauté indienne). ○ En outre, les réalisations suivantes ont été accomplies : <ul style="list-style-type: none"> ● En partenariat avec l'APTLD, publication d'un livre blanc sur le rôle des ccTLD pour parvenir à l'UA, à la suite de la série de formations du Programme de formation à l'acceptation universelle de la région APAC. ● Collaboration avec différentes parties prenantes afin de les aider à se préparer à l'acceptation universelle (par exemple, des sondages auprès des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement pour analyser les lacunes identifiées dans leurs systèmes et prévoir les prochaines étapes). |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ EPDP de la GNSO sur les IDN : le président et le vice-président de l'EPDP, six membres sur 16 du groupe de travail et huit participants sur 13 font partie de la communauté APAC. ⊙ L'équipe de la région APAC qui a travaillé sur les IDN a contribué à l'élaboration du premier « Rapport d'étape annuel sur les IDN ». ⊙ La cinquième version des règles de génération d'étiquettes pour la zone racine intègre 26 nouveaux scripts, dont 19 provenant de la région APAC. |
| <p>Finalité 3.2 : améliorer l'évaluation et la réactivité face à des nouvelles technologies qui ont un impact sur [...] les systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet [...]</p> | |
| <p>Participation au dialogue régional sur les nouvelles technologies et leur impact potentiel sur le DNS à l'occasion de quatre événements locaux et régionaux. Lors du Forum 2022 sur le DNS de la région APAC, les discussions ont porté sur des sujets brûlants tels que l'avenir du DNS et l'éventuel impact des technologies émergentes.</p> | |
| <p>Objectif stratégique 4. S'attaquer aux problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.</p> | |
| <p>Finalité 4.1 : [...] en développant de nouveaux systèmes d'alerte précoce tels que les rapports sur l'évolution des lois et réglementations préparés par l'organisation ICANN</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Travail en collaboration avec des parties prenantes clés sur les lois et réglementations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ● Loi chinoise de protection des données à caractère personnel : l'organisation ICANN a publié un billet avec des informations clés pour les parties contractantes chinoises et a facilité des discussions de la communauté lors d'une séance de l'espace Chine. ● Directives de la loi indienne sur les technologies de l'information de 2000 (CERT-IN) au titre de la sous-section (6) de la section 70B : dialogue avec la communauté lors de la séance de l'ICANN74 « Point sur les développements géopolitiques, législatifs et réglementaires ». ⊙ Contribution à l'élaboration du Rapport de pays publié par l'organisation ICANN |

| | |
|---|---|
| | <p>sur les initiatives et les lois de la Chine en matière de politiques liées à l'Internet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Identification de huit réglementations ou législations nouvelles ou révisées qui pourraient éventuellement avoir un impact sur l'ICANN. |
| <p>Finalité 4.2 : continuer d'établir des alliances au sein de l'écosystème de l'Internet de la région et au-delà afin d'échanger avec les parties prenantes mondiales et les sensibiliser à la mission et au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Sensibilisation aux systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet et au rôle de l'ICANN dans l'écosystème de l'Internet à l'occasion de 16 conférences locales et régionales. Voici les points saillants : <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Lors des conférences PaclGF2021 et APTLD80, le président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, a parlé du rôle technique de l'ICANN à une séance intitulée « L'importance d'établir des partenariats internationaux et régionaux efficaces pour soutenir le régionalisme du Pacifique et la stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique ». ⊙ Lors du <i>Global Cyberpeace Challenge 3.0</i>, le président du Conseil d'administration de l'ICANN, Maarten Botterman, a souligné la nécessité d'un modèle multipartite robuste pour répondre aux menaces contre un Internet ouvert, sécurisé et résilient. | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Rédaction d'un article pour le magazine indien <i>Voice and Data</i> sur le rôle de l'ICANN dans la préservation d'un Internet mondial unifié. ⊙ Göran Marby, président-directeur général de l'ICANN, a tenu une réunion bilatérale avec le représentant du Japon auprès du GAC afin de préciser le rôle de l'ICANN en matière de contenu en ligne et de piratage. |

Rapport régional Europe

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Forum de politiques ICANN74 : retour aux réunions hybrides

Les membres de l'organisation en Europe et ailleurs ont travaillé de concert pour tenir la toute première réunion publique de l'ICANN avec une composante présentielle depuis la pandémie de COVID-19, en 2019. Près de 900 participants sur place et un peu plus de 900 participants en ligne, représentant 101 pays, ont pris part à 105 sessions individuelles. Près de la moitié des participants venaient de la région Europe. La Haye, aux Pays-Bas, s'est avérée une excellente ville d'accueil pour cet événement marquant.

Promotion de la participation au Royaume-Uni : une attention renouvelée pour un acteur mondial

Le Royaume-Uni, champion de la promotion d'une gouvernance multipartite de l'Internet, peut se féliciter de compter sur une communauté de l'ICANN diversifiée et active, ainsi que sur de nombreux employés qualifiés de l'ICANN. Dans l'ère post-Brexit, le Royaume-Uni fait entendre sa voix au niveau mondial sur des questions techniques et politiques liées à l'Internet. Les visites du président directeur général de l'ICANN en novembre 2021 et en février 2022 ont contribué à promouvoir des échanges plus substantiels et plus larges, destinés à renforcer la participation et la sensibilisation à l'ICANN de toutes les catégories de parties prenantes basées au Royaume-Uni.

Le recours à la collaboration en ligne pour élargir la présence de l'ICANN : leçons tirées de la pandémie

Même si les restrictions imposées aux réunions et aux déplacements en raison de la pandémie ont progressivement disparu de la scène européenne, l'ICANN a continué à faire usage des webinaires sous-régionaux et des nouvelles listes de diffusion en langue locale pour élargir le rayon d'action de ses activités de sensibilisation au-delà des membres réguliers de la communauté. Les séances de formation technique en ligne et les « Assemblées régionales de parties prenantes » ont attiré le plus grand nombre de participants. Les pays nordiques, l'Europe centrale, les pays baltes et les pays germanophones ont été particulièrement réceptifs. Des séminaires en ligne sur les projets législatifs de l'Union européenne (UE) ont également attiré un large public.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN en Europe tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| <u>Événements</u> | <u>Projets</u> |
|---|----------------|
| Objectif stratégique 1. Renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. | |
| Finalité 1.1 : améliorer la responsabilité commune de maintien de la sécurité et la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées. | |

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Renouvellement du contrat de registre pour .aero et négociation du contrat de registre pour .post. Les deux opérateurs de registre sont basés en Europe. ⊙ Programme universitaire : conférence virtuelle sur l'ICANN, sa structure de gouvernance, son rôle dans la gouvernance de l'Internet et le rôle du DNS dans l'Internet, dans le cadre du Programme de droit, d'innovation numérique et de développement durable de l'École de commerce italienne. ⊙ Atelier numérique en France et en Belgique : présentation sur le DNS à l'occasion de la table ronde « Atelier de l'avenir numérique » et au Forum des télécommunications et des médias de Bruxelles. | |
| <p>Finalité 1.2 : renforcer la gouvernance des opérations des serveurs racine du DNS en coordination avec les opérateurs des serveurs racine du DNS.</p> | |
| <p>Webinaire sur les serveurs racine : tenue d'un webinaire avec des opérateurs de serveurs racine basés en Europe afin d'expliquer la fonction du système et sa résilience aux participants qui prennent part aux trilogues de l'UE consacrés à la Directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS2). Présentation d'un programme similaire aux représentants du gouvernement du Royaume-Uni.</p> | |
| <p>Finalité 1.3 : identifier et atténuer les menaces à la sécurité du DNS via le renforcement des relations avec les fournisseurs de matériel, de logiciels et de services concernés.</p> | |
| | <p>Participation croissante au DAAR avec l'incorporation des ccTLD du Portugal et de la Finlande.</p> |
| <p>Finalité 1.4 : renforcer la solidité des services et des processus de signature et de distribution de la clé de la zone racine du DNS.</p> | |
| <p>Présentation des porteurs de clés des pays nordiques : webinaire de présentation des trois porteurs de clés nordiques, destiné à sensibiliser la région à l'importance du rôle de la cérémonie de signature de clé pour la protection de l'infrastructure Internet de base.</p> | |
| <p>Objectif stratégique 2. Renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.</p> | |
| <p>Finalité 2.1 : renforcer le processus ascendant et multipartite de prise de décision de l'ICANN et s'assurer que le travail est accompli et que les politiques sont élaborées de manière efficace et en temps opportun.</p> | |
| <p>Dialogue sur la gouvernance de l'Internet avec plusieurs parties prenantes dans le cadre du FGI et présentation des opportunités de participation active à l'ICANN.</p> | <p>Soutien apporté à l'organisation des tables rondes régionales de l'Organisation régionale At-Large européenne.</p> |

Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes.

- ⊙ Organisation des journées « Mesurer l'Internet » en République tchèque, en coopération avec RIPE NCC et CZ NIC (.cz).
- ⊙ Dialogue avec la communauté nordique sur des sujets liés à l'ICANN, partage d'informations sur les perspectives en matière de fragmentation de l'Internet avec le webinaire « Fragmentation de l'Internet ? Perspectives techniques et politiques ».
- ⊙ Série de formations organisées par l'ICANN en Europe centrale et dans les pays baltes : « Bref aperçu de l'histoire des serveurs racine ».
- ⊙ Séminaire en ligne sur l'utilisation malveillante du DNS pour la communauté germanophone.
- ⊙ Conférences adressées aux étudiants de droit de l'université de Lodz pour présenter l'ICANN, son fonctionnement et les problèmes auxquels elle est confrontée.
- ⊙ Participation aux réunions du Groupe de haut niveau de la Commission européenne sur la gouvernance de l'Internet.
- ⊙ Présentation des politiques actuelles de l'ICANN à la réunion de l'Association des domaines géographiques de premier niveau.
- ⊙ Contribution aux efforts en matière de gouvernance de l'Internet menés sur le plan mondial et régional, tels que le Groupe consultatif multipartite du FGI, l'Association de soutien du FGI, les Forums sur la gouvernance de l'Internet nationaux, régionaux, sous-régionaux, et ceux adressés à la jeunesse.

Objectif stratégique 3. Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.

Finalité 3.1 : stimuler la concurrence, le choix du consommateur et l'innovation dans l'espace Internet en renforçant la sensibilisation à l'acceptation universelle, aux noms de domaine internationalisés (IDN) et à l'IPv6, et en encourageant leur utilisation et mise en œuvre.

Signature d'un protocole d'accord avec EURid pour promouvoir les IDN.

Finalité 3.4 : soutenir l'évolution continue des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet par le biais du lancement d'une nouvelle série de domaines génériques de premier niveau (gTLD) financée et gérée de manière raisonnable, avec des risques évalués et conforme aux processus de l'ICANN.

Conception et mise à l'essai d'une plate-forme de communication destinée à favoriser la

| | |
|--|--|
| <p>participation des entreprises européennes à l'ICANN, avec une attention particulière portée à l'espace des gTLD.</p> | |
| <p>Objectif stratégique 4. Résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.</p> | |
| <p>Finalité 4.1 : identifier les défis et opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale et y répondre dans le cadre de sa mission, en développant de nouveaux systèmes d'alerte précoce, tels que les rapports sur l'évolution des lois et réglementations à l'échelle mondiale préparés par l'ICANN.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Dialogue avec des parties prenantes dans le cadre d'un atelier sur les noms de domaine intitulé « Boîte à outils européenne de lutte contre la contrefaçon ». ⊙ Participation à la consultation régionale virtuelle organisée par la Chatham House et le projet Cyber Direct de l'UE, visant à partager des points de vue sur l'élaboration d'une nouvelle convention internationale sur la cybercriminalité, conformément à la résolution 74/247 de l'Assemblée générale des Nations Unies. ⊙ Dialogue avec les institutions de l'UE et les États membres sur des propositions de politiques numériques concernant le DNS. ⊙ Réunion avec les autorités de la concurrence du Royaume-Uni pour discuter des initiatives législatives en matière d'Internet. | |
| <p>Finalité 4.2 : continuer d'établir des alliances au sein de l'écosystème de l'Internet et au-delà afin d'échanger avec les parties prenantes mondiales et les sensibiliser à la mission et au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN.</p> | |
| <p>Participation du PDG à des événements en Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Il a participé au Congrès mondial de la téléphonie mobile 2022 et a tenu au total 14 réunions bilatérales avec les gouvernements et l'industrie. ⊙ Il a participé à la Table ronde du Conseil allemand des affaires étrangères sur la gouvernance de l'Internet. ⊙ Il a pris part au Forum « Future Tech » à Londres pour participer aux débats et apporter des éléments d'information à la réunion des ministres du numérique du G7. ⊙ Il a parrainé et organisé une séance sur la fragmentation de l'Internet et la souveraineté numérique à EuroDIG 2022. | |

Rapport régional Europe orientale et Asie centrale

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Travail avec la communauté technique en Asie centrale

L'environnement numérique se développe rapidement en Asie centrale et les pays de la région sont très préoccupés par la stabilité, la sécurité et la résilience de leur infrastructure Internet. Pour répondre à ce besoin, l'ICANN a organisé une série d'ateliers, de séminaires en ligne et de discussions de travail approfondies sur les nouvelles instances de l'IMR, DNSSEC, les indicateurs de santé des technologies des identificateurs et le signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR). Ces séances de formation ont permis à la communauté DNS locale de connaître les meilleures pratiques actuelles et de prendre des mesures importantes pour un Internet stable et sécurisé.

Travail avec le secteur académique et sensibilisation au modèle multipartite de l'ICANN

La sensibilisation au modèle multipartite de l'ICANN a toujours été un élément important de la mission de l'ICANN. La coopération avec la communauté universitaire a permis à l'ICANN de prendre contact avec des étudiants d'universités régionales et d'écoles sur la gouvernance de l'Internet pour présenter sa mission, les bases du DNS et le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet. Ces activités contribuent à accroître la visibilité de l'ICANN auprès de groupes plus larges de parties prenantes, à attirer de nouveaux venus à l'ICANN et à mieux faire connaître les principes de la gouvernance de l'Internet.

Ajuster la stratégie de promotion de la participation de l'ICANN à un monde en pleine évolution

Avec l'évolution rapide de la situation géopolitique en Europe orientale et en Asie centrale, il est extrêmement important de surveiller et de suivre tout changement des législations locales ainsi que toute initiative réglementaire pouvant affecter la mission de l'ICANN. Des séminaires consacrés aux politiques et des discussions ouvertes sur les actualités dans le domaine de la réglementation de l'Internet ont permis à l'organisation ICANN de mieux comprendre les dernières tendances et développements afin d'adapter efficacement l'élaboration de politiques, les activités techniques et les activités de promotion de la participation à un environnement en pleine évolution.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN dans la région Europe orientale et Asie centrale tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| <u>Événements</u> | <u>Projets</u> |
|---|----------------|
| Objectif stratégique 1. Renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. | |
| Finalité 1.1 : améliorer la responsabilité commune de maintien de la sécurité et de la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Formation sur DNSSEC et adoption de DNSSEC par le ccTLD .uz. ⊙ Cérémonie de signature DNSSEC et conférence consacrée à cette cérémonie. ⊙ Transfert du ccTLD Bélarus (.by) de Reliable Software, Ltd. à Bielussian Cloud technologies LLC. ⊙ Conférence virtuelle sur l'ICANN et le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet assurée par l'ICANN pour l'Université d'État de Saint-Pétersbourg. | |
| <p>Finalité 1.2 : renforcer la gouvernance des opérations des serveurs racine du DNS en coordination avec les opérateurs des serveurs racine du DNS.</p> | |
| <p>Le séminaire en ligne de formation sur les opérations des serveurs racine, organisé avec des spécialistes de RIPE NCC et consacré aux éléments clés de l'infrastructure Internet, a insisté sur l'importance des instances de la racine et de la connectivité IPv6/7. Le séminaire en ligne a été organisé pour la communauté du DNS de l'Ouzbékistan.</p> | |
| <p>Objectif stratégique 2. Renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.</p> | |
| <p>Finalité 2.1 : renforcer le processus ascendant et multipartite de prise de décision de l'ICANN et s'assurer que le travail est accompli et que les politiques sont élaborées de manière efficace et en temps opportun.</p> | |
| <p>Dialogue sur la gouvernance de l'Internet avec plusieurs parties prenantes dans le cadre du FGI arménien et présentation des opportunités de participation active à l'ICANN.</p> | |
| <p>Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Organisation des journées « Mesurer l'Internet » en Arménie et en Géorgie, en coopération avec RIPE NCC. ⊙ Conférences organisées à l'École d'été sur la gouvernance de l'Internet en Russie afin de présenter l'ICANN, son fonctionnement et les problèmes auxquels elle est confrontée. | |
| <p>Finalité 3.4 : soutenir l'évolution continue des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet par le biais du lancement d'une nouvelle série de noms de domaine de premier niveau (gTLD) financée et gérée de manière raisonnable, avec des risques évalués et conforme aux processus de l'ICANN.</p> | |
| <p>Conception et mise à l'essai d'une plate-forme de communication avec les opérateurs DNS régionaux destinée à favoriser la participation des entreprises à l'ICANN, avec une attention particulière portée à l'espace des gTLD.</p> | |

Objectif stratégique 4. Résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.

Finalité 4.1 : identifier les défis et opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale et y répondre dans le cadre de sa mission, en développant de nouveaux systèmes d'alerte précoce, tels que les rapports sur l'évolution des lois et réglementations à l'échelle mondiale préparés par l'ICANN.

- ⦿ Soutien apporté à l'organisation ICANN pour répondre à une lettre de l'Ukraine demandant que l'infrastructure Internet basée en Russie soit supprimée ou désactivée.
- ⦿ Adoption de « mesures en faveur des titulaires de noms de domaine d'Ukraine et des régions voisines » en vertu de l'article 3.7.5.1 du contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement de 2013.

Rapport régional Amérique latine et Caraïbes

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Semaine des noms de domaine de la région LAC

Du 26 au 28 avril, l'équipe chargée de la relation de l'ICANN avec les parties prenantes de la région Amérique latine et Caraïbes (GSE) a tenu l'édition 2022 de la Semaine des noms de domaine de la région LAC, un événement virtuel organisé en partenariat avec Domaines de premier niveau d'Amérique latine et des Caraïbes (LACTLD), le Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC), l'Internet Society (ISOC) et le Registre d'intérêt public (PIR). L'édition de cette année a été placée sous le thème « Façonner le futur d'un DNS sécurisé et résilient ».

Plus de quatre cents personnes y ont participé. Parmi les intervenants figurent des membres de l'équipe de direction de l'ICANN tels que Sally Costerton, vice-présidente senior en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales, des membres du Conseil d'administration de l'ICANN, ainsi que des professionnels du secteur, des experts techniques et des spécialistes des politiques Internet au niveau international et régional.

Renforcement de la coopération avec la communauté technique dans la région LAC

L'équipe de l'ICANN chargée de la relation avec la communauté technique, en collaboration avec l'équipe GSE LAC, a organisé plus de 30 séances de renforcement des capacités, ouvertes et accessibles à toute la région LAC. Il s'agit notamment d'ateliers, de séances de formation, de séminaires en ligne, de tutoriels et de présentations sur des sujets tels que le DNS, DNSSEC, l'UA, le protocole d'accès aux données d'enregistrement de noms de domaine (RDAP) et le WHOIS, entre autres.

Campagnes itinérantes d'information (LAC Roadshows) virtuelles

Les campagnes itinérantes d'information (LAC-i-Roadshow) sont une initiative de sensibilisation visant à faire participer de nouvelles personnes et organisations de différents secteurs dans le modèle multipartite de l'ICANN, afin de combler les lacunes en matière de participation, de sensibiliser le public de la région et de renforcer ses capacités sur des sujets clés liés au DNS. Au cours de l'exercice fiscal 2022, 123 participants des Caraïbes et d'Amérique centrale ont bénéficié de ces formations.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN dans la région Amérique latine et Caraïbes tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| Événements | Projets |
|---|---------|
| Objectif stratégique 1. Renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. | |
| Finalité 1.1 : améliorer la responsabilité commune de maintien de la sécurité et de la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Huit formations techniques organisées par l'ICANN en partenariat avec l'Association nationale des universités et des établissements d'enseignement supérieur du Mexique : « Évolution du DNS, du WHOIS au RDAP », « Le b.a.-ba de l'ICANN (ICANN101) », « Cybersécurité : utilisation malveillante du DNS (parties 1 et 2) et DNSSEC » et « Système des serveurs racine : anycast et hyperlocal ». ⊙ Présence de l'ICANN aux réunions LACNIC. Séance pratique organisée par l'ICANN et présentation d'un tutoriel sur la sécurisation du routage à l'occasion de LACNIC 36 et de LACNOG_2021. ⊙ Présentation par l'ICANN d'un tutoriel sur l'appairage et la connectivité lors de la réunion LACNIC 37. ⊙ Atelier pratique sur le DNS et le DNSSEC assuré par l'ICANN dans le cadre de l'événement « LACNIC en mouvement » à Belize. ⊙ Séances de renforcement des capacités techniques sur la validation DNSSEC organisées par l'ICANN pour des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) et des associations de FAI dans la région LAC, notamment CABASE Argentine, CANTO Caraïbes, NAP Colombie et ENTEL Bolivie. ⊙ Dans la région des Caraïbes, séances de renforcement des capacités techniques assurées par l'ICANN à CARIBNOG 23, à Car PIF7 (Forum d'appairage des Caraïbes), à la 36e conférence annuelle de CANTO en 2021, et au Forum des Caraïbes sur la sécurité publique 2021. ⊙ Présentation de l'ICANN sur le DNS, le DNSSEC et le RDAP à l'École du Sud sur la gouvernance de l'Internet. ⊙ Présentation de l'ICANN sur le DNS, le WHOIS et le RDAP à l'École argentine sur la gouvernance de l'Internet. ⊙ Atelier pratique pour NIC.br sur DNSSEC et Hyperlocal. ⊙ Séance de renforcement des capacités organisée en partenariat avec LACTLD sur les protocoles et les annonces pour la sécurité du DNS. | |
| <p>Objectif stratégique 2. Renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.</p> | |
| <p>Finalité 2.1 : renforcer le processus ascendant et multipartite de prise de décision de l'ICANN et s'assurer que le travail est accompli et que les politiques sont élaborées de manière efficace et en temps opportun.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Deux séances de renforcement des capacités sur le b.a.-ba de l'ICANN (ICANN101) avec l'Université des Antilles et l'Université du Commonwealth des Caraïbes. | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Une séance de l'ICANN à l'École du Sud sur la gouvernance de l'Internet sur le b.a.-ba le b.a.-ba de l'ICANN (ICANN101). ⊙ Un séminaire en ligne sur le renforcement des capacités pour LACRALO afin de tenir la communauté informée sur les discussions autour de la préparation d'une nouvelle série de gTLD. | |
| <p>Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Deux séances de l'Espace LAC tenues à l'occasion de l'ICANN72 et l'ICANN73, portant sur des sujets de politique générale et des actualités régionales. ⊙ Deux séances d'information sur l'ICANN72 et l'ICANN73 pour la région LAC. ⊙ Deux séminaires en ligne d'information organisés pour les représentants de la région LAC auprès du GAC avant l'ICANN72 et l'ICANN73, afin de les préparer aux discussions. ⊙ Deux campagnes itinérantes d'information (Roadshows) organisées dans la région LAC, l'une pour l'Amérique centrale et l'autre pour les Caraïbes. Ces événements de sensibilisation ciblent les nouveaux arrivants et visent à attirer de nouveaux acteurs à l'écosystème de l'ICANN. ⊙ Séminaire en ligne de renforcement des capacités en deux parties organisé pour la communauté LACRALO sur le thème « Comment pouvons-nous rendre le DNS plus résilient et plus sécurisé ? » ⊙ Soutien apporté à deux événements régionaux dans les Caraïbes : Semaine des TIC de la CTU 2021 et 38e réunion générale annuelle de CANTO. | |
| <p>Objectif stratégique 3. Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.</p> | |
| <p>Finalité 3.2 : améliorer l'évaluation et la réactivité face à de nouvelles technologies qui ont un impact sur la sécurité, la stabilité et la résilience des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet grâce à un plus grand engagement auprès des parties concernées.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Organisation par l'équipe GSE LAC de l'édition 2022 de la « Semaine virtuelle de LAC sur les noms de domaine ». Les trois journées de l'événement ont été placées sous le thème « Façonner le futur d'un DNS sécurisé et résilient » et ont réuni plus de 400 participants. ⊙ Une séance sur l'UA pour le « Centro de Estudios Avanzados en Banda Ancha para el Desarrollo ». ⊙ Une autre séance sur l'UA pour l'Association nationale des universités et de l'enseignement supérieur du Mexique. | |

Objectif stratégique 4. Résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.

Finalité 4.2 : continuer d'établir des alliances au sein de l'écosystème de l'Internet et au-delà afin d'échanger avec les parties prenantes mondiales et les sensibiliser à la mission et au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN.

- ⦿ Soutien et participation au Forum sur la gouvernance de l'Internet des Caraïbes CIGF17.
- ⦿ Participation à la réunion CCP I de la CITEC pour s'assurer que les positions régionales soient alignées sur les objectifs et finalités de l'ICANN.

Rapport régional Moyen-Orient

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Édition 2022 du Forum du Moyen-Orient sur le DNS

La huitième édition du Forum du Moyen-Orient sur le DNS s'est tenue en mode virtuel du 16 au 18 mai 2022. Cet événement de trois jours a porté sur des sujets techniques, commerciaux et juridiques et a attiré plus de 200 participants de toute la région et d'ailleurs.

Les riches discussions du Forum ont permis de tirer des conclusions importantes. La région continue d'avoir un énorme potentiel. La pandémie de COVID-19 a conduit à des progrès dans le domaine de la sensibilisation à distance, qui sont encore en cours, principalement auprès des ccTLD.

Le Forum a été l'occasion d'annoncer le lancement du nouveau site Web du Forum du Moyen-Orient sur le DNS. Le contenu relatif au Forum est disponible en ligne sur <https://mednsf.org/>.

Attirer de nouveaux publics

Malgré la pandémie de COVID-19 en cours, l'équipe de l'ICANN GSE - Moyen-Orient a réussi à entrer en contact avec de nouveaux publics de la région.

En Arabie saoudite, le travail continu avec les parties prenantes a donné lieu à des collaborations fructueuses au cours de cet exercice fiscal. L'ICANN a notamment organisé plusieurs ateliers techniques et séminaires en ligne sur divers sujets liés au DNS. L'ICANN a également travaillé en étroite collaboration avec le Centre Internet du ministère saoudien des Communications et des Technologies de l'information pour explorer des domaines de coopération.

Au Pakistan, l'organisation ICANN a travaillé efficacement avec le FAI Gemnet Enterprise Solutions pour mettre en place la validation DNSSEC sur son réseau. Ce projet a été possible grâce à la volonté du FAI d'accroître la résilience du réseau.

En Somalie, l'ICANN a été bien présente à l'événement des Groupes d'opérateurs de réseau de Somalie 2021 (SOMNOG), où elle a organisé, entre autres, le premier atelier pratique technique sur les opérations du DNS pour la communauté technique locale.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN au Moyen-Orient tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| <u>Événements</u> | <u>Projets</u> |
|--|----------------|
| Objectif stratégique 1. Renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. | |

| | |
|--|---|
| <p>Finalité 1.1 : améliorer la responsabilité commune de maintien de la sécurité et de la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Organisation d'un atelier pratique sur les opérations du DNS et un autre atelier pratique sur le DNSSEC pour la communauté technique de l'Arabie saoudite. ⊙ Organisation d'un atelier pratique sur les opérations du DNS pour la communauté technique de la Somalie à l'occasion de l'événement SOMNOG 2021. ⊙ Conférence sur le DNS et son importance à l'Université technique du Moyen-Orient. ⊙ Organisation d'un webinaire thématique sur la validation DNSSEC. ⊙ Organisation d'un webinaire sur les opérations du DNS, les menaces à la sécurité du DNS et le DNSSEC pour la communauté technique du Pakistan. ⊙ Organisation d'une présentation sur l'initiative de partage de connaissances et instauration de normes pour la sécurité du DNS et du nommage (KINDNS) à l'occasion de l'édition 2022 du Forum du Moyen-Orient sur le DNS. | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Organisation d'appels sur validation DNSSEC avec 10 différents opérateurs de réseau. Quatre d'entre eux ont déjà commencé à travailler à la validation DNSSEC sur leurs réseaux respectifs. ⊙ Deux ccTLD ont été encouragés à mettre en œuvre la validation DNSSEC. |
| <p>Finalité 1.2 : renforcer la gouvernance des opérations des serveurs racine du DNS en coordination avec les opérateurs de serveurs racine du DNS.</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Coordination de l'installation de deux nouvelles instances IMRS à Erbil, en Irak. Ce sont les premières instances IMRS dans le pays. ⊙ Des travaux sont en cours actuellement pour coordonner le déploiement et la mise en fonctionnement de quatre nouvelles instances IMRS, l'une au Maroc, l'autre en Libye et deux en Arabie saoudite. |
| <p>Finalité 1.3 : identifier et atténuer les menaces à la sécurité du DNS via le renforcement des relations avec les fournisseurs de matériel, de logiciels et de services concernés.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Présentation sur les menaces à la sécurité du DNS adressée aux étudiants de cybersécurité de l'Université arabe Nayef des sciences de la sécurité en Arabie Saoudite. ⊙ Présentation sur les menaces à la sécurité du DNS adressée aux avocats du groupe « Ankara Legal Hackers ». ⊙ Organisation d'un atelier sur les menaces à la sécurité du DNS lors de la cinquième | <p>Promotion de l'initiative DAAR auprès de sept ccTLD.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Conférence internationale de la Société arabe de criminologie et de médecine légale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un panel sur les menaces à la sécurité du DNS à l'occasion de l'édition 2022 du Forum du Moyen-Orient sur le DNS. | |
| <p>Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Organisation des séances de l'Espace du Moyen-Orient lors de l'ICANN72 et l'ICANN73. Organisation d'une réunion d'information au Moyen-Orient sur les réunions publiques de l'ICANN : ICANN72 et ICANN73. Organisation de l'édition annuelle de l'École sur la gouvernance de l'Internet du Moyen-Orient et des pays voisins, du 4 au 8 juillet 2021. | <p>Organisation d'une formation générale de l'ICANN pour les parties prenantes du Pakistan. La première partie de la formation, portant sur des notions de base, a abordé des sujets liés à l'ICANN, aux organisations de soutien et aux comités consultatifs de l'ICANN. La deuxième partie, portant sur des connaissances plus avancées, a été adaptée aux intérêts des participants (aspects techniques, IDN et UA).</p> |
| <p>Objectif stratégique 3. Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.</p> | |
| <p>Finalité 3.1 : stimuler la concurrence, le choix du consommateur et l'innovation dans l'espace Internet en renforçant la sensibilisation à l'acceptation universelle, aux IDN et à l'IPv6, et en encourageant leur utilisation et mise en œuvre.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Organisation du huitième Forum du Moyen-Orient sur le DNS, du 16 au 18 mai 2022. Organisation de séminaires en ligne sur l'UA pour des communautés en Arabie Saoudite, en Tunisie et en Irak. | <p>Contribution à des articles publiés dans les magazines de l'Organisation arabe des TIC.</p> |
| <p>Finalité 3.2 : améliorer l'évaluation et la réactivité face à de nouvelles technologies qui ont un impact sur la sécurité, la stabilité et la résilience des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet grâce à un plus grand engagement auprès des parties concernées.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Diffusion de publications rédigées par le Bureau du directeur de la technologie de l'ICANN et le SSAC. Diffusion de publications rédigées par l'équipe de l'ICANN en charge de la relation avec les gouvernements. | |
| <p>Objectif stratégique 4. Résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.</p> | |
| <p>Finalité 4.1 : identifier les défis et opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale et y répondre dans le cadre de sa mission, en développant de nouveaux systèmes d'alerte précoce, tels que les rapports sur l'évolution des lois et réglementations à l'échelle mondiale préparés par l'ICANN.</p> | |
| | <p>Dialogue avec différentes parties prenantes régionales pour se tenir au courant des</p> |

| | |
|---|--|
| | nouvelles lois et réglementations liées à la mission de l'ICANN, et production de rapports en interne. |
| Finalité 4.2 : continuer d'établir des alliances au sein de l'écosystème de l'Internet et au-delà afin d'échanger avec les parties prenantes mondiales et les sensibiliser à la mission et au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN. | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Présentation sur la législation relative à la protection des données et de la vie privée au Conseil de coopération du Golfe, à l'occasion de l'édition 2022 du Forum du Moyen-Orient sur le DNS. ⊙ Organisation d'une séance intitulée « Maintenir un seul Internet mondial » à l'occasion de l'édition 2021 du FGI arabe. | |

Rapport régional Amérique du Nord

FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

Introduction de l'espace Amérique du Nord

Conformément aux objectifs définis dans le Plan régional de promotion de la participation pour l'Amérique du Nord, l'équipe GSE d'Amérique du Nord (NA) a présenté le tout premier espace NA. Lors de la séance inaugurale de l'espace NA, qui a eu lieu pendant l'ICANN72, l'équipe a partagé le nouveau Plan régional de promotion de la participation pour l'Amérique du Nord et a abordé des sujets d'intérêt pour la région. Un deuxième espace NA s'est également tenu à l'ICANN73. La séance a non seulement été l'occasion de faire un point avec la communauté sur les activités d'élaboration de politiques de l'ICANN, mais aussi et surtout de discuter de sujets d'intérêt régional avec des parties prenantes de l'Amérique du Nord.

Événement virtuel consacré à la loi canadienne sur la sécurité en ligne

Dans le cadre d'une série d'événements virtuels organisés en Amérique du Nord, l'équipe GSE a tenu un webinaire consacré aux derniers développements concernant une législation en instance au Parlement canadien qui pourrait affecter la mission de l'ICANN. L'événement a été organisé en partenariat avec l'Internet Society et a fait appel à des intervenants des deux organisations, ainsi que de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet, .ca, et des Opérateurs des réseaux concurrentiels canadiens.

Série de formations sur l'UA en coopération avec NARALO

L'équipe GSE Amérique du Nord s'est associée à l'Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord (NARALO) et au Groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG) pour organiser une série de formations sur l'acceptation universelle pour la région Amérique du Nord. La série de formations a rappelé aux nouveaux publics l'importance de l'UA. Elle a permis à plus de 200 stagiaires de découvrir des aspects techniques de l'UA pour les nouveaux noms de domaine, et en particulier pour les noms de domaine internationalisés. Elle a également permis aux stagiaires de poursuivre leur dialogue avec l'UASG et de continuer à promouvoir l'UA au sein de leurs organisations et communautés.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Ce tableau répertorie les événements et les projets de l'organisation ICANN en Amérique du Nord tout au long de l'exercice fiscal 2022. Il est organisé suivant la contribution de ces activités aux objectifs stratégiques et finalités de l'ICANN.

| Événements | Projets |
|---|---------|
| Objectif stratégique 2. Renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN. | |
| Finalité 2.1 : renforcer le processus ascendant et multipartite de prise de décision de l'ICANN et s'assurer que le travail est accompli et que les politiques sont élaborées de manière efficace et en temps opportun. | |
| Présentation de l'espace NA et organisation de séances de l'espace NA à l'ICANN72 et à l'ICANN73. L'espace a pour vocation de servir de | |

| | |
|--|--|
| lieu de discussion sur des thématiques importantes pour la communauté. | |
| Finalité 2.2 : soutenir et renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes. | |
| <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Séminaires en ligne organisés sur un large éventail de sujets, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ● Deux séminaires en ligne sur l'évolution des législations et des réglementations dans le monde, ainsi que sur les plus récents développements aux Nations Unies et à l'Union internationale des télécommunications. ● Un séminaire en ligne pour présenter les programmes de l'ICANN destinés aux nouveaux arrivants afin de promouvoir leur participation au travail qui va façonner l'avenir de l'Internet. ⊙ Conférences dans sept universités sur le modèle multipartite et l'élaboration de politiques de l'ICANN. Le président-directeur général, Göran Marby y a participé en tant qu'intervenant à deux reprises. ⊙ Présentation de l'ICANN au Sommet de la connectivité des peuples autochtones de l'ISOC 2021 et à la Réunion des opérateurs de réseau nord-américains (NANOG) 85. ⊙ Participation au comité directeur de plusieurs événements régionaux tiers, notamment le FGI-USA et le FGI canadien. | |
| Objectif stratégique 3. Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier. | |
| Finalité 3.1 : stimuler la concurrence, le choix du consommateur et l'innovation dans l'espace Internet en renforçant la sensibilisation à l'acceptation universelle, aux IDN et à l'IPv6, et en encourageant leur utilisation et mise en œuvre. | |
| | Mise en place d'une série de formations sur l'acceptation universelle des noms de domaine en partenariat avec NARALO et l'UASG. Plus de 200 stagiaires ont participé à une série de formations organisées en quatre parties et portant sur différents aspects techniques liés à l'acceptation universelle des noms de domaine. |
| Objectif stratégique 4. Résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN visant à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale. | |
| Finalité 4.1 : identifier les défis et opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale et y répondre dans le cadre de sa mission, en développant de nouveaux systèmes d'alerte | |

précoce, tels que les rapports sur l'évolution des lois et réglementations à l'échelle mondiale préparés par l'ICANN.

- ⊙ Organisation d'une réunion d'information avec les parties prenantes de l'Amérique du Nord pour discuter des propositions législatives canadiennes en matière d'Internet.
- ⊙ Suivi de nombreux événements organisés par des tiers portant sur des sujets pouvant se rapporter à la mission de l'ICANN, notamment des discussions gouvernementales sur la confidentialité des données et le WHOIS.

Objectif 4.2 : continuer d'établir des alliances au sein de l'écosystème de l'Internet et au-delà afin d'échanger avec les parties prenantes mondiales et les sensibiliser à la mission et au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN.

- ⊙ Réunions d'information avec des représentants du Comité consultatif gouvernemental régional (GAC) pour les tenir informés de l'évolution des dossiers et faire le point sur les questions sur lesquelles ils travaillent.
- ⊙ Réunions privées avec des parties prenantes régionales pour discuter des développements pouvant affecter l'écosystème. Organisation d'événements en partenariat pour faire des points de situation.

Rapport de transparence

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Rapport de transparence

La transparence est indispensable à la réussite du modèle décisionnel multipartite. La transparence des processus, des intérêts et de l'accès à l'information est essentielle pour que les parties prenantes collaborent efficacement et parviennent à un consensus dans les activités liées à l'élaboration de politiques.

Les principes de transparence sont intégrés à l'écosystème de l'ICANN. Le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN travaillent en permanence au renforcement de la transparence et des mécanismes de responsabilité. Dans ce cadre, la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT2) a élaboré la [recommandation 9.4](#), portant sur le développement d'indicateurs de transparence et leur inclusion dans le rapport annuel.

Les activités présentées dans cette section ont été mises en place pour répondre à cette recommandation.

INDICATEURS DE TRANSPARENCE

Demandes du processus DIDP et traitement des demandes

La [politique de divulgation d'informations documentaires de l'ICANN \(DIDP\)](#) vise à garantir que les informations contenues dans les documents relatifs aux activités opérationnelles de l'ICANN que l'organisation a en sa possession, sous sa garde ou sous son contrôle soient mises à disposition du public, sauf en cas de motifs justifiant qu'elles demeurent confidentielles. Cet indicateur mesure le volume de demandes DIDP reçues par l'organisation ICANN par trimestre et indique la suite qui leur a été donnée.

Les demandes présentées au titre de la DIDP et les réponses de l'ICANN sont disponibles sur la [page consacrée à la DIDP](#).

Exercice fiscal 2022 - Demandes et réponses de la politique de divulgation d'informations documentaires (DIDP)

| | Exercice fiscal 2022 - 1 ^{er} trimestre | Exercice fiscal 2022 - 2 ^e trimestre | Exercice fiscal 2022 - 3 ^e trimestre | Exercice fiscal 2022 - 4 ^e trimestre |
|--|--|---|---|---|
| Nombre de demandes reçues et traitées | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Nombre de réponses envoyées dans les délais exigés | 0 | 1 | 0 | 0 |

Publication de l'ordre du jour, des résolutions, des rapports préliminaires et des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration

Les statuts constitutifs de l'ICANN exigent la publication de l'annonce et de l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, ainsi que des résolutions adoptées, des rapports préliminaires et des procès-verbaux.

Les statuts constitutifs exigent la publication de l'annonce et de l'ordre du jour (pour autant qu'il soit connu) des réunions du Conseil d'administration au moins sept jours avant la tenue de la réunion (ou aussi longtemps à l'avance que possible).

Les statuts constitutifs exigent également que les résolutions adoptées par le Conseil d'administration soient publiées deux jours ouvrables après ses réunions et que les rapports préliminaires soient publiés sept jours ouvrables après ses réunions. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration doivent être publiés un jour ouvrable après leur approbation par le Conseil.

Une partie de ces documents peut être expurgée, conformément aux pratiques de publication de l'ICANN. Pour améliorer la transparence, l'ICANN publie les catégories de motifs de non-divulgaration ou d'expurgation.

Exercice fiscal 2022 - Publication des documents du Conseil d'administration

| | Exercice fiscal 2022 - 1 ^{er} trimestre | Exercice fiscal 2022 - 2 ^e trimestre | Exercice fiscal 2022 - 3 ^e trimestre | Exercice fiscal 2022 - 4 ^e trimestre |
|---|--|---|---|---|
| Nombre de réunions | 5 | 5 | 4 | 4 |
| Résolution publiée en temps voulu | 5 | 5 | 4 | 4 |
| Rapport préliminaire publié en temps voulu | 5 | 5 | 4 | 4 |
| Procès-verbaux publiés en temps voulu | 5 | 5 | 4 | 4 |
| Documents d'information du Conseil publiés en temps voulu | 5 | 5 | 4 | 3 |

[EN SAVOIR PLUS sur les pratiques de publication des documents du Conseil d'administration de l'ICANN.](#)

Pourcentage de documents d'information du Conseil d'administration expurgés et non expurgés mis à la disposition du public

Depuis juin 2010, l'organisation ICANN rend publics les documents d'information du Conseil d'administration. Il s'agit de documents d'aide à la prise de décision servant à préparer chacune

des réunions du Conseil d'administration. Ces documents comprennent des rapports et des documents de référence du Conseil, que l'on regroupait dans la rubrique « Annexes » lors des réunions passées du Conseil d'administration. Leur publication intervient au même moment que celle des procès-verbaux des réunions, prévue dans les statuts constitutifs. L'organisation ICANN tient à jour les [directives pour la publication de documents d'information du Conseil d'administration](#) (les « Directives »), qui décrivent les pratiques suivies par l'organisation ICANN pour rendre publics ces documents. Les directives portent sur les principes d'expurgation de l'organisation ICANN, sur les principes directeurs qui régissent l'examen et la publication par l'organisation ICANN des documents d'information du Conseil d'administration, ainsi que sur les cas ([harmonisés avec la DIDP](#)) où ces documents peuvent être expurgés par l'organisation ICANN. Pour l'expurgation de données des documents d'information du Conseil d'administration, l'organisation ICANN utilise un ensemble standard de codes d'expurgation, afin que les motifs d'expurgation demeurent transparents. Les directives incluent un tableau où sont recensés tous les codes, avec une description de leur finalité et la possibilité d'indiquer si l'information expurgée peut faire l'objet d'un réexamen ultérieur à des fins de divulgation. Depuis décembre 2019, l'organisation ICANN publie un registre d'expurgation destiné à communiquer en toute transparence les motifs d'expurgation des documents du Conseil d'administration et à indiquer si les données expurgées feront l'objet d'un réexamen pour une divulgation ultérieure.

Le tableau ci-après indique le pourcentage de documents d'information du Conseil d'administration expurgés par rapport aux documents publiés lors de l'exercice fiscal 2022.

Documents d'aide à la prise de décision du Conseil d'administration, publiés et expurgés

| | |
|--------------------------------|--------|
| Nombre de pages publiées | 1 618 |
| Pourcentage de pages publiées | 92,6 % |
| Nombre de pages expurgées | 119,75 |
| Pourcentage de pages expurgées | 7,4 % |

Nombre et nature des dossiers auxquels le Conseil d'administration réserve un traitement confidentiel.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, il y a eu quatre séances à huis clos, mais les résolutions adoptées lors de ces séances ont fait l'objet d'une annonce publique. À 22 reprises et conformément à l'article 3.5(b) des statuts constitutifs, le Conseil d'administration a également approuvé la non-publication de certaines des informations contenues dans les résolutions.

Les motifs permettant de déterminer la confidentialité d'une information sont indiqués à [l'article 3.5\(b\)](#) des statuts constitutifs de l'ICANN.

« Ligne d'assistance téléphonique anonyme pour les employés » et autres moyens de dénonciation

Chaque année, tous les membres du personnel de l'organisation ICANN reçoivent une copie de la politique et des procédures d'assistance téléphonique anonyme et confirment avoir compris comment utiliser cette ressource.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, il y a eu un signalement à la ligne d'assistance téléphonique anonyme pour les employés. Ce signalement a fait l'objet d'un suivi par le comité de la ligne d'assistance anonyme, qui a réglé la question directement avec la personne initiatrice. Aucune action supplémentaire n'a été requise.

RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE DE L'ICANN

La transparence est un vaste sujet en pleine évolution, qui est en permanence au cœur des discussions et du travail du Conseil d'administration, de la communauté et de l'organisation ICANN.

Deuxième piste de travail du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN

La deuxième piste de travail (WS2) du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité) a fourni des recommandations et des directives de mise en œuvre relatives à la transparence dans plusieurs domaines, notamment :

- ⊙ des modifications visant à améliorer la DIDP de l'organisation ICANN ;
- ⊙ l'amélioration de la documentation et de la présentation de rapports concernant les interactions entre l'organisation ICANN et les gouvernements ;
- ⊙ la transparence des délibérations du Conseil d'administration ;
- ⊙ des améliorations à la ligne d'assistance téléphonique anonyme pour les employés de l'organisation ICANN.

La deuxième piste de travail était une priorité au cours de l'exercice fiscal 2022 et elle le restera au cours de l'exercice fiscal 2023.

Pour améliorer la transparence et les communications concernant l'état de la mise en œuvre de la deuxième piste de travail, l'organisation ICANN a créé une [page centrale consacrée à la mise en œuvre de la WS2](#) dans l'ancien [espace de travail du CCWG-responsabilité](#). La page contient des liens vers la [mise en œuvre effectuée par l'organisation ICANN](#) et vers [la mise en œuvre effectuée par la communauté](#), ainsi que vers les activités du [Groupe de coordination de la communauté](#) de la WS2 et vers les rapports d'étape partagés avec l'équipe responsable de la mise en œuvre de la WS2 ([WS2-IT](#)). Cette section comporte des graphiques et des tableaux permettant de mieux visualiser l'avancement de la mise en œuvre et complète [les pages de l'organisation ICANN](#) consacrées à la mise en œuvre de la deuxième piste de travail.

Troisième révision de la responsabilité et de la transparence

L'équipe responsable de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) a fini son travail et publié son [rapport final](#) en juin 2020. Le 30 novembre 2020, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur les recommandations de l'ATRT3 et a approuvé cinq recommandations contenues dans le rapport final.

Dans son [évaluation](#) de l'efficacité de la mise en œuvre par l'organisation ICANN de la Recommandation 9.4 de l'ATRT2 sur « le développement d'un ensemble complet de données statistiques qui seront publiées chaque année avec chaque rapport annuel de l'exercice fiscal », l'ATRT3 a noté que cette recommandation satisfaisait à ses exigences de mise en œuvre. L'ATRT3 a également indiqué qu'elle considérait la recommandation comme étant mise en œuvre.

PUBLICATION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉVISIONS

L'organisation ICANN met à la disposition de la communauté de nombreuses informations relatives aux révisions, en particulier :

- ⊙ des détails ouverts et transparents sur le travail des équipes et des groupes de révision ;
- ⊙ des fiches d'information pour partager la progression des révisions spécifiques ;
- ⊙ un [rapport annuel de la mise en œuvre des processus de révision](#), qui vise à documenter la responsabilité et la transparence de tous les processus relatifs aux révisions spécifiques mandatées par les statuts constitutifs de l'ICANN ; Il indique également l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans les rapports finaux envoyés par les équipes de révision au Conseil d'administration de l'ICANN.
- ⊙ des archives des listes de diffusion de l'équipe de révision, des enregistrements des séances plénières et des appels des dirigeants, et des transcriptions.

INITIATIVE RELATIVE À LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS

Depuis la création de l'ICANN, le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN ont produit et accumulé des milliers d'éléments de données non structurés, répartis sur 38 sites publics différents. Le volume des contenus augmente de 30 % environ chaque année. L'organisation affiche actuellement ces contenus sur de multiples plateformes non connectées entre elles qui s'appuient sur différentes technologies non évolutives, parfois vulnérables, qui ne sont plus adaptées aux usages prévus.

L'objectif de l'initiative relative à la transparence des informations (ITI) est d'apporter une réponse à ces problèmes, en se donnant les objectifs suivants :

- ⊙ créer un processus intégré, opérationnel et évolutif pour régir, préserver, organiser et sécuriser les contenus publics de l'ICANN ;
- ⊙ mettre en place cette gouvernance éditoriale en utilisant un nouveau système de gestion documentaire (DMS) qui serve de base à la gouvernance des contenus de l'ensemble de l'écosystème de l'ICANN ;
- ⊙ afficher ces contenus dans un nouveau système de gestion de contenu (CMS) qui servira de colonne vertébrale aux sites web externes de l'ICANN ;
- ⊙ permettre une expérience utilisateur multilingue (dans les six langues des Nations Unies) et viser le [niveau AA de conformité aux normes d'accessibilité W3C](#) ;
- ⊙ mettre à niveau et établir un environnement technologique durable et compatible avec tous types de contenus.

L'organisation est donc en train de mettre en place et d'intégrer de nouvelles infrastructures techniques à partir de zéro. Ce travail est d'autant plus compliqué qu'il comporte l'intégration de

deux nouvelles plateformes (un nouveau DMS et un nouveau CMS) via une chaîne de traitement de données à publier (ou pipeline de données) pour des contenus en anglais et des contenus traduits, la conception d'une architecture de l'information et la structuration de contenus non structurés, le tout devant reposer sur de nouvelles fondations capables d'être utilisées pour tous les sites de notre écosystème.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a progressé dans l'initiative ITI dans plusieurs domaines clés qui améliorent l'expérience de l'utilisateur. Parmi les événements marquants, on peut citer :

- ⦿ une mise en page et une expérience de l'utilisateur améliorées pour les procédures de commentaires publics, les soumissions et les fichiers qui fournissent des formulaires de soumission guidés et des alertes d'abonnement par e-mail qui peuvent être gérées par des utilisateurs individuels ;
- ⦿ un accès plus facile au contenu de la relation avec les gouvernements grâce à la recherche par mot-clé dans les publications et autres contenus et à des filtres de données et alertes d'abonnement par e-mail lors de la publication d'un nouveau contenu ;
- ⦿ les nouvelles pages Carrières de l'ICANN fournissent des témoignages du personnel, des photos et des profils, des explications sur les avantages et un aperçu de la culture de travail, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein de l'organisation ICANN.

Rapport sur la diversité

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Rapport sur la diversité

L'ICANN ET LA DIVERSITÉ

L'ICANN s'engage à promouvoir une plus grande diversité et à soutenir une participation large et inclusive. Le descriptif ci-dessous est une synthèse du travail en cours effectué par la communauté en matière de diversité ; il met en lumière les programmes pour les nouveaux arrivants, conçus pour améliorer la diversité au sein de la communauté de l'ICANN. Il donne également un aperçu de la diversité de l'organisation ICANN et des réunions publiques de l'ICANN.

TRAVAIL DE LA COMMUNAUTÉ SUR LA DIVERSITÉ

Actuellement, les groupes de la communauté ne recueillent pas de données spécifiques sur la diversité. Ce travail évoluera au fil du temps à mesure que le [Groupe de la communauté chargé de la coordination](#) (CGC) discutera des [recommandations](#) de la piste de travail 2 (WS2) du Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité à propos de [la diversité](#).

Le CCG travaille à l'élaboration de définitions uniformes pour les sept éléments de la diversité identifiés par le sous-groupe de la diversité de la piste de travail 2 : représentation géographique ou régionale, langue, sexe, âge, handicap physique, compétences diverses et groupe de parties prenantes ou unité constitutive.

En outre, une enquête sur la diversité des dirigeants a été lancée en juin 2022 ; l'enquête a été créée en réponse à une [demande de budget supplémentaire](#) de l'[Organisation régionale At-Large européenne](#) pour concevoir une étude sur la diversité dans le contexte des recommandations de la piste de travail 2.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION AU SEIN DE L'ORGANISATION ICANN

L'organisation ICANN s'efforce de créer un environnement de travail positif où chacun est valorisé et respecté. L'organisation ICANN s'engage à offrir une gamme de formations sur la diversité et l'inclusion, ainsi que des panels pour faire entendre diverses voix, des canaux de communication pour renforcer le partage inclusif des expériences, et des politiques et des opportunités équitables de progrès et de développement. Le personnel féminin représente un peu plus de la moitié de l'organisation ICANN. Des progrès ont également été réalisés quant à l'augmentation de la diversité de genre au niveau de la direction depuis l'exercice fiscal 2017.

Diversité de genre : organisation ICANN

| | Hommes | Femmes |
|---|--------|--------|
| Organisation ICANN - juillet 2017 | 47,1 % | 52,9 % |
| Organisation ICANN – décembre 2021 | 47,6 % | 52,4 % |
| | | |
| Cadres supérieurs à l'ICANN – juillet 2017 | 71,4 % | 28,6 % |
| Cadres supérieurs à l'ICANN – décembre 2021 | 58,3 % | 41,7 % |

Au 31 décembre 2021, la majorité du personnel habitait en Amérique du Nord (75 %), suivie de 10 % en Europe, 7 % en Asie-Pacifique, 6 % au Moyen-Orient et en Afrique et 2 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La répartition par âge est restée stable au sein de l'organisation ICANN au cours des quatre dernières années, le personnel ayant environ 45 ans en moyenne et représentant le point médian typique d'une carrière professionnelle.

PROGRAMME DE BOURSES DE L'ICANN ET NEXTGEN@ICANN

Le programme NextGen@ICANN propose un système de mentorat ainsi qu'une prise en charge des frais de déplacement pour 12 personnes ayant entre 18 et 30 ans effectuant leurs études dans la région dans laquelle se tient la réunion publique de l'ICANN. Le programme contribue à la diversité des âges. De surcroît, 66 % de ces jeunes ayant participé aux réunions entre l'ICANN63 et l'ICANN74 s'identifient comme femmes (notez que les candidats prévus pour l'ICANN67 ont finalement participé à l'ICANN70).

Diversité de genre : NextGen@ICANN

| | Hommes | Femmes |
|---------|--------|--------|
| ICANN65 | 6 | 5 |
| ICANN66 | 4 | 7 |
| ICANN68 | 5 | 7 |
| ICANN69 | 4 | 8 |
| ICANN70 | 6 | 5 |
| ICANN71 | 6 | 6 |
| ICANN72 | 3 | 3 |
| ICANN73 | 1 | 2 |
| ICANN74 | 6 | 6 |

Le programme de bourses de l'ICANN offre des possibilités de renforcement des capacités aux communautés faiblement desservies et sous-représentées, afin de favoriser leur participation active à la communauté de l'ICANN. (Il est à noter que le programme de bourses a été interrompu entre l'ICANN67 et l'ICANN69, et qu'il s'est déroulé virtuellement pendant la période comprise entre l'ICANN70 et l'ICANN73).

Diversité régionale : programme de bourses (ICANN65–ICANN74)

| Région | Nombre de participants |
|-----------------------------|------------------------|
| Océanie | 4 |
| Amérique du Nord | 11 |
| Europe orientale | 10 |
| Europe | 15 |
| Moyen-Orient | 22 |
| Amérique latine et Caraïbes | 31 |
| Asie | 30 |
| Afrique | 61 |

La diversité de genre a fluctué d'une réunion à l'autre, avec une moyenne de 63 % des participants s'identifiant comme des hommes entre l'ICANN65 et l'ICANN74. Depuis l'ICANN65, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes sont les régions à la plus forte participation au programme de bourses.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'ICANN

Les réunions publiques de l'ICANN continuent d'attirer des participants du monde entier, même lorsqu'elles sont tenues à distance.

Diversité régionale : réunions publiques de l'ICANN (pourcentage)

| | Afrique | Asie, Australie et îles du Pacifique | Europe | Amérique latine et Caraïbes | Amérique du Nord |
|---------|---------|--------------------------------------|--------|-----------------------------|------------------|
| ICANN73 | 13 | 22 | 22 | 8 | 35 |
| ICANN72 | 13,8 | 22,1 | 20,8 | 7,6 | 35,7 |
| ICANN71 | 10 | 23 | 25 | 8 | 32 |
| ICANN70 | 10 | 22 | 24 | 10 | 34 |
| ICANN69 | 10,3 | 22,8 | 28,8 | 7,5 | 30,6 |
| ICANN68 | 11 | 32 | 21 | 10 | 26 |
| ICANN66 | 6 | 5 | 26 | 7 | 56 |
| ICANN65 | 30 | 14 | 24 | 6 | 26 |

La réunion avec la plus large diversité, l'ICANN66, a été la dernière à avoir lieu en personne avant la pandémie de COVID-19. Les données régionales ont été recueillies en utilisant différentes catégories pour l'ICANN67, première réunion virtuelle ; elles ne sont donc pas incluses ici pour assurer la cohérence. Pour de plus amples informations sur les réunions publiques de l'ICANN, voir les [Rapports en chiffres](#).

Rapport annuel sur la mise en œuvre des révisions

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Rapport annuel sur la mise en œuvre des révisions documente l'état d'avancement des révisions spécifiques mandatées par les statuts constitutifs. [L'article 4.5](#) des statuts constitutifs de l'ICANN établit que :

« L'ICANN élaborera un rapport annuel relatif au statut des révisions en matière de responsabilité et de transparence, qui dressera un état des lieux de la mise en œuvre de l'ensemble des processus de révision prévus à l'[article 4.6](#) et de la mise en œuvre par l'ICANN des recommandations formulées dans les rapports finaux transmis au Conseil d'administration par les équipes de révision suite à la conclusion des dits processus de révision (« Rapport annuel sur la mise en œuvre des processus de révision »).

Les points saillants des derniers progrès réalisés dans le cadre des quatre révisions spécifiques sont les suivants :

- ⦿ Les recommandations approuvées par le Conseil dans le cadre de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) ; de la révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur (CCT) ; de la deuxième révision du Service d'annuaire des données d'enregistrement (RDS-WHOIS2) ; et de la deuxième révision de la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS (SSR2), ayant été considérées comme éligibles pour l'établissement des priorités, ont été soumises à l'exercice pilote de classement des priorités qui a commencé en avril et s'est terminé au début de mai 2022. Une fois l'établissement des priorités terminé, l'organisation ICANN a commencé à produire la conception de la mise en œuvre et le plan de travail associé aux recommandations prioritaires.
- ⦿ Le présent rapport annuel reflète les nouvelles catégories réorganisées de l'état de mise en œuvre des recommandations : « Terminée », « En cours » et « Pas encore commencée ». Les rapports annuels précédents indiquaient l'état de la conception de la mise en œuvre. En raison de la mise à jour des catégories, l'état de certaines recommandations peut avoir changé et indiquer désormais leur état de mise en œuvre. L'état de mise en œuvre des recommandations doit être compris comme suit :
 - **Terminée** : recommandation mise en œuvre dans son intégralité et pour laquelle la documentation de mise en œuvre est disponible.
 - **En cours** : recommandation pour laquelle le travail sur les livrables identifiés lors de la conception de la mise en œuvre a commencé. La conception de la mise en œuvre est l'étape préparatoire de la mise en œuvre au cours de laquelle une équipe de projet interdisciplinaire élabore des directives qui comprennent les livrables pour la mise en œuvre, évalue les ressources, estime les risques, ainsi qu'un inventaire des travaux existants, etc.
 - **Pas encore commencée** : le travail n'a pas commencé en raison d'une interdépendance avec une autre recommandation et/ou un autre processus.
- ⦿ L'état de mise en œuvre des recommandations approuvées par le Conseil d'administration (ou de leurs composantes) est résumé dans le tableau suivant :

| Révision engagée | Terminée | En cours | Pas encore commencée |
|------------------|----------|----------|----------------------|
| ATRT3 | 3 | 5 | 7 |
| CCT | 3 | 4 | 10 |
| RDS-WHOIS2 | 7 | 2 | 6 |
| SSR2 | 2 | 5 | 7 |

Le Conseil d'administration est responsable de la revue et du suivi de toutes les révisions spécifiques ainsi que de tout remplacement ou toute modification de l'article des statuts constitutifs concerné. Le Conseil effectue ce travail par l'intermédiaire de son Comité chargé de l'efficacité organisationnelle (OEC), dont les fonctions incluent, sans s'y limiter, la supervision des efforts de l'organisation ICANN dans la mise en œuvre des recommandations de révisions spécifiques et la communication des progrès au Conseil. De même, par le biais de ses groupes caucus, le Conseil d'administration a adressé aux équipes chargées des révisions spécifiques des commentaires sur la portée du travail, la faisabilité des recommandations et d'autres questions clés.

NORMES OPÉRATIONNELLES

Des [normes opérationnelles](#) ont été élaborées en consultation avec la communauté afin d'établir des normes de travail pour les révisions spécifiques. Les normes opérationnelles portent sur des éléments requis par l'[article 4.6\(a\)\(i\) des statuts constitutifs](#) relatifs à la nomination des candidats, à la sélection et à la taille de l'équipe de révision, aux politiques sur les conflits d'intérêts, aux procédures de prise de décisions, au recours à des experts indépendants et à l'accès de l'équipe de révision à des documents confidentiels conformément au cadre régissant la divulgation d'informations confidentielles.

Le processus de réalisation des révisions continue d'évoluer grâce aux leçons tirées des révisions spécifiques qui favorisent l'amélioration continue. Ces efforts génèrent des améliorations des processus qui ciblent les domaines problématiques, renforcent les bonnes pratiques et rationalisent les procédures, améliorant ainsi l'efficacité des révisions et la qualité des recommandations. Les améliorations récemment recommandées par l'ATRT3 et l'équipe chargée des termes de référence du projet pilote de révision holistique soulignent la nécessité de mettre à jour les normes opérationnelles afin de refléter les améliorations apportées aux processus et autres changements.

RÉVISION DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA TRANSPARENCE

CONTEXTE

Conformément à l'article 4.6(b) des [statuts constitutifs](#), le Conseil d'administration de l'ICANN « engagera des révisions périodiques du respect de l'engagement de l'ICANN à maintenir et améliorer des mécanismes robustes de consultation publique, de responsabilité et de transparence afin de garantir que ses décisions reflètent bien l'intérêt public et sa responsabilité à l'égard de la communauté Internet (« Révision de la responsabilité et de la transparence »).

Le 30 novembre 2020, le Conseil d'administration s'est prononcé sur le [Rapport final](#) de la troisième révision de la responsabilité et la transparence (ATRT3) et a approuvé les cinq

recommandations, qui comprennent 15 volets, comme énoncé dans la [fiche de suivi](#). Toutes les recommandations ont été approuvées sous réserve de l'établissement des priorités, à l'exception de la recommandation 5, qui appelait à l'élaboration d'un processus d'établissement des priorités.

Les cinq recommandations de l'ATRT3 préconisent ce qui suit :

1. la mise à jour des exigences liées aux procédures de consultation publique de l'ICANN ;
2. la révision de la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2 à la lumière de l'évaluation effectuée par l'ATRT3 et l'achèvement de la mise en œuvre des recommandations prioritaires de l'ATRT2 ;
3. des changements à apporter aux révisions spécifiques et organisationnelles, avec notamment la création d'une nouvelle révision holistique de l'ICANN et l'évolution des révisions organisationnelles vers des programmes d'amélioration continue ;
4. l'amélioration de la responsabilité et de la transparence des plans stratégiques et opérationnels de l'ICANN ;
5. la création d'une entité dirigée par la communauté, chargée de fixer les priorités des recommandations des équipes de révision et des groupes intercommunautaires, ou de tout autre élément budgétaire approprié concernant la communauté et identifié par le Conseil d'administration ou l'organisation ICANN.

LIENS UTILES CONCERNANT L'ATRT

- ☉ [Page d'accueil](#) de la révision de l'ATRT.
- ☉ [Espace de travail](#) de la révision de l'ATRT3
- ☉ [Fiche d'information](#) de la révision de l'ATRT3.
- ☉ [Espace de travail](#) de la mise en œuvre de l'ATRT3

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS DE L'ATRT3

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a continué de travailler à la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT3 approuvées par le Conseil d'administration.

Les recommandations de l'ATRT3 approuvées par le Conseil et leurs composantes considérées comme admissibles pour l'établissement des priorités ont été soumises à l'[exercice pilote de classement des priorités](#) qui a commencé en avril, qui s'est terminé début mai 2022 et qui a été mené avec des représentants de la communauté. L'objectif de l'exercice était de produire une liste de recommandations prioritaires fondées sur des critères d'urgence et d'importance. Cette liste avait pour objet de contribuer à la mise en œuvre des diverses recommandations par l'organisation ICANN. Une fois l'établissement des priorités terminé, l'organisation ICANN a commencé à produire la conception de la mise en œuvre et le plan de travail associé pour les recommandations prioritaires. Le groupe de la communauté qui a mené l'exercice pilote de classement des priorités a attribué un niveau P1 à certaines composantes des recommandations (3.1, 3.2, 3.4 et 3.5), un niveau P2 à certaines composantes des recommandations (1.1, 1.2, 3.6, 4.1, 4.2, 4.2, 4.4 et 4.5) et un niveau P4 à la Recommandation 2 (où P1 correspond à la priorité la plus élevée et P4 à la plus basse).

L'état de mise en œuvre des recommandations de l'ATRT3 approuvées par le Conseil est le suivant :

- ☉ Trois composantes des recommandations sont terminées (1.1, 1.2 et 3.3). Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a annoncé que les composantes 1.1 et 1.2 sur la participation du public terminées. Le 10 mars 2022, la composante 3.3 a été mise en

œuvre sur décision du Conseil visant à reporter la troisième itération de la révision SSR. La documentation de mise en œuvre sera disponible au cours de l'exercice fiscal 2023.

- ⊙ Cinq composantes sont en cours (2, 3.1, 3.4, 3.5 et 5). Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a publié un cadre préliminaire et a complété un projet pilote de classement des priorités pour traiter de la recommandation 5. L'organisation ICANN a commencé le travail de mise en œuvre de l'évaluation de la mise en œuvre de l'ATRT2 (recommandation 2), ainsi que des composantes 3.1 et 3.4 de la recommandation qui appellent à des changements à deux révisions spécifiques (RDS et ATRT). Les travaux ont commencé à traiter de la mise en œuvre de la Recommandation 3.5 : une équipe chargée des termes de référence du projet pilote de révision holistique, qui comprend un sous-ensemble des anciens membres de l'ATRT3 et des membres de l'OEC, a complété la version préliminaire des termes de référence du projet pilote de révision holistique que l'OEC a demandé à l'organisation ICANN de publier pour consultation publique.
- ⊙ Sept composantes de la recommandation n'ont pas encore commencé (3.2, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4 et 4.5).

RÉVISION DE LA CONCURRENCE, DE LA CONFIANCE ET DU CHOIX DU CONSOMMATEUR

CONTEXTE

En vertu de l'article 4.6(d) des [statuts constitutifs](#), l'ICANN veillera à aborder de manière adéquate les questions relatives à la concurrence, la protection du consommateur, la sécurité, la stabilité et la résilience, l'utilisation abusive et malveillante, la souveraineté et la protection des droits avant l'augmentation du nombre de nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD) dans le cadre d'un processus de candidature lancé après le 1^{er} octobre 2016 (« Série de nouveaux gTLD »). L'équipe de révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (CCT) a examiné la mesure dans laquelle l'augmentation du nombre de gTLD a encouragé la concurrence, la confiance et le choix du consommateur et a évalué l'efficacité du processus de dépôt et d'évaluation de candidatures aux nouveaux gTLD ainsi que les sauvegardes mises en place pour atténuer les problèmes découlant de la série de nouveaux gTLD.

Le 1^{er} mars 2019, le Conseil d'administration [a pris des mesures](#) à l'égard des 35 recommandations consensuelles de l'équipe de révision de la CCT contenues dans le [rapport final](#), comme indiqué dans la [fiche de suivi](#) correspondante, et :

- ⊙ a approuvé six recommandations (1, 17, 21, 22, 30 et 31), sous réserve de considérations relatives au coût et à la mise en œuvre. En janvier 2020, le Conseil d'administration [a demandé](#) à l'organisation ICANN de commencer la mise en œuvre des recommandations de la CCT approuvées, comme proposé dans le [plan de mise en œuvre](#) préparé par l'organisation ICANN, avec une note indiquant que toutes les recommandations nécessitant des ressources et un budget importants seraient incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation, permettant à la communauté de prendre en considération et de hiérarchiser, le cas échéant, le travail planifié. Les recommandations de la CCT approuvées par le Conseil d'administration impliquent des demandes d'amélioration de la collecte de données, des propositions de réformes relatives à la transparence et à la collecte de données dans le cadre de la conformité contractuelle de l'ICANN, ainsi que des travaux relatifs à la participation.
- ⊙ a placé 17 recommandations (2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 23, 24 et 26) au statut « en attente » (en tout ou en partie). Le Conseil s'est engagé à prendre d'autres

mesures à l'égard de ces recommandations après l'achèvement des étapes intermédiaires, comme indiqué dans la [fiche de suivi de mars 2019](#), telles que l'évaluation de la valeur des données à recueillir (conformément aux recommandations 2, 3, 4 et 5) et la mise à profit des efforts existants avant de lancer de nouvelles enquêtes possibles (conformément aux recommandations 8, 11 et 13). Par la suite, grâce à une évaluation détaillée intitulée « [Contexte de la décision du Conseil sur les recommandations de la CCT « en attente »](#) », le 22 octobre 2020, le Conseil a [approuvé](#) 11 (6, 7, 8, 11, 13, 16, 18, 20, 23, 24 et 26) des 17 recommandations « en attente », sous réserve de l'établissement des priorités, comme indiqué dans [la fiche de suivi d'octobre 2020](#).

- ⊙ L'organisation ICANN continue son travail sur les informations supplémentaires demandées par le Conseil d'administration dans la fiche de suivi de mars 2019 associées à la résolution du Conseil, le cas échéant, pour informer l'action du Conseil sur les six recommandations de la CCT en attente de décision du Conseil (2, 3, 4, 5, 14, et 15). Ce travail comprend la compréhension des types de données qui seraient pertinentes pour examiner les impacts potentiels sur la concurrence (si ces données sont disponibles) et la manière dont elles pourraient être recueillies afin de contribuer au travail des futures équipes de révision de la CCT (recommandations 2 à 5), et pour faciliter les efforts de la communauté en vue de l'élaboration d'une définition de « l'utilisation malveillante » dans le but d'éclairer les mesures à prendre concernant les recommandations 14 et 15.
- ⊙ a renvoyé 14 recommandations (9, 10, 12, 16, 19, 20, 25, 27, 28, 29, 32, 33, 34 et 35) , en tout ou en partie, aux groupes de la communauté pour leur considération. En septembre 2019, le Conseil d'administration a reçu une [correspondance](#) du conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) en réponse aux cinq recommandations qui avaient été renvoyées à la GNSO. Dans sa réponse, le conseil de la GNSO a déclaré qu'il transmettrait trois recommandations CCT aux groupes de travail des processus d'élaboration de politiques respectifs, ne prenant aucune mesure et déclarant que l'organisation ICANN devait s'occuper de la recommandation 16, qui se rapporte à l'utilisation malveillante du DNS.

LIENS UTILES DE LA CCT

- ⊙ [Page d'accueil](#) de la révision de la CCT.
- ⊙ [Espace de travail](#) de la révision de la CCT
- ⊙ [Fiche d'information](#) de la révision de la CCT.
- ⊙ [Espace de travail](#) de la mise en œuvre de la CCT

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA CCT

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a travaillé à la mise en œuvre des recommandations approuvées par le Conseil d'administration et issues de la première itération de la révision de la CCT.

Les recommandations de la CCT et ses composantes approuvées par le Conseil d'administration considérées comme admissibles à l'établissement des priorités ont été soumises au projet pilote de classement des priorités. Le groupe de la communauté qui a mené le projet pilote de classement des priorités a attribué un niveau P1 aux composantes 1, 8, 11 et 13 (items 1, 2, et 4 en partie), un niveau P2 aux composantes 6, 13 (item 3), 13 (items 4 en partie et 5), 20, 23 (items A, C en partie, et D), 24 (item B) 23 (item B), 21 (item 2) 22 et 26 ; et un niveau P4 à la recommandation 7 (où P1 correspond à la priorité la plus élevée et P4 à la plus basse).

L'état de mise en œuvre des recommandations de la CCT approuvées par le Conseil est le suivant :

- ⊙ Trois recommandations sont terminées (16, 17 et 18) et la documentation de mise en œuvre sera disponible au cours de l'exercice fiscal 2023.
- ⊙ Quatre recommandations sont en cours (7, 21, 23, et 24).
- ⊙ Dix recommandations ne sont pas encore commencées (1, 6, 8, 11, 13, 20, 22 et 26), y compris deux (30 et 31) considérées comme inadmissibles à l'établissement des priorités en raison d'interdépendances avec les travaux effectués pour informer le Conseil à l'appui de son examen des recommandations du rapport final sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

RÉVISION DU SERVICE D'ANNUAIRE DES DONNÉES D'ENREGISTREMENT

CONTEXTE

Conformément à l'article 4.6(e) de ses [statuts constitutifs](#), l'ICANN déploiera des efforts commerciaux raisonnables afin d'appliquer ses politiques relatives aux services d'annuaire des données d'enregistrement et collaborera avec les organisations de soutien et les comités consultatifs dans le but d'étudier la possibilité d'effectuer des changements structurels permettant d'améliorer l'exactitude et l'accès aux données d'enregistrement des gTLD ainsi que d'examiner d'éventuelles sauvegardes visant à protéger ces données. Le Conseil d'administration effectuera une révision périodique afin d'évaluer l'efficacité du service d'annuaire de données d'enregistrement de gTLD en vigueur à ce moment et de vérifier si sa mise en œuvre répond aux besoins légitimes d'application de la loi, favorise la confiance du consommateur et protège les données des titulaires de noms de domaine (« Révision du service d'annuaire (RDS) »).

Le 25 février 2020, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des 22 recommandations issues du [rapport final](#) RDS-WHOIS2, tel qu'il est indiqué dans la [fiche de suivi](#) correspondante, et :

- ⊙ a approuvé 15 recommandations (1.1, 1.2, 1.3, 3.1, 3.2, 10.2, 11.2, 12.1, 15.1, LE.1, LE.2, SG.1, CC.1, CC.2 et CC.3), en tout ou en partie, sous réserve de l'établissement des priorités ;
- ⊙ a rejeté deux recommandations (R11.1 et BY1) ;
- ⊙ a mis quatre recommandations (R4.1, R4.2, R5.1 et R10.1) en attente de la décision du Conseil étant données les interdépendances avec les résultats du travail de la communauté en cours. Le Conseil examinera les recommandations en attente en temps voulu, à la lumière d'une analyse d'impact à compléter après la décision du Conseil sur le travail lié au processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD. L'organisation ICANN continue de surveiller ces interdépendances.
- ⊙ a renvoyé deux recommandations à la GNSO, en tout (CC.4) ou en partie (CC.1). Le 3 juillet 2020, la GNSO a fourni une [réponse](#) au Conseil d'administration qui porte sur ces deux recommandations.

Les recommandations de la révision RDS-WHOIS2 sont, en partie, fondées sur l'évaluation de l'équipe de révision RDS-WHOIS2 sur la mise en œuvre des recommandations précédentes de la révision du service d'annuaire.

REPORT DE LA RÉVISION RDS3

La [recommandation de l'ATRT3](#) relative aux futures révisions du RDS a une incidence sur le calendrier du RDS3, comme l'indique la Recommandation 3.1 ; « suspendre toute nouvelle révision du RDS jusqu'à ce que la prochaine révision de l'ATRT puisse se pencher sur le futur des révisions du RDS à la lumière des recommandations du rapport final de l'EPDP, de leur examen par le Conseil d'administration et de toute autre évolution ayant un impact sur les services d'annuaire ». À la fin du projet pilote de classement des priorités, cette recommandation de l'ATRT3 s'est vu attribuer une priorité élevée. Par conséquent, des travaux sont en cours pour préparer le Conseil d'administration à envisager le report de la révision RDS3.

LIENS UTILES DU RDS

- ⊙ [Page d'accueil](#) de la révision du RDS.
- ⊙ [Espace de travail](#) de la révision RDS/WHOIS2
- ⊙ [Fiche d'information](#) de la révision RDS-WHOIS2.
- ⊙ [Espace de travail](#) de la mise en œuvre du RDS-WHOIS2

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS RDS/ WHOIS2

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a travaillé à la mise en œuvre des recommandations approuvées par le Conseil d'administration et issues de la révision RDS-WHOIS2.

Les recommandations et les composantes des recommandations du RDS-WHOIS2 approuvées par le Conseil et considérées comme admissibles à l'établissement des priorités ont été soumises au projet pilote de classement des priorités. Le groupe de la communauté qui a mené le projet pilote de classement des priorités a attribué un niveau P2 à la recommandation SG.1 et un niveau P4 aux recommandations 11.2, CC.1, 1.3, 3.1, 15.1, LE.1 et LE.2 (où P1 correspond à la priorité la plus élevée et P4 à la plus basse).

Les points saillants de la mise en œuvre des recommandations RDS-WHOIS2 approuvées par le Conseil au cours de l'exercice fiscal 2022 comprennent :

- ⊙ Sept recommandations sont terminées (1.1, 1.2, 1.3, 11.2, LE.1, LE.2 et CC.3). La documentation de mise en œuvre sera disponible au cours de l'exercice fiscal 2023. Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a annoncé que la recommandation 1.3, qui concerne un groupe de travail du Conseil d'administration sur le RDS, était terminée. Les recommandations LE.1 et LE.2 ont également été considérées comme mises en œuvre puisque l'organisation ICANN a mené une étude sur le sujet de la différenciation des données d'enregistrement des personnes physiques et des personnes morales, qui a été utilisée pour éclairer les délibérations du groupe de travail de l'étape (2A) de l'EPDP. En outre, l'organisation ICANN a mené deux enquêtes et a contacté la communauté de l'ICANN pour informer ses travaux sur l'étape de conception opérationnelle (ODP) du système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD). La recommandation commune relative à l'interface (11.2) a également été déclarée terminée.
- ⊙ Deux recommandations sont en cours (3.1 et 15.1). Dans le cadre de l'exercice fiscal 2022, afin de travailler sur la recommandation 15.1, le département des Opérations de mise en œuvre de l'organisation ICANN a continué le déploiement d'une structure de base permettant d'effectuer les travaux de mise en œuvre de manière minutieuse, efficace et durable. Des outils et des mécanismes de notification améliorés ont été mis au point pour les travaux liés à la conception de la mise en œuvre. Le département chargé de la

conformité contractuelle de l'ICANN a poursuivi la mise en œuvre de l'item 3.1 en ajoutant des liens vers la page de dépôt de plaintes.

- ⊙ Six recommandations ne sont pas encore commencées (3.2, 10.2, 12.1, SG.1, CC.2 et CC.1), y compris quatre (3.2, 10.2, 12.1 et CC.2) qui sont considérées comme inéligibles à la hiérarchisation des priorités en raison des interdépendances.

RÉVISION DE LA SÉCURITÉ, DE LA STABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE

CONTEXTE

En vertu de l'article 4.6(c) des statuts constitutifs de l'ICANN, « Le Conseil d'administration examinera périodiquement dans quelle mesure l'ICANN a respecté son engagement à renforcer la stabilité opérationnelle, la fiabilité, la résilience, la sécurité et l'interopérabilité mondiale des systèmes et processus, internes et externes, qui affectent directement le système d'identificateurs uniques de l'Internet dont l'ICANN assure la coordination (« révision SSR ») et/ou sont affectés par lui.

Le 22 juillet 2021, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des recommandations contenues dans le [rapport final](#) de la SSR2, comme indiqué dans la [fiche de suivi](#), et :

- ⊙ a approuvé 13 recommandations (1.1, 4.1, 5.1, 5.2, 9.1, 10.1, 16.1, 21.1, 22.1, 22.2, 23.1, 23.2 et 24.2) sous réserve de l'établissement des priorités ;
- ⊙ a rejeté six recommandations (4.2, 8.1, 9.4, 10.2, 10.3 et 17.2) parce que les recommandations ne peuvent pas être entièrement approuvées ;
- ⊙ a rejeté 10 recommandations (2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 14.1, 14.3, 14.4, 14.5, 15.1 et 15.2) ;
- ⊙ a placé quatre recommandations (5.4, 19.1, 19.2 et 20.2) dans la catégorie « en attente, susceptibles d'être approuvées une fois que des renseignements supplémentaires auront été recueillis pour permettre l'approbation » ;
- ⊙ a placé 24 recommandations (3.1, 3.2, 3.3, 4.3, 5.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.5, 9.3, 11.1, 12.1, 12.2, 12.3, 12.4, 13.1, 13.2, 14.2, 17.1, 18.1, 18.2, 18.3, 20.1 et 24.1) dans la catégorie « en attente de l'obtention d'éclaircissements ou d'informations supplémentaires » ;
- ⊙ a placé six recommandations (6.1, 6.2, 7.4, 9.2, 16.2 et 16.3) dans la catégorie « en attente, susceptibles d'être rejetées à moins que des informations supplémentaires montrent que la mise en œuvre est réalisable ».

Les recommandations de la SSR2 portent sur les domaines suivants :

- ⊙ la mesure dans laquelle les recommandations issues de la révision précédente de la SSR ont été mises en œuvre et dans laquelle la mise en œuvre de ces recommandations a abouti aux résultats escomptés ;
- ⊙ la sécurité, la stabilité et la résilience au sein de l'ICANN ;
- ⊙ l'utilisation malveillante du DNS du point de vue contractuel, de conformité et de transparence ;
- ⊙ d'autres problèmes liés à la sécurité, à la stabilité et à la résilience du DNS mondial.

Le 1^{er} mai 2022, le Conseil d'administration [a pris des mesures](#) concernant trois recommandations en attente, telles qu'énoncées dans la [fiche de suivi](#), ayant reçu des [éclaircissements](#) complémentaires des responsables de la mise en œuvre de la SSR2 et de l'évaluation détaillée de l'organisation ICANN, et :

- ⊙ a approuvé une recommandation (5.4) ;
- ⊙ a rejeté deux recommandations (19.1 et 19.2) ;

L'organisation ICANN poursuit son travail afin de fournir au Conseil d'administration les informations supplémentaires qu'il a demandées dans la [fiche de suivi](#) du 22 juillet 2021 associée à la résolution du Conseil d'administration. La [fiche de suivi](#) contient le détail des actions attendues, qui vont de l'analyse et de l'identification par l'organisation ICANN de lacunes dans des domaines de travail spécifiques, jusqu'aux rapports sur le travail effectué à ce jour. Le Conseil d'administration s'est engagé à se pencher et à se prononcer sur les recommandations en attente une fois que des informations supplémentaires lui seront fournies et que l'organisation ICANN aura répondu aux demandes du Conseil. Au 30 juin 2022, 31 recommandations au total sont toujours en attente à diverses étapes de préparation en vue d'une décision future du Conseil :

- ⊙ sept recommandations (6.1, 6.2, 7.4, 16.2, 16.3, 20.1 et 20.2) sont en cours d'évaluation suite aux réponses des responsables de la mise en œuvre aux questions de clarification reçues le [16 mars 2022](#) ;
- ⊙ 13 recommandations (3.1, 3.2, 3.3, 4.3, 5.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.5, 9.2, 9.3, 11.1 et 24.1) ont reçu des réponses du responsable de la mise en œuvre le [20 juin 2022](#) et l'organisation ICANN commencera bientôt l'évaluation en fonction de ces réponses ;
- ⊙ sept recommandations (12.1, 12.2, 12.3, 12.4, 13.1, 13.2 et 14.2) sont liées au DNS et sont en attente d'une évaluation ou d'une coordination plus poussée par l'organisation ICANN ;
- ⊙ trois recommandations (18.1, 18.2 et 18.3) sont en attente d'une évaluation plus approfondie par l'organisation ICANN ;
- ⊙ une recommandation (17.1) dépend des résultats du travail de la communauté en cours.

REPORT DE LA RÉVISION DE LA SSR3

En mars 2022, le Conseil d'administration [a résolu](#) de reporter la troisième révision de la SSR (SSR3) sur la base d'une recommandation de l'équipe de l'ATRT3. Le Conseil d'administration a déterminé qu'il ne serait ni prudent ni envisageable de commencer cette révision en mars 2022, compte tenu de la recommandation de l'ATRT3 de suspendre cette révision jusqu'à ce que la question soit examinée par la prochaine ATRT et avant que la mise en œuvre des recommandations de la SSR2 soit terminée.

Le Conseil d'administration a reconnu que le calendrier des futures révisions de la SSR, tel que spécifié dans les statuts constitutifs, devra être ajusté et il s'attend à ce que cet ajustement ait lieu une fois que suffisamment d'informations supplémentaires seront disponibles sur les prévisions du calendrier futur. Toute mise à jour des statuts constitutifs sera soumise aux procédures de consultation publique.

LIENS UTILES DE LA SSR

- ⊙ [Page d'accueil](#) de la révision de la SSR.
- ⊙ [Espace de travail](#) de la révision de la SSR2
- ⊙ [Fiche d'information](#) de la révision SSR2.
- ⊙ [Espace de travail](#) de la mise en œuvre de la SSR2

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA SSR2

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a travaillé à la mise en œuvre des recommandations de la SSR2 approuvées par le Conseil d'administration.

Les recommandations de la SSR2 et les composantes des recommandations approuvées par le Conseil d'administration et considérées comme admissibles à l'établissement des priorités ont

été soumises au projet pilote de classement des priorités. Le groupe de la communauté qui a mené le projet pilote de classement des priorités a attribué un niveau P1 aux recommandations 10.1, 21.1 et 23.2 ; un niveau P3 aux recommandations 16.1 et 23.1 et un niveau P4 aux recommandations 1.1, 22.1, 22.2 et 24.2 (où P1 correspond à la priorité la plus élevée et P4 à la plus basse).

Points saillants de la mise en œuvre des recommandations de la SSR2 approuvées par le Conseil au cours de l'exercice fiscal 2022 :

- ⊙ Deux recommandations sont terminées (4.1 et 9.1).
- ⊙ Cinq recommandations sont en cours (1.1, 10.1, 16.1, 21.1 et 22.1). Au cours de l'exercice fiscal 2022, les recommandations 1.1 sur l'évaluation de la mise en œuvre de la SSR1, 10.1 sur une page Web qui inclut la définition de l'utilisation malveillante du DNS de l'organisation ICANN et 16.1 sur le référencement croisé sur le site Web des actions relatives à la confidentialité et à la supervision des données, ont été transférées dans la catégorie « en cours ». En outre, la mise en œuvre a été marquée comme étant en cours pour les recommandations 21.1 sur la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité du système de gestion de la zone racine et 22.1 sur une liste de statistiques et de mesures qui reflètent l'état opérationnel.
- ⊙ Sept recommandations ne sont pas encore commencées (5.1, 5.2, 5.4, 22.2, 23.1, 23.2 et 24.2), y compris deux recommandations (5.1 et 5.2) considérées comme inadmissibles à l'établissement des priorités en raison d'interdépendances et une (5.4) étant admissible pour la hiérarchisation des priorités.

OPTIMISATION DES ACTIVITÉS DE RÉVISION

Étant donné le calendrier et la périodicité des révisions organisationnelles et spécifiques définis dans les statuts constitutifs plusieurs révisions ont lieu en même temps, ce qui entraîne un épuisement des bénévoles de la communauté et des ressources de l'ICANN, avec à terme des répercussions sur la planification du cycle suivant.

Le Conseil d'administration continue à superviser l'évolution des initiatives d'optimisation des révisions organisationnelles et spécifiques, en prenant en considération les recommandations de l'ATRT3 correspondantes, approuvées par le Conseil d'administration.

Ces recommandations de l'ATRT3 entraîneront des changements dans les délais et dans la nature des révisions futures.

En relation avec les futures révisions spécifiques :

- ⊙ En mars 2022, le Conseil d'administration [a décidé](#) de reporter la révision de la SSR3. Le nouveau processus de révision holistique a été approuvé par le Conseil en novembre 2020 comme projet pilote, et l'effort pilote a été priorisé par la communauté en mai 2022. La version préliminaire des Termes de référence pour la révision holistique a été achevée en juin 2022.
- ⊙ Des travaux sont en cours pour préparer le Conseil à envisager le report de la révision RDS3.

Les révisions organisationnelles évaluent l'efficacité des organisations de soutien et des comités consultatifs de l'ICANN. Les révisions organisationnelles sont effectuées par des auditeurs indépendants afin d'évaluer : 1) si l'organisation, le conseil ou le comité ont un rôle permanent à jouer au sein de la structure de l'ICANN ; (ii) en cas affirmatif, si des changements

dans leur structure ou leur fonctionnement seraient souhaitables pour améliorer leur efficacité et (3) si l'organisation, le conseil ou le comité sont responsables vis-à-vis de leurs unités constitutives, groupes de parties prenantes, organisations et autres parties prenantes.

Par rapport aux futures révisions organisationnelles :

- ⦿ Le Conseil [a décidé](#) en juin 2021 de reporter la troisième révision de la GNSO. Le 12 juin 2022, le Conseil d'administration [a résolu](#) de reporter les révisions organisationnelles du Comité consultatif At-Large, de l'Organisation de soutien à l'adressage, de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, du Comité de nomination, du Comité consultatif du système des serveurs racine et du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, jusqu'à ce que le Conseil, la communauté et l'organisation ICANN comprennent mieux l'impact des recommandations de l'ATRT3 sur le prochain cycle de révision organisationnelle, ainsi que pour prendre en considération la charge de travail actuelle de la communauté. Dans la mesure où le projet pilote de révision holistique tiendra compte du travail d'amélioration continue entrepris par les diverses structures de la communauté, les résultats de cette révision pourraient avoir des répercussions sur l'avenir des révisions organisationnelles et l'évolution vers un programme d'amélioration continue, comme recommandé par l'ATRT3.

Au cours de l'exercice fiscal 2022, l'organisation ICANN a lancé le projet « Cycle de vie des révisions », projet interne conçu pour améliorer le processus et l'approche de bout en bout pour une gestion stratégique, proactive et cohérente des révisions. Dans le cadre du cycle de vie des révisions, le travail a progressé dans les domaines suivants :

- ⦿ la réorganisation des pages Wiki des révisions ;
- ⦿ l'amélioration de la manière dont l'état des révisions et de la mise en œuvre est signalé ;
- ⦿ la rationalisation des procédures pour le processus de mise en œuvre des recommandations de la révision spécifique ;
- ⦿ la collecte d'informations pour améliorer le processus de révision spécifique ;
- ⦿ l'intégration des bonnes pratiques aux termes de référence du projet pilote de révision holistique ;
- ⦿ la préparation des mises à jour potentielles des normes opérationnelles pour les révisions spécifiques.

HIÉRARCHISATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE

POURQUOI ÉTABLIR DES PRIORITÉS ?

Les recommandations issues des révisions de la communauté sont nombreuses et complexes si bien que beaucoup de temps et de ressources sont nécessaires pour en assurer une mise en œuvre efficace. Dans certains cas, des interdépendances existent avec d'autres travaux ou projets de la communauté. Ni les statuts constitutifs de l'ICANN ni les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques ne définissent de méthodologie ou de base claire et cohérente pour évaluer les besoins en ressources associés aux recommandations issues des révisions de la communauté, établir un ordre de priorité parmi les recommandations des différentes équipes de révision, ou allouer un budget aux recommandations jugées prioritaires.

Lors de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des révisions, des facteurs tels que l'allocation de ressources, l'établissement de priorités, le calendrier et les interdépendances doivent être identifiés et considérés de manière collaborative dans le cadre de la planification globale.

CONTEXTE

En juin 2019, le Conseil d'administration a engagé une discussion avec les dirigeants de toutes les équipes de révision afin de réfléchir à la nécessité d'améliorer l'efficacité des recommandations issues des révisions et leur mise en œuvre, en mettant l'accent sur les priorités et les ressources accordées aux recommandations de la communauté. Cette discussion a abouti à une proposition préliminaire intitulée [Priorités et ressources pour les recommandations de la communauté](#), qui a été partagée avec la communauté en octobre 2019.

Pendant le travail de révision de l'ATRT3 et de la SSR2, le Conseil d'administration a attiré l'attention sur l'importance de formuler des recommandations efficaces et classées par ordre de priorité. Le Conseil a noté que l'établissement des priorités à l'échelle du système ne peut se faire isolément et doit s'intégrer aux mécanismes existants de budget et de planification (voir les observations du Conseil sur les rapports préliminaires de l'[ATRT3](#) et de la [SSR2](#)).

Dans son [rapport final](#) présenté au Conseil d'administration en mai 2020, l'équipe ATRT3 a formulé des recommandations sur la rationalisation des révisions ainsi que sur les priorités et les ressources accordées aux recommandations.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a mis en place le cadre de définition des priorités, un projet destiné à servir de guide pour l'étape de hiérarchisation pendant le processus annuel de planification. Dans le cadre de ce projet, l'organisation ICANN a organisé un total de 17 séminaires en ligne et consultations avec la communauté entre le mois d'avril 2021 et le mois de janvier 2022. Dans le cadre de ces consultations, l'organisation ICANN a bénéficié de la contribution de la communauté sur le cadre préliminaire proposé pour la mise en place d'une étape de définition des priorités dans le processus de planification. La première version du cadre de définition des priorités de la planification a été publiée dans l'[espace de travail](#) consacré à la planification et aux finances de l'ICANN en février 2022.

Le cadre préliminaire de définition des priorités de la planification décrit et souligne ce à quoi il faut donner la priorité, qui le fera, quand et comment, etc., afin que la communauté, l'organisation et le Conseil d'administration puissent collaborer de manière efficace et efficiente pendant le processus de planification. L'organisation ICANN a également organisé un [séminaire en ligne](#) sur le cadre à la suite de l'ICANN73.

Dans le cadre de cette initiative, l'organisation ICANN a organisé un [projet pilote](#) avec la communauté. Le projet pilote a permis à l'organisation ICANN et à la communauté de tester les processus et les méthodologies développés dans cadre préliminaire et d'identifier les lacunes en vue d'une amélioration ultérieure. Le projet pilote a été mené d'avril à mai 2022 avec la communauté, en particulier sur une liste de recommandations de [révisions spécifiques](#) qui ont été jugées admissibles pour la hiérarchisation. Il consistait en une série de séances gérées par l'équipe de planification de l'organisation ICANN.

Dans le cadre de ce projet, l'organisation ICANN a suggéré que les dirigeants des organisations de soutien et des comités consultatifs nomment un membre et un membre suppléant de chaque groupe de parties prenantes et de chaque unité constitutive. Cela a également été recommandé pour le projet pilote.

À la fin du projet pilote, soit début mai 2022, le groupe de la communauté a fourni à l'organisation ICANN une liste de recommandations prioritaires pour les révisions spécifiques approuvées par le Conseil d'administration qui est censée faciliter le processus de planification à l'organisation ICANN.

Dans le mois qui a suivi la réception de la liste, l'organisation ICANN a organisé une équipe interdisciplinaire pour développer des actions détaillées, identifier les besoins en ressources, effectuer une évaluation des risques et un inventaire des travaux existants, dans le cadre de l'étape de conception de la mise en œuvre de la liste des recommandations prioritaires des révisions spécifiques. En outre, au cours de cette étape, l'organisation ICANN a évalué les interdépendances possibles entre les recommandations classées par ordre de priorité et entre les recommandations et d'autres travaux ou projets. L'organisation ICANN prévoit d'informer la communauté sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations prioritaires tout au long du processus.

L'organisation ICANN s'engage à continuer à travailler sur le cadre de définition des priorités de la planification. Le cadre de définition des priorités de la planification et les techniques d'établissement des priorités seront mis en œuvre lors du cycle du plan opérationnel et budget de l'exercice fiscal 2024 et lors des cycles annuels de planification opérationnelle et financière futurs afin d'éclairer la prise de décisions pour le processus de planification annuel et quinquennal.

Remboursement de frais et autres paiements versés aux administrateurs

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

[CONSULTER le rapport de remboursement de frais et autres paiements aux administrateurs de l'ICANN - Exercice fiscal se terminant le 30 juin 2022.](#)

Conseil d'administration, dirigeants de la communauté et équipe de direction de l'ICANN

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Conseil d'administration de l'ICANN

Au 30 juin 2022

Maarten Botterman

Président du Conseil d'administration de l'ICANN
Directeur de GNKS Consult BV

León Sánchez

Vice-président du Conseil d'administration de l'ICANN
Directeur associé chez Fulton & Fulton SC

Harald Alvestrand

Agent de liaison de l'IETF auprès du Conseil d'administration de l'ICANN
Ingénieur, Google

Alan Barrett

Consultant indépendant

Becky Burr

Associée du cabinet Harris, Wiltshire & Grannis, LLP

Edmon Chung

PDG, DotAsia Organization

Sarah Deutsch

Avocate au cabinet juridique de Sarah B. Deutsch

Avri Doria

Consultante en recherche

James Galvin

Agent de liaison du SSAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN
Directeur, politique technique et normes, Identity Digital Inc.

Manal Ismail

Agent de liaison du GAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN
Spécialiste des politiques Internet, Autorité de régulation nationale des télécommunications (NTRA), Égypte

Danko Jevtović

Partenaire à Jugodata Ltd., Serbie

Akinori Maemura

Directeur général des politiques, Centre d'information du réseau du Japon (JPNIC)

Göran Marby

Membre d'office du Conseil d'administration de l'ICANN
Président-directeur général de l'ICANN

Mandla Msimang

PDG de Nozala Women Investments

Ihab Osman

Président de la Chambre de commerce États-Unis/ Soudan

Patricio Poblete

Directeur du NIC du Chili

Professeur titulaire d'informatique, Université du Chili

Kaveh Ranjbar

Agent de liaison du RSSAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN

Directeur de l'information de RIPE NCC

Katrina Sataki

PDG, NIC.LV

Matthew Shears

Consultant indépendant

Tripti Sinha

Vice-présidente adjointe et directrice de la technologie

Division des technologies de l'information

Directrice exécutive de Mid-Atlantic Crossroads (MAX)

Université du Maryland

Dirigeants de la communauté de l'ICANN

Au 30 juin 2022

Organisation de soutien à l'adressage (ASO)

Paul Wilson, président
Asie-Pacifique et Australie

Conseil de l'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage (ASO AC)

Kevin Blumberg, président
Amérique du Nord

Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)

Alejandra Reynoso, présidente
Amérique latine et Caraïbes

Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)

Philippe Fouquart, président
Europe

Groupe des représentants des entités commerciales (CSG)

Unité constitutive des utilisateurs commerciaux (BC)

Mason Cole, président
Amérique du Nord

Unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle (IPC)

Lori Schulman, présidente
Amérique du Nord

Unité constitutive des fournisseurs de services Internet et de services de connectivité (ISPCP)

Wolf-Ulrich Knoblen, président
Europe

Groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG)

Bruna Martins dos Santos, présidente
Amérique latine et Caraïbes

Unité constitutive des entités non commerciales (NCUC)

Benjamin Akinmoyeje, président
Afrique

Unité constitutive responsable des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif (NPOC)

Raoul Plommer, président
Europe

Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG)

Ashley Heineman, présidente

Amérique du Nord

Groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG)

Samantha Demetriou, présidente

Amérique du Nord

Comité consultatif At-Large (ALAC)

Maureen Hilyard, présidente

Asie-Pacifique et Australie

Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO)

Seun Ojedeji, président

Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)

Satish Babu, président

Organisation régionale At-Large européenne (EURALO)

Sébastien Bachollet, président

Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)

Augusto Ho, président

Organisation régionale At-Large Amérique du Nord (NARALO)

Eduardo Diaz, président

Comité consultatif gouvernemental (GAC)

Manal Ismail, présidente

Afrique

Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC)

Fred Baker, président

Amérique du Nord

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)

Rod Rasmussen, président

Amérique du Nord

Comité permanent de clients (CSC)

Lars-Johan Liman, président

Europe

Comité de révision de l'évolution de la zone racine (RZERC)

Tim April, président

Amérique du Nord

Équipe de direction de l'ICANN

Au 30 juin 2022

Göran Marby

Président-directeur général

A rejoint l'ICANN en mai 2016

Ancien directeur général de l'Autorité suédoise de régulation des postes et des télécommunications, président de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques, président du Groupe des régulateurs européens dans le domaine des services postaux et membre de la Commission suédoise des services à large bande, avec deux décennies d'expérience comme cadre supérieur dans les secteurs de l'Internet et de la technologie.

John Jeffrey

Secrétaire et conseiller juridique

A rejoint l'ICANN en septembre 2003

Fort de plus de 30 ans d'expérience acquise à des postes de gestion commerciale, juridique, stratégique et générale à Live365, Discovery Communications, TCI et Fox Television, ainsi que dans des cabinets juridiques du secteur privé. Exerce la fonction de directeur juridique depuis plus de 20 ans, dont les 19 dernières années au sein de l'ICANN.

Xavier Calvez

Vice-président senior et directeur financier

A rejoint l'ICANN en août 2011

M. Calvez a occupé pendant dix ans des postes à responsabilité croissante dans le département des finances de Technicolor où, plus tard, il a été nommé directeur financier des services créatifs.

David Olive

Vice-président chargé du soutien à l'élaboration de politiques

A rejoint l'ICANN en février 2010

M. Olive a travaillé pendant 20 ans chez Fujitsu Limited, leader en fourniture de solutions pour entreprises basées sur les technologies de l'information et de la communication, où il a été directeur général et représentant principal.

Ashwin Rangan

Vice-président senior de l'ingénierie et directeur de l'information

A rejoint l'ICANN en mars 2014

M. Rangan a été directeur informatique d'Edwards Lifesciences Corporation, un fournisseur de matériel médical. Il a également occupé le poste de directeur informatique chez Wal-Mart et Conexant Systems.

Theresa Swinehart

Vice-présidente senior en charge de la Division des domaines mondiaux et de la stratégie

A rejoint l'ICANN en 2013

Mme Swinehart était précédemment responsable de la politique Internet chez Verizon Communications. Elle avait auparavant travaillé près de 10 ans à l'ICANN comme responsable de la supervision des partenariats stratégiques au niveau mondial. Mme Swinehart est titulaire d'un diplôme en droit de la Faculté de droit de l'American University à Washington et d'un diplôme de troisième cycle en études internationales de l'Université de Vienne.

Remerciements aux membres de la communauté

1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022

Remerciements aux membres de la communauté

Prix Excellence de la communauté de l'ICANN 2022

Le prix Excellence de la communauté de l'ICANN 2022 a été décerné à Vanda Scartezini pour son engagement envers le modèle multipartite de l'ICANN et pour son leadership dans divers groupes de la communauté de l'ICANN. Le prix Excellence de la communauté de l'ICANN récompense les membres de la communauté qui se sont largement investis dans la recherche de solutions basées sur le consensus et ont contribué de manière significative à l'élaboration de politiques au sein de l'ICANN. Chaque année, un comité de membres de la communauté de l'ICANN représentant chacune des organisations de soutien et chacun des comités consultatifs sélectionne le(s) lauréat(s) à partir de critères précis.

Prix Tarek Kamel du renforcement des capacités

Le prix Tarek Kamel du renforcement des capacités récompense des membres de la communauté de l'ICANN qui ont contribué de manière significative aux programmes régionaux, nationaux ou mondiaux de renforcement des capacités en lien avec la mission de l'ICANN. Satish Babu a reçu le prix Tarek Camel 2021 pour ses remarquables efforts de promotion du modèle multipartite de gouvernance de l'Internet et du renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et mondiale. Ces efforts ont permis d'accroître la diversité et le nombre de nouveaux membres de la communauté de l'ICANN.

Programme de reconnaissance de la communauté

Au cours de l'ICANN72, l'ICANN a reconnu la contribution de 49 dirigeants de la communauté ayant conclu leurs mandats entre l'ICANN69 et l'ICANN72. En plus des certificats remis, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une [résolution](#) reconnaissant leurs contributions.

Termes et acronymes de l'ICANN

Consulter d'autres [termes et acronymes](#).

| | |
|-----------------|--|
| AFRALO | Organisation régionale At-Large Afrique |
| AFRINIC | Centre d'information du réseau africain |
| AFTLD | Association africaine de noms de domaine de premier niveau |
| ALAC | Comité consultatif At-Large |
| APNIC | Centre d'information du réseau Asie-Pacifique |
| APRALO | Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique |
| APTLD | Association des noms de domaine de premier niveau d'Asie-Pacifique |
| ARIN | Registre américain des numéros d'Internet |
| ASO | Organisation de soutien à l'adressage |
| ccNSO | Organisation de soutien aux extensions géographiques |
| ccTLD | Domaine de premier niveau géographique |
| CENTR | Conseil des registres de noms de domaine de premier niveau nationaux européens |
| DNS | Système des noms de domaine |
| DNSSEC | Extensions de sécurité du système des noms de domaine |
| EPDP | Processus accéléré d'élaboration de politiques |
| EURALO | Organisation régionale At-Large européenne |
| GAC | Comité consultatif gouvernemental |
| RGPD | Règlement général sur la protection des données |
| GNSO | Organisation de soutien aux extensions génériques |
| gTLD | Domaine générique de premier niveau |
| IAB | Conseil d'architecture de l'Internet |
| IANA | Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet |
| IDN | Nom de domaine internationalisé |
| IETF | Groupe de travail de génie Internet |
| ISOC | Internet Society |
| KSK | Clé de signature de clé |
| LACNIC | Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes |
| LACRALO | Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes |
| LACTLD | Association des domaines de premier niveau géographiques d'Amérique latine et des Caraïbes |
| NARALO | Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord |
| NRO | Organisation de ressources de numéros |
| PDP | Processus d'élaboration de politiques |
| PTI | Identificateurs techniques publics |
| RIPE NCC | Centre de coordination des réseaux IP européens |
| RIR | Registre Internet régional |
| RSSAC | Comité consultatif du système des serveurs racine |
| SSAC | Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité |
| TLD | Domaine de premier niveau |
| W3C | Consortium mondial du Web |
| SMSI | Sommet mondial sur la société de l'information (ONU) |

Bureaux de l'ICANN

QUARTIER GÉNÉRAL

12025 Waterfront Drive
Suite 300
Los Angeles, CA 90094-2536
Téléphone : +1 310 301 5800
Fax : +1 310 823 8649

BUREAUX RÉGIONAUX

Bruxelles, Belgique
6 Rond-Point Schuman
B-1040 Bruxelles, Belgique
Téléphone : +32 2 894 7414

Istanbul, Turquie
Hakki Yeten Cad. Selenium
Plaza No:10/C K:10
34349 Istanbul, Turquie
Téléphone : +90 212 999 6222

Montevideo, Uruguay
La Casa de Internet de Latinoamérica y el Caribe
Rambla República de México 6125
11400 Montevideo, Uruguay
Téléphone : +598 2604 222 ext 5701
Fax : +598 2604 222 ext 4112

Singapour
South Beach Tower
38 Beach Road, Unit 04-11
Singapour 189767
Téléphone : +65 6816 1288

BUREAUX DE LIAISON

Beijing, Chine
5th floor, No. 1 Building,
Software Park
Chinese Academy of Sciences
4 South 4th Street
Zhongguancun, Haidian District,
Beijing, Chine
queries.beijingec@icann.org

Genève, Suisse
Regus Center
Rue du Rhône 14
1204 Genève, Suisse
Téléphone : +41 22 819 1844
Fax : +41 22 819 1900

Nairobi, Kenya
Regus Center
17th Floor
JKUAT Towers, Kenyatta Avenue
PO BOX 15168-00400
Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 (0)20 5117029
Fax : +254 (0)20 5157001

Washington D.C., États-Unis
801 17th Street, NW, Suite 400
Washington, DC 20006
États-Unis
Téléphone : +1 202 570 7240
Fax : +1 202 789 0104



Un monde, un Internet

Rendez-vous sur icann.org



[@icann](https://twitter.com/icann)



facebook.com/icannorg



youtube.com/icannnews



flickr.com/icann



linkedin/company/icann



soundcloud/icann



instagram.com/icannorg